

AN O A L E D

Le Foyer Breton



Le Numéro : 7 francs 50

Administration : Carhaix, Cornouaille

AN OALED (Le Foyer Breton)

COMITE DE PATRONAGE. — MM. Léon LE BERRE, publiciste, Rennes. — Louis LE BOURHIS, Quimper. — Jean DES COGNETS, publiciste, Paris. — D^r Charles COTONNEC, Quimperlé. — Jean CHOLEAU, industriel, Vitré. — Emile CUEFF, barde populaire, Pont-Aven. — J. LE DOARÉ, notaire, Plomodiern. — Régis DE L'ESTOURBEILLON, ancien député, Vannes et Paris. — Francis EVEN, notaire, Tréguier. — Yves-Marie FOURNIS, avoué, Quimperlé. — D^r Edouard GUEGUEN, Prof. de Pharmacie, Nantes. — Adrien GOUGUENHEIM, négociant, Nantes. — M^{me} Théophile GUYOMARÉ, négociant, Morlaix. — Eugène D'HERBAIS, maire du Faouët-Lanvollon. — Jean-François JACOB, Émile-Koet-Skau, Locmariaker. — François JAFFRENNOU, négociant, Carhaix. — Pierre DE KERCAHO, Dinan. — Les KERNEVEL, compositeurs bretons, Tréganna, Locmaria-Plouzané. — André MELLAC, licencié en droit, Lorient. — D^r Célestin MENGUY, Carhaix. — Yann MOFFATT-PENDER, Esq., Londres. — Mme MOND, Coat an noz. — Mme François MONOR, Le Relecq-Kerhuon. — Jac. POHIER, docteur en droit, Ancenis. — Léo PERUTZ, Vienne. — D^r Charles PICQUENARD, Quimper. — Comtesse Geneviève de SAINT-PIERRE, Saint-Brieuc. — Yves TILLENON, gérant de pharmacie, Alfortville. — Nathalie DE VOLZ-KERHOENT, Quiberon. — Alis Mallt WILLIAMS, St-Dogmaél, Galles.

DIRECTEUR. — François JAFFRENNOU (Taldir), 14, avenue de la Gare, CARHAIX, Finistère.

Compte Chèques Postaux 106-95, RENNES, auquel toutes les espèces doivent être adressées.

ABONNEMENTS. — Un an: 28 francs. Six mois: 15 francs. Etranger: un an, 37 francs ou 6 shillings.

PUBLICITE. — Traitée à forfait.

Vous avez intérêt à conserver vos Revues

MAIS LA RELIURE EST CHÈRE

Reliez-les vous-même au fur et à mesure

:: :: de leur réception avec :: ::

L'ENCARTAGE du Foyer Breton

qui tient SIX à HUIT NUMÉROS

En vente à notre Administration à CARHAIX (Finistère)

Francs domicile: 7 fr. 50



"Mon Jardin"
Revue de Jardinage
THOUARS (Deux-Sèvres)
est le guide pratique
des amateurs

Essai de 3 mois contre
2 frs en timbres-poste

Essai 3 mois: 2 francs

6^e Année. — N^o 40

2^e Trimestre 1932

AN OALED

Le Foyer Breton

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE RÉGIONALISME ET DE BARDISME

Édité par la Société ARMORICA

Administrateurs: MM. JAFFRENNOU; D^r COTONNEC; D^r MENGUY

SOMMAIRE

Skol-Veur ar Varzed. — Nos concours de 1932. — Al laer war ar sivi, gant AR GALL. — E louzou da bep kleved, gant AR FLOCH. — War hent al labour, gant AR MENN. — Ar C'hemenner hag ar Seznek. — Hunvréou er hoaskéden, get E. KOET SKAUC. — Menhirs en béton, par KOARER. — 1932-1932. — Où habitez-vous? — Amitiés littéraires d'autrefois (fin). — Un mémoire d'apothicaire en 1667, par LE GUESNEC. — L'Etat libre d'Irlande, par C. DAVID. — La Vesture du Christ, par Léon LE BERRE. — Revue de la Presse. — Les Congrès de Nantes et de Pontivy. — Charles LE GORFFIC. — Echos Celtiques. — Questions et réponses. — Bibliographie. — Carnet.

SKOL-VEUR AR VARZED

Bodaden vloaziek Skol-Veur Drouized, Barzed hag Oveded Breiz a vo graet en Pont-Ivi, Bro-Wened, da viz Eost nesa. War an dro, e vo lidet ar Gorsedd Digor, ha digemeret ezili ha diskibien nevez.

An Diskibien c'hoant d'ezo tremenn er Garg padus a Varz pe a Oved, a renk skriva eur goulenñ c'hoaz. Ar Vretoned brogar hag ar Vretonezed a c'hoanta kaout digor er Skol, a skrivo ive diskleriadurez o buez hag o labourion, en brezneg, d'ar Pennvarz Herrieu, en Sant-Karadeg-Hennbont, a zo karget d'o dastum ha da c'houlenn ali ar varnerien.

Ar skodennou (5 skoed) da veza digaset d'an Drouiz Taldir, Keraez.

Nos Concours de 1932

Le *Gorsedd* ne fera pas de concours écrits (Histoire, Prose, Poésie) en langue bretonne, qui feraient double emploi avec ceux de l'Union Régionaliste Bretonne.

Mais il continuera ses CONCOURS D'ENSEIGNES COMMERCIALES et ses CONCOURS SCOLAIRES.

Loeiz Herrieu a demandé qu'on y ajoute un PRIX D'HONNEUR qui sera décerné à une Famille nombreuse de Pontivy, où, sachant le français, on cause breton à la maison.

Les personnes qui veulent bien s'intéresser à ces moyens supérieurs de propagande sont priées de nous adresser de l'argent et des livres (livres bretons bien entendu).

Société « Armorica »	200 fr.
Skol-Veur ar Varzed	100 fr.
Brug ar Mene-Du	300 fr.
Ovate Docteur Palaux (Mab ar Mor).....	150 fr.
Oliviero, pharmacien, Paris	100 fr.
Madame Mond 10 Pevar Mab Emon.....	150 fr.

La revue *Dihunamb*, des livres vannetais.

Il nous faut 1.500 francs au moins en espèces, car on nous a mis au défi de réussir un concours d'enseignes en breton à Pontivy. La victoire du breton est une question d'argent, comme les autres. Gagnera la partie qui misera le plus, et le plus longtemps.

AL LAER WAR AR SIVI

Gant AR GALL (Ab Sulio)

Adrenv torgenn Santez Anna, e tiskenne gorrek an heol; eur vag-pesketa he goueliou ruz-pin a ribble uheldornad Beg-ar-Spagnoled; ha tourtan ar Porzig, o kemmeska e strinkaden-nou luc'hus gant bannou morlivet tanlec'h ar Roc'h-Vaengam, a amsklêrijenne mulgul-skollec morlenn Brest. E diwez miz Mezeven edod.

Poulzet gand eun avel habask, ne zaleas ket an « Alarc'h-mor », ano ar vag-pesketa, da zigouezout e oufig ar Poulmig. Eno eoria.

Eur pennad da c'honde ha ma oa bet taolet an eor er mor ha diskennet ar goueliou, e weljed eur vagig vilhan, gant daou zen enni, o kimiadi diouz an « Alarc'h-mor ». An tad hag ar mab eo ez oant an daou besketour-ze. An hini koz a oa eun takad teo a zen, e ano oa Job Penngarreg; an hini yaouank a oa eur c'hrennard e zaoulagad digousk, Herveig a raed anezan.

**

— War-du pelec'h ez comp fenez, va zad? a c'houlennas Herveig.

— Etreseg an draezenn a welez duhont o lugerni, mab, eme ar morier koz.

— Da deurel hon higennou war ar parkadou sivi ? a gendalc'has ar mab.

— Ya, Herveig ! eme an tad.

— Hag an tennou-holen a lezo war nomp ar Blougas-telliz... mar bezomp gwelet, va zad ? eme ar c'hrennbaotr, o kas e zaouarn da draon e gein.

— Arabad d'it kaout aon ! a lavaras an tad; n'eus ket a Blougastelliz o tiwall o sivi d'an eur-man.

Kosteziet ar vagig, e touaras an daou vartolod war an draezenn hag, o veza staget o c'hoz lestr a-ere eur gorden hir ouz bos bezinek eur pikol roc'h zu, ez ejont da glask krog. Job a rae kammedou bras; gand eun tammig difizians e kerze Herveig da heul e dad hag ez edo mall gantan ober eun tanva d'ar sivi.

En e log, kouske ki ar Porzgwenn-Vilhan; ar raned a gane, tra m'en em lede an tonnou-mor var draez gwenn an tornaod; hag al loargresk, o vagea e bolz stergannek an oabl splann, a c'hoarie kuzeta adrenv ar malkennou leuet.

Ribla a rejont, an tad hag ar mab, eur c'hleuz izel, hag a-bouez kerzet eur pennad e tigouezjont ez-eeun da verouri ar Porzgwenn-Vras. Dirazo edo donarou trevadus, gant piltosou dero war ar c'hleuzion o fiskouez o fenn du dindan skeud poumner ar gwez evlec'h. Eno, e krap an izel-dornad, eo e pignas Job hag Herveig, hag i en eur parkad sivi.

**

Bez' eman ar c'hiz gand ar Blougastelliz da c'hrounni ar piz-bihan, fâ, sivi, avalou per, babu, bolost, a zastumont e-kerz an deiz, en eul labig evit tremen an noz. Gwechennou e kousk eur gwaz el labig, en aon na zafe an traon gand al laer.

**

E traon ar park, ma 'z edo diskennet an daou Gêrhorad, e yoa eur rengennad kaol-bihan, piz, h. a... ha ne yoa tra da ober nemed o c'huntuil.

An tad a drouc'has teir pe beder guolenn, a guntuilas eur guchennad piz hag a dennas eur maread pour ha sivolez; ar mab a zalc'he ar zac'h.

Pa voe lenniet gantou ar zac'h, e lavaras Job :

— Mat eo, Herveig. Laka da zac'had traon aze er c'hougn-tro, ha decmp breman da c'horre ar park.

Digouezet an daou vartolod e kreiz an dachennad frouez ruz, e taleas Herveig da zastum sivi. Auer, avat, ez oa bet

d'ezan, rak e lec'h debri eur sivienn e lakeas eur velc'honedenn en e c'henou; baghen da c'hrosmolat ha da dufa : « Ec'h, tuf ! » emezan.

— Pescurt a c'hoari ganez 'ta, Herveig ? a c'houlennas an tad.

— Me am eus lonket eur pikol melc'honedenn, va zad ! a respontas ar mab.

— Hep he drailla ?

— Hep he drailla, va zad ! eme, gand eur vouez fentus, Herveig.

— Ker sot out, mab, hag an hini a ya, en noz, da lusa ! eme an tad.

War-ze, e kendalc'has Job hag Herveig da vont, a-dreuz ar park, da welout hag i a gavfe eul labig.

Bez' e oa eno, dirag o daoulagad, sivi-râl, sivi-Marc'harit, sivi-Nanna, sivi-Anje, sivi-Mayen, sivi-blevek, anavezabl dre o dellou; hogen, ne dalv ket ar boan da zen ebet mont, en noz, da sivia o veza ma n'heller ket kavout sivienn ebet hag abalamour m'emaer ez-riskl da lonka eun touseg, pe eur velc'honedenn.

A forz da vale, ec'h en em gavas an daou besketour e laez ar park. Eno, en eur c'horn-tro, e fiskulias o zellou eul lab. Neuze e voent gwelet o kerzet war o c'hrabanou el labig, o genou serret hag o daou lagad dispourbellet.

Eur pennadig goude, e lavaras an tad :

— Sell, emezan d'e baotr, kemer an diou banerad sivi-man, unan e pep dorn, ha lar yao ganto da draon ar park. Eno e chomi d'am gortoz. Ez an da samma ar boutegad bras a sivi a zo aman. E welout a rez, mab ?

— Ne ran ket, va zad ! eme Herveig, o tostaat ouz an dra.

— Na me, kennebeut, n'her gwelan ket, mab ; hogen, bet eo va daouarn oc'h ober allazik d'ez i e traon, e kreiz hag e krec'h. A ! pebez maninkin ! Na pebez bec'h sivi ! Ha na pegement a dro a zo ganti, dreistoll, diouz ar penn d'an traon ! eme ar môraer koz d'e vab.

— O 'med, ar boutegad sivi a finv, tad ! eme Herveig.

— A finv ?... Bremaik, sur-awalc'h, e finvo pa vezin-me o samma anezan war va choug, tredir ! Deus alese, ha kerz kuit gant da baneradon sivi ! a respontas an tad.

— Roï a rin dorn d'eoc'h, va zad, da samma ho pouteg bras ? a c'houlennas Herveig.

— O n'eo ket re vee'h d'in !... Kae alese d'al lec'h en eus lavaret d'it ! eme Job.

— Ma ! evel a gerot, va zad, eme Herveig ; Hag ez eas-hen er-maez eus al labig.

War-ze, e tremenas ar pesketour koz e chaokadenn diouz an daouvorz dra dribourz, hag e sammas ar vaninkin vras war e gein.

Mont a eure Job war e grabanou er-maez, samm hag all hag, o veza savet en e zav-sounn, e stagas da redek.

Neuze e tihupas ar Plougastellad a oa bet sammet gand ar C'hérgoriad war e choug e lec'h eur boutegad sivi ! Ha baotr ar sivi da hopal :

— Harz al laer ! Harz al laer ! Al laer war ar sivi !

Darbet oa bet d'ar pesketour lonka e chaokadenn, ker strañlet ha ma 'z oa o klevet e voutegad sivi o hopal !... Biskoaz kemend-all ! Hag, nag unan na daou, e taolas Job ar Plougastellad d'an douar. A-benn ma oa savet diwaller ar park en e zav, Job a oa en em gavet e traon an dachennad douar sivi. Eno e kavas e vab. Heman, lakaet nec'het o welout e dad o tont dizamm beteg ennan, a lavaras neuze :

— Tro-wenn, emezan, hoc'h eus graet, am eus aon, va zad ! Hag ar vaninkin vras pelec'h eman-hi, ta ?

— A !... ar vaninkinad sivi a oa eun den beo, mab ! Me a glev anezi o redek war va zeulou !

— A ! va zad, n'em oa ket lavaret d'eoc'h : « Ar vaninkin a finve ! » a lavaras, gand eur vouez fentus, Herveig.

— Deomp buan d'hor bagig, mab ! eme Job.

Ar pesketour koz a daolas ar zac'had traon laeret war e choug ; ar martolod yaouank a dapas krog e dourgennoù an diou banerad sivi, ha yao, o-daou d'ar red, daved o lestrig.

N'o doe ket amzer da ober teir gammed war an draezenn, pa voe klevet daou denn fuzuil o terri war sioulder an noz : « Paon ! paon ! » emezo-i.

Job a gasas e zorn dehou da draon e gein ; al loar a yeas d'en em guzat a-dreuz eur goumouenn ; war dav ez eas kana-deg ar raned ; an treid-kontelleged e nem zankas doun en o zoull ; ha ki yell-ruz ar Porzgwenn-Vihan, tennet diouz e hun-vre, a stagas da harzal.

D'ar red evel chas difelec'het, e rede Job hag e vab, rak ret oa d'ezo breman digouezout en o bagig abarz ma vije diskennet re izel ar mor, en aon na vijent tapet pe anavezet gand ar Blougastelliz.

An daou bestetour a gavas o bagig eun tammig izeloc'h eget n'o doa he lezet, hag i ambarki.

Hag ar martolod koz ha lavarout neuze :

— Pousse an large ! emezan d'e baotr. Eur bragou koz war ar martikul !

Sed a voe graet dioustu gant Herveig, hag e puntas-hen gand e c'hoaf al lestrig lark er mor. Neuze e krogas an tad er roenvou ha pemp pe c'houec'h roenvadenn nemetken o c'hasas pell eus an aod.

Sevel a eure holl wazed an daou Borz Gwenn diouz o gwele evit mont warlerc'h al laer. Re ziwezat edont ! Hag, o w-lout ervat ez oa dic'hallus d'ezo teurel o c'hrabanou war gwakoliou an daou breizataer, e stagjont da youc'hal :

— Kêrhor laer ! emezo-i.

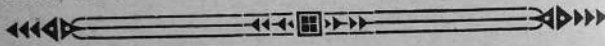
— Kêrhôôôôr laeeer ! a adlavaras ar mor, o tasseni en eur voudal.

— Plougastell laou! a eilgerias Job Pennarreg.
 — Plougastell laouououou! a adlavaras kerreg briz an tor-
 naod, o hekleoi en eur yudal.
 Digouezout a rejont, an tad hag ar mab, dibistik en
 « Alarc'hmor ».

*
 **

Pebez taol-kaer en doa graet eno Job, ar C'hérhoriad o
 samma eur Plougastellad morvitellet, war e gein!
 Antronoz, e parroziou Plougastell, Loperchet ha Kêrhuon,
 ne gomzed a gen.

Brest, 1931.



TAPET GANT AN AOTROU PERSON

Gant LOEIZ AR FLOC'H.

Er bloavez 1879, e miz gouere, eur yaouvez goude kreisteiz,
 va zad a lavaras d'in mont da vesa ar zaoud da foenneg Kroaz-
 ar-Zant, pemp minutenn vale eus ar vourc'h. Mont a ris, gan-
 nen eul levr brezonek da lenn, eul levr Kantikou.

Edon o kana evel eun alc'houeder, en disheol dindan an
 haleg, pa zigouezas va c'hoar Perrin, ganti Herve ha Mari,
 Kenderv ha Keniderv d'in, peb a forc'h koat ganto, da fiela
 ar foen, ha d'o bernia pa deuje an abardaez.

Redek ha diredek, gourvez ha dic'hourvez a reemp er foen-
 neg. Zoken e livirin hon devoa graet e-kreiz ar foenneg eur
 bern foen, evit galloud lampat dreist, en eur gemer eun
 tamm penn-herr, c'hoant o oa savet ganeomp da c'hoari Ton-
 rig-ar-Prad, ha da c'hoari gounit hor c'here'h war ar foen
 lenn a c'heuez-vat. Va Doue! petra rajemp ken, e-keit ha
 ma oa ar zaoud o penri hag an heol grill o vennout terri e
 c'honzoug! Hag ousspenn, n'oamp hor pevar nemet bugale;
 bugale dincc'h ha dizoursi kaer o veva laouena ma c'hellemp
 dindan bolz c'hilas an Envou.

Edomp eta hor pevar o lampat an eil goude egile dreist ar
 bern foen, c'hoarz a yoa er Prad, ar c'houezem a ruille diwar
 hon tal war hon daoulagad, pa c'hoarvezas gant Mari, va
 c'keniderv, ober eul lamm-treuz dreist ar bern, ha mont war
 gwenn he c'hroc'hen en tu all. Pignat a eure eun tamm re uhel
 he broz pe he lostenn betek he fenn, ha setu ma kreskas ar
 c'hoarz emesk ar c'hanfarded.

A-vec'h ma voc savet Mari en he zav, ma oa an aotrou
 Person er foenneg, e vaz gantan prest da lopa!

N'oa ket chomet, tra, ar pevar labous er foenneg da dorta
 na da zigemer taoliou baz teo ar beleg. Me, sonj am eus,
 a lampas war an hent bras hep stoka na gar na troad er
 c'hleuz, n'ouzon ket avat penaos o devoa an tri all sachet
 ganto o skason, pep hini dre e riboul, ar riboul a gavas da
 genta.

Pemp minuten goude, pell diouz ar bazadon, oamp hor
 pevar o sellout ouz an aotrou Person o viza d'eomp e vaz hag
 o konta d'eomp petra a vije graet ouzomp gantan.

Mont a eure raktal d'ar Bugn, da lavarout d'ar vamm
 petra en devoa gwelet he bugale oc'h ober er foenneg, dirak
 Kroaz hor Zalver a oa dek paz diouto!

Me, d'ar c'houz-se, am oa unnek vloaz hanter, va c'hoar
 dek vloaz, va c'henderv dek vloaz hanter, ha Mari daouzek
 vloaz. «Hag adalek hirio, Chaned, ho mab polison Louis, a
 zo torret eus e garg a gurust en iliz Bodiliz», a lavaras d'am
 mamm an aotrou. R. neuze Person er barrez.

Ha va c'hez mamm da ouela ha da glask gwenna va zae zu!
 Allaz! Kaer he devoa bet kunudi ha klask sanko e penn ar
 beleg n'oamp hor pevar nemet bugale ker glân hag ar bugel
 a zo en e gavel, ne reas van ouz he c'hlevout, he daerou ne
 denerejont ket e galon, ha me a c'hellas chom goudeze da ober
 va c'houisk mintin e strad eun armel goz er zolier vras, er
 Bugn.

N'oa ket bet nemeur a zroug em zad, rak gouzout a rae ne
 raemp nemet c'hoariou bugale, hep sonjal e droug ebet!...
 Allaz! d'ar zul war-lerc'h, pignat a eure an aotrou Person
 er gador, ha diouz al lein anezi, ne reas ket a c'henou bihan
 evit lavarout d'e barrezioniz an darvoud skrijus c'hoarvezet
 d'ar yaou a-raok e foenneg Kroaz-ar-Zant! Me n'oan nemed
 eun haillon, eur fripon, hag a oa va flas en ti a gorreksion!...

Er bloavez 1883, e miz mezeven, oa hanvet an aotrou R
 da berson en eur barrez eus goueled-Leon, ha tri miz goude,
 me a oa adarre kurust e Bodiliz, hag er bloavez-se e krogis da
 zeski al Latin, goude beza bet pôtr saoud en luistien.



E LOUZOU DA BEP KLENVED

gant

Loeiz Ar FLOC'H (Stourmer).

65. — ILJO

Lierre

An holl a anavez an ilio, hag a zo mad ouz eur bern klenvedou, ha ma teufe eus a-bell, her paefemp ker. Dek boul ilio frigaset ha debret gant mel, a zo dreist evit kas ar c'horf war vaez. Evit an terziennou ez eo mad al louzou-ze ivez. Evid ar boan-benn, al lamm galon, kement poan nervennoù a zo, lakit 100 gr. boullou ilio en eul litrad gwin-gwenn e-pad daou zervez, ha kemerit eus ar gwin-ze bemdez, mintin ha noz eur werennadig. An deliou ilio lakat war ar gouliou, war al logodennou (*varices crevées*) o laka a-nebeudou da gleizenna. Lakit eun dournad deliou da vervi er gwinegr, gwel'hit ar gal peder gwech bemdez gand al louzou-ze, hag e pareo. Ar re o deus poan en o dent kleuz, a lakaio eun dournad hoalen el louzou hag a walc'ho o genou gantan. N'eus netra gwelloc'h eget an dour bervet war ilio evit gwelc'hi an dillad da hag o lakat adarre evel nevez. O diboultrenna a-raok o lakat en dour, hag o lezel ennan eun hanter dervez da drempa.

66. — PUPLI, ELO

Peuplier

Ar plusk tener eus ar wezen gaer-man, eun dournad en eul litrad dour da vervi eun hanter-er, a zo mad da enebi ouz ar red korf, ar fiuz-gwad. Pa lakeot eur meudad deliou elo, deliou dero ha deliou haleg en eul litrad dour da vervi, ho pezo eul louzou mad da drouc'ha an derzien ha da welc'hi ar gouliou. Ar glaou diwar goat elo, a zo mad d'ar re ne ziskenn ket o boued buan a-walc'h. Evid ar boan stomog, pa vez evel c'hoant kousket goude merenn pe lein, pa vez evel stign, koenvet ar c'hof, kemerit eur vaz regaliz du, lakit-hi da deuzi en dour bero, gant 100 gr glaou elo, 10 gr magnésie devet, 5 gr bleud kinkina ha kement a hoalen-rouz hag ho pezo eul louzou mad da lakat ar boued hag an avel fall da ziskenn. Gand an elo eo e vez graet an *ongant populeum*, hag a zo mad keman da lakat da giza ar Rusteriou (*hémorroïdes*).

67. — ERIGEZ *Panicaut.*

An Erigez a zo eul louzaouenn eus gouenn an Askol, eun askolenn eo hi zoken, met breman ne roer mui d'ezi an dalvoudegez he doa gwechall da lakat da droaza, da enebi zoken ouz ar penitiner. An doktored Hoffman ha Guthe a lavar beza pareet gand an dour bervet war he gwriziou, meur a zen taget o skevent gand ar c'hlenved euzus-se. Ne ve ket diaes gwelout war eun askolenn bennak, rak holl o deus war nebeut ar memez vertuzioù da barea.

68. — EVLEC'H, ULEC'H, ULOC'H *Orme*

Nag a louzeier mad a zo en hon douarou hag a zo dilezet gand an dud desket, war o meno. An Evlec'h a zo unan eus al louzeier-ze, rak diaes e ve kaout gwelloc'h louzou da barea kement klenved kroc'hen a zo. Setu aman penaos ober al louzou da eva bemdez. Kemerit 128 gr. kroc'hen yaouank evlec'h, an eil kroc'hen hep ken, draillit a dammou bihan, lakit da vervi e daou litrad dour edoug eun hantereur, eva eus an dour-ze 250 gr mintin ha noz war yun, eun hanter eur a-raok debri, ha diou eur goude koan.

War ar gouliou, e lakeot diou wech bemdez eun ongant graet gant kant gr. Kroc'hen evlech hag eul lur lard moc'h da vervi war tan bihan, ken na vezo sec'h ar c'hroc'hen evlech. War-dro tri-c'hard eur. Ne gavot louzou ebet gwelloc'h evid ar skaotodurez, ar goanvennoù, an taoliou heol hag an taoliou gwad, an darwed, an eczema etc. Vad a rafe mont diou wech bemdez d'an nebeuta war-vaez e-keit ha ma vezor oc'h implija al louzou-ze, en eur gemer bep noz eur werennad dour bervet war kroc'hen Evor, 40 g evid eul litrad dour bervet eun hanter eur. Eva e pemp lodenn.

69. — EVOR *Bourdaine*

Mad eo ar c'hroc'hen Evor glas pa c'hoantaer mont eus an daou behn, met pa vez sec'h ar c'hroc'hen-ze, ne gas nemet dre an traon. Ne ra poan ebet. Lakit 40 gr dre litrad dour, lezit da vervi eun hanter-er hag ho pezo ar gwella eus al louzeier a gas ar c'horf war-vaez.

Ar vugale taget gand ar prenev, n'o defe morse eus al lorguez-se, ma rofec'h d'ezo diou pe deir gwech er zizun eur werennadig eus al louzou-ze. Ne savo morse prenevden ebet en eur c'horf neat, etouez al loustoni hag ar vreinadurez eo emaint. Al laou, war tud pe war chatal, a varv trumm, pa vezout gwelc'het gant gwinegr hag a vezo bervet ennan plusk Evor, daou zournad dre litrad gwinegr, gwelc'hi evid an eil tro eiz dez goude ar wech kenta, rak alles ec'h en em gav ne vez ket lazet mad a-walc'h an nez, hag al al laou a ziglos anezo.

70. — FANIL, LOST LOUARN
Fenouil.

Mad eo al louzaouen-man da gas an avel fall eus ar c'horf, da ziavela. An had anezi eo a gemerer ato, eur meudad en eur c'hard dour bervet. D'an dud o deus poan gand o boued, o deus gwentr, a zo kalet o c'horf, n'eus ket gwelloc'h. Da rei leaz mad d'ar mammou a vag o bugale, ez eo dreist. Eva ato goude ar pred, ha neuze e ro nerz d'ar stomog ha d'ar bouzellou. Pa glever ar bouzellou oc'h ober trouz, et ve mad eva dour diwarni, eur werennad vras.

Eur palastr tom graet gand an deliou, a zo mad da barea stomogou koevet ar merc'hed o deus poan gand o laez.

71. — FANULGON
Chrysanthème inodore.

Bleuniou kaer da lakat war ar bezion ha netra ken, er vro-man ne reont vad ebet d'an dud klanv.

72. — FAO, FAOEN
Hêtre.

Frouezen ar Fao, a zon hanvet Kiviz, mad da givizat al ler Eol dous a zo enno, met nebent. Arabat e ve debri re a giviz, mervel a heller diwarno. Ar c'hroc'hen fao a zo mad kenan da enebi ouz an derziennou, gwechall pa n'oa ket aua vezi t ar c'hinkina, ar c'hiniu, e veze implijet evid ar c'hlenved se. Pa vez graet blend gand ar c'hroc'hen-fao, ez eo eul louzou dispar evit para ar Remm, an urlou hag an holl k'lenvedou er c'hroc'hen, kas a ra ar c'horf war vaez diouz an daou-benn. Al louzou hanvet « Créosote », a zo tennet eus ar fao.

73. — FAO PUT...
Charme

N'eo ket anavezet e-touez al louzeier, daoust ma 'zeo dam-henvel ouz an till.

74. — FAR-HOUC'H...
Trèfle incarnat. — Melchen-ruz.

Da ober louzou ar Banne (taie), ez eo mad ar melchenn piket.

75. — FEON, BOKEDOU SANTEZ NONNA,
BOKEDOU LAEZ-RIBOT.
Janquille, narcisse des prés.

Komzet am eus anezo ar ger Bokedou, gwelit. Evid ar paz-yud, an dreo, ez eo mad.

76. — FIC'H. — FIG.
Epière des bois, ortie puante.

N'eus ket kalz a dra da lavaret anezi, ronez kenan eo e Breiz, er c'headou tenval eo ec'h en em blij.

77. — FIEZEN
Figuier.

Fiez sec'h ha krazet a zo mad da ober eur c'hafe yac'hus, mad d'an dud a zo pourset, stanket, o deus poan o tistaga ar paz-yud, an dreo, mad evid an dud a vez ato kaled o c'horf, o deus poan e kig o dent. Fiez sec'h, rezin sec'h, kraon alaman-dez draillet munut ha mesket gant mel, a zo eur vagadurez dreist evit kement den a zo sempl, blank, met ret eo o chakat a-zoare, o dere'hel pell er c'henou a-raok o lonka pe ne zis-kennfent ket buan d'an traon.

78. — FLAMOAD. — LAEZ-BLEIZ
Euphorbe.

Stank kenan eo al louzaouen-man war ar maez, met n'eo ket brao mont da c'hoari ganti, rak ampoezon eo. Etre daouarn al louzaouerien kezeg an éoul diwarni a zo mad da zizoura treid koevet ar chatal, d'o lakat d'en em skarza da vad pa vez kaledet o fank enno. Pa vez laket war an darwed, an eczema sec'h, e tenn dour fall, hag e torr nerz ar boan, met gwelloc'h a zo.

79. — FLAMM-DOUAR
Fumeterre.

Kavet e vez al louzaouen-man en hanv e-touez an tre-vajou, mad eo d'ar vugale sempl, holos enno en o gouzoug, dindan o helgez, ober a ra gwad nevez d'ezo, met arabat eo eva dour diwarni nemet e-doug eiz dez diouz renk, ehana neuze e-doug eiz dez all, ha kregi adarre, hag an-dra-ze e-pad c'houec'h miz diousta. Netaat ar ra gwad ar vugale techet d'an dokenn, a-nebendou e pare ar pennoù klanv. Eul louzaouenn eo hag a rafe vad d'an holl, met breman e red an dud d'an apotikerez ker kent m'o deus poan e penn o biz bihan, ne ouzout netra diwar-benn al louzeier a vresont dindan o zreid.

80. — FROUNT. — LOUZAOUENN AR VESKOUL.
Morelle noire.

Eus gouenn ar patatez eo al louzaouen-man, henvel eo o deliou. Da laza an debron, ar boan arrach a ro ar veskoul, ar c'hignadennou, an deo, ar goanvennoù hag an holl c'houlou, eur palastr graet gant he deliou frigasat, a zistan diousta ar boan. Mad eo c'hoaz ar palastr-se d'an dud a zo spinac'het o muzelloù pe o deus fraillon en o stomog pe en eul lec'h all. Da lakat da c'houezi, da droaza ez eo mad an dour bervet

war Frount. Eva c'heller eun hanter-litrad bemdez a zour
bervet war dournad deliou etre teir gwech, pell diouz ar pred.

81. — GALLIGOT. — BODEKOU KOUKOUK
Orchis mâle.

Al louzaouenn-man a zo mad kena evid ar fluz-gwad, an
danavenn; bervi dour war an aval a gaver en douar, her frigasa
mad a-raok. Evit ar paz, ar rumou koz, ar bokedou anezi a zo
dreist pa vezont bervet er mel gant peder pe bemp fiezenn
sec'h. Eva pa gerer, dreist holl diouz an noz, zoken er gwele.

82. — GARGAL; KELENN.
Houx.

Gwechall oa mad an deliou kelenn da enebi ouz an derzien
nou dre ma 'z int c'houero. Ar bouloù du, frouez ar c'heleñn
a zo mad da gas ar c'horf war vaez, 10 boull a zo a-walc'h met
a-wechou e ranker mont diouz an daou benn. Marc'had mad
eo al louzou-ze ha strakal mort a reer gantan. Da lakat da
c'houezi ez eo mad an deliou kelenn, eun dournad en eul litrad
dour, ha dre-ze e teu al louzou-ze a-nebendou da barea ar
Remm, ar hoan izili, dre ar c'houezen.

(Da heuil).

KEFRIDI BREIZ IZEL
DA VRO GEMRI
WAR ZIGAREZ GOUEL SANT DEWI 1932.

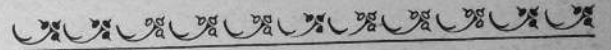
WAR ZIGAREZ GOUEL BROADDEL BRO GEMRI, EN
ENOR DA SANT DEWI, SKOLVEUR (GORSÉDD) BAR-
ZED BRO BREIZ-IZEL A GAS E SALUDOU KARANTEK
DA HOLL VROGAROURIEN BRO GEMRI, A BEB RENK,
A BEB STAD.

HON GOURENEZEN A ZO BET POBLET HA KRISTE-
NET ER BEMPVED KANTVED GANT TUD A VREIZ
VEUR, RENET GANT SENT A GOMZE BREZONEG.

AMA EN PEB PLOUE, EO C'HOAZ ENORET O HANO
HAG O OBEROU.

DESPET MA 'ZOMP BIHAN HA GWANN, EN KREIZ
AR BED BRAZ, MAR UNANOMP HON C'HALONOÙ, MAR
DISKOMP ANAVOUT GWELL AN EIL EGILE, NI A SAL-
VO HON IEZOU HAG HON GWENN DIOUZ AR C'HOLL
KELTIA DA VIKEN.

(Ce Message a été posté à l'adresse de M. Robert Jones, Publi-
ciste, organisateur de la Commémoration, demeurant à Broncybi,
Holyhead, North Wales).



WAR HENT AL LABOUR

Gant Hervé AR MENN

Nozi a rae (1) war uhelenn Belleville pa bigne hen er c'harr-
boutin evit mont d'e labour. Tier krammennek evel loened
leun a zarvoued; stredou louz; tud gwisket fall ha talfasek
a oa o chom dre eno. Ar stredou a oa leun a dud, moarvat e
kavont gwelloc'h en em vadaoui e kreiz mont-dont an engrouez
eged ne gavont chom en o c'hamprou teñval, leiz (2), striz
ha fliers, en abardaez hañv se ma oa hinon (3) an amzer.

Gorrek e tiskenne ar c'harr e-tresek kreiz kêr; setu leur
gêr ar Republik. Dremm an tiez a zo kaeroc'h hag an dud
ivez eo diskeñvel o dillad hag o c'hendalc'h; lavaret a vefe
eur gêr hag eur onenn all a dud. Amañ e teraou rangêr ar
c'heunverz, ar stalioù kaer, an arc'hantidier, ar c'hoardier,
hag ar burêioù.

Kaeroc'h-kaera ez eo ar gêr-veur dre ma nesaer d'an Opera,
iliz Madalen, leurgêr an Emgleo. Enaouet eo ar gouleier er
stredou bremañ, kaer eo gwelout ar palezioù, ar stivelloù (4)
hag an delwennou (5) sklerijennet.

Kenderc'hel a ra ar c'harr da vont dre Bali ar Gwenn-
ved, (6) davet ar Stereden, al leurgêr m'eo savet warni ar
Wareg vras en enor d'an Impalaer Napoleon ha d'e geneiled.
An tremenidi amañ a zo gwisket eus an dibab, dibaot an dud
dister a zeu da gantreal (7) el lec'hion mañ, perak?

Diveiz (8) e chom ar gouleñn d'ar Juloded; ramnet eo an
dud e Paris hervez o danvez, eur c'hemm re vras a zo etrezo
evit en em glevout; gwasoc'h zoken n'onzont ket en em gom-
prenn.

Aet ar c'harr en tu all d'ar Stereden; e kerz bremañ a-
dreuz Passy war zu Sant-Cloud — nebent a dud hag a wetu-
rion war ar haliou.

Dre onelioù seiz ar prenester, e verzer solieroù salioù
sklerijennet splann gant gouleier kuzet d'ar gweled. El liorzou
e c'heller diforc'h kastelloù kaer danguzet gant dellioù gwez
bras.

Ma n'em gave hon den en e aes du-ze war dorgen Belleville
ar fall hanvet, e oa plijusoc'h d'ezañ karter ar c'hemverz gant
e stalioù klinket brao. Bremañ en em gave diaes, bep eur
tammig e save c'houervoni d'e galon dre ma kerze ar c'harr
e gase d'e labour a hed regennadoù tier ar binvidigen. En
despet d'ezañ e souje en nozveziañ labour en doa d'ober hag

en doa graet ken allies a wech-Bremaik pa ziskenno diouz ar c'harr, en do eun nebeut kammedou d'ober evit tizout eun nor houarn bounner; digeri a rei anezi hag e klevo da vad krouz ha safar ardivinkou ramsel (9). Pa vo aet tre e chomo eur pennadig sabatuet gant an aezen domm. Nav eur labour dibaouez, o vont, o tont, o selaou e kreiz an drouz, o niveri, oc'h evesaat hag o sellout ouz pep tra skleriet gant gouleier tredanel (10) noaz ken trellus d'an daoulagad. Warc'hoaz vintin e tizroio d'e gambr — n'en deus ti ebet — ru e zaoulagad, e zionskouarn o iudal, faezet holl e izili, a nez vad ma ne horjello ket war e zivesker evel unan badaonet.

Setu ar sonjou a dremene dre e spered e-keit ma kerze, e-biou d'an tier kaer, ar c'hastellou bras, e traon al liorzou sioul.

En tier se, her gouzout a ra, ez eus tud o chom dibreder kaer, tud ha n'o deus ket ezom da zioneri evit paea o lojeiz da zibenn ar miz, kalz anezo d'ar c'houlz bloaz mañ a zo aet d'o c'henkizou (11) war ar maez. Taolenni a ra hor micherour buhez an dud se; o gwelet en deus war filmou ar filmskeudennier (12) pe dizrevellet el levriou. A-dreñv ar prenoster bras a wel duhont kement a sklerijenn drezo ez eus saliou bras, arebeuri ha taolennou livet kaer enno, merc'hed keneus gwisket gant seiz, aotroune o rochedou gwenn, o brageier diroufenn; kadoriou brec'h ha skinvier blod o deus d'azeza. An dud se o deus gallet mont d'ar skol keit m'o deus karet, da ziski ar pez a blije d'ezo, skiantou hag arzou, disket o deus seni gant bep seurt benvijou, n'o deus koulz ebet da sevel na da gousket. Kelaouennou e meur a iez o deus da lenn ha levriou skendennet ha goloet brao; n'ouzout ket niveri arc'hant...

Hag e teu sonj d'hor micherour eus e iaouankiz, pa ranke ober eul leo bemdez da vont d'ar skol a gevret gant e vrendeour ha c'hoarezed, e votou koat en e dreid, o kerzout a dreuz parkou ha karrhentou priellek, en e vruched eun tamm bara amann, e lein...

Adgwelout a ra an daou gelenner a zifenne outan komz, pa ne ouie ket a c'halleg. Ar c'helenner treut a ziskas d'ezañ lenn hag an hini koz a vane hrr-amzer dilavar pe gousket. Kan al laboused el launcier pa vesae al loened d'ar iaou ha d'ar sul. An nebendig levriou dirouget en doa skrivet e hano warno warlerc'h e vrendeour kosoc'h. E blijadur d'ar sul o klevout e dad o lenn e brezoneg ar gelenner a gouste. Daou wenneg. E greun-iaouankiz, ar brezel heuzus, e vrendeour lazet, pe vac'hagnet, perak? evit piau?...

Lenniet eo e galon a c'honervoni, re a gemm a zo e-tre an dud. « Egalité » a zo skrivet war dal paleziou ar Stad evit ar genaouerien. Hen a labour dek vloaz zo evit tud n'anavez ket, marteze evit ar c'hofek lore'huz en deus taolet eur sell a zismegans warnañ en eur dremenn bremaik gant e wetur a gant mil lur.

Paour kez Micherour a zo ac'hanout, na weles ket ez out kastizet evit torfedou ar re all?...

E-leiz a sonjou foll a dremene dre benn hon den; e sell a oa digar evel hini eur c'hi gwallgaset...

Anez ma kar e gerent, anez ma kar e ouenn, marteze hor micherour en defe lazet, drastet, devet...

Ar goanag (13) en deus d'o gwelad en dro, eo hen dalc'h ceñ WAR HENT AL LABOUR.

Giriou diaez. — (1) Il faisait nuit. (2) Humides. (3) Serein. (4) Jets d'eau. (5) Statues. (6) Champs-Elysées. (7) Errer. (8) Incompréhensible. (9) Machines gigantesques. (10) Electriques. (11) Plessis, villégiatures. (12) Cinématographes. (13) Espérance.

Ha lac'het eo bet ar C'hemenner gant ar Seznek?

AFEROU KOZ CHOMET TENVAL HA MISTERIUS.

Meur a dorfed a zo bet barnet gant ar Breudou, ha n'int bet sklerijennet nemed pell goude-ze.

Heb mond er maez Vreiz Izel, a zo diou afer hag a zo komzet ané pell awalc'h: hini Bannalek, ha hini Landerne.

En Bannalek, brema zo pevar-ugent vloaz, eun den koz a oa bet lazet en e di, e kreiz an noz. E voni a oa bet laeret.

Daou vicherour, gwelet an noz ze oc'h ober bos, a oa bet aretet, hag en despet d'o nac'hadennoù, ha da desteni o gwragez, a lavare n'o doa ket digousket, e oant kondaonet d'ar galeou da viken.

Dek vloaz bennag goude-ze, eun den meo a gomzaz re en Orient. Ar pez a lavaraz a oe dizouget d'ar polis, hag an den-ze a anzavaz e oa hen en doa lazet an hini koz, war all ha war guzuil e vestrez, eur goanten a vanke arc'hant d'ei. Ar gwaz-ma hag e vestrez a dremenez er varn hag a oe kondaonet d'ar galeou. Mez an daou all o doa bet amzer da vervel gant ar galonad.

D'o intañvezed e oa roet beb a vuro butun evit ho die'haout.



En Landerne, er bloavez 1913, eun aotrou hanvet Pierre Cadiou, ijiner usin boultre ar Palud Vraz, a zisparsiaz trumun

heb na oa gouezet da belec'h e oa aet. Eur mignon d'ezan, an ijiner Pierre, a labourer asamblez gantan, a oa tamallet ha boutet er vac'h, abalamour e oa bet kavet eur revolver en e gampr, hag a vanke boulejou enni. Intañvez Cadiou a reaz enklaskou a bep tu evit kaout he gwaz, ha hi mond da Nancy da guzulti eun divinourez.

— Ho kwaz, eme honnez, a zo interet e plas-ma-plas, en koat ar Palud. Troet tu-ma-tu, toullet don-ma-don, hag e kavet e gorf, gant eur bouled en e benn.

Graet e oa vel ma tiougane an divinourez, hag e oa kavet korf Cadiou eno.

Ar Justis a warantaz e oa bet lazet gant Pierre. Lod all a hiboude ne oa ket korf Cadiou e oa; Cadiou a oa tec'het er maez a Frans. Lod all a lavare e oa en em bersekutet e hunan, dre ma noa aoun da veza tamallet da veza gwerzet sekrejou ar poultr d'an Alamagn.

War ze just awalc'h e strakaz ar brezel, hag e oa leusket an ijiner Pierre da vale. Biskoaz den na ouiaz penoz e oa marvet Cadiou.

PETRA OA AR C'HEMENER HAG AR SEZNEK ?

Ar Seznek a oa tammik konverser deus koste Plonevez Porsay, aet da Vrest da chom. E pad ar brezel, pa oa bet di vobilizet, e reaz, hen hag e wreg, konvers gant an Amerikaned, hag e c'honeaz fors dollariou, war o lavar d'ê o daou. Eur wech fin d'ar brezel, e tenaz da chom da Draon-ar-Vilin en Montroulez, lec'h e savaz eun uzin da heshenna koat.

An Aotrou Pierre Quéménéur pe Ar C'hemener, a oa deus Sizun. Potr iaouank-koz e oa. Konsailler jeneral kanton Sizun e oa. War lerc'h ar brezel, ec'h anavezaz ar Seznek hag o daou en em glevhont da brena kirri-dre-dan, re goz, evit o adverza d'ar Rusianed, dre zaouarn eun toullad konsorted luch a Bariz.

Ar C'hemener a oa perc'hen d'eur maner brao en Traou-Nez, parrez Plourivo, hag ar Seznek en doa hi frenet digantan, en tu-ma d'he friz, 35.000 lur, nemed en doa roet war ar marc'had a zorn da zorn, emezan, ha kuit a reseo, 4.000 bez aour amerikan, hag a dalveze en paper 70.000 lur.

AR BOURMENADEN DA BARIZ

D'ar gwener 24 a viz Mae 1923, ar C'hemener hag ar Seznek a bartiaz asamblez da Bariz gant eur wetur Cadillac, unan goz ha na gerze ket mad. Meur a houbaden a oa bet, ha war dro 10 heur rok hanter noz, ne oant arru c'hoaz nemed en Houdan, Eure-et-Loir.

Eno, ar C'hemener a c'houlennaz areti, hag ec'h eaz da gemeret an train ebarz ar gar, evit erruout buannoec'h en Pariz.

Ar Seznek a gendalc'haz gant an hent braz. Mez ne ieaz ket pell. E wetur na rea ket neuz vad, hag hen ha trei tu, ha dond war e giz da Vontroulez, lec'h ec'h arruaz d'ar sul vintin.

Abaoue ar momet-ze, ne oa klevet kelou a-bed a Gemener.

PETRA EO DEUT AR C'HEMENER DA VEZA ?

Eur miz a dremenaz.

Neuze, famill Ar C'hemener a gomansaz kaout nec'hamant.

E vreur, o chom en Landerne, e vreur-kaer, o chom en Pont-n-Abad, a zougaz klemm d'ar polis, hag a lakeaz enklaski war gollidigez Pierre Ar C'hemener.

Piou en doa gwelet anezan da ziveza ?

Ar Seznek an hini oa.

Ar Seznek a oa aretet, ha tamallet da veza lazet ar C'hemener war an hent braz, etre Houdan ha Versailles. Pa noa lazet e vignon, en doa poazet e gorf gant esans, pe digaset anezan da Vontroulez da loski en e vateur. En gwirione, kaer a-oc klask, ne gavhet biken roud a gorf Kemener. Ar Seznek a vat a nac'he, met en aner. An holl destou a oa eneb d'ezan. Mar noa lazet e vignon, a oa abalamour da heritout dioutan eus Meredi Traou-Nez, heb paça anezi, rag na oa ket evit proui an oa roet an arc'hant d'ar gwerzer.

Ar polis he doa dizoloet c'hoaz preuvennou all eneb da Seznek.

Eur veaj en dije graet en Havr an 13 a viz Even da brena eur mekanik skriva Royal, evit moula ganthi daou gontrat prena Traou Nez.

Eun eil beaj a reaz en Havr d'an 20 a viz Even, evit poz valizen Kemener dindan eur bank eus an ti gar. Ar valizen-ma a oa enni paperou ar merk prena, merkou faoz, a lavare ar polis.

Ouspenn kant test a zeuaz da lavaret o doa gwelet Seznek tu pe du. E gaoz na oa ket skler. Poent an arc'hant a oa eur gwall hini.

Koulskoude, tri den a zeuaz da lavaret o doa gwelet ar C'hemener beo d'acu devez war lerc'h an de a oa merket evit hini e varo: An Herr ha Lajat a oa en em gavet gantan en Pariz d'ar sadorn 26 a viz Mae. An Aotrou Danguy des Déserts, noter en Landerne, en doa saludet anezan an de-se ive, en train pa oa o tond war e giz da Vreiz-Izel.

Ne oant ket silaouet. En despet d'ar mank a breuvennou rik, Seznek a oc kaset d'ar Galeou da viken.

Lezel a reaz er ger, e wreg ha pevar a vugaligou. E wreg a zalc'haz da sevel he mouez, beteg he maro en eun hospital, a du gant he gwaz. — Ma gwaz, emezi, a zo dinoaz ha biskoaz n'eo bet tortedour. Ar Justis a zo faziet spontus.

Mez den na zilaouaz klemmou ar wreg fidel, a varvaz gant ar rann-galon.

AR BARNER CHARLEZ-VICTOR HERVE

Ar Seznek a oa er Galeou aboue seiz vloaz, ha den na gomprens ken ennan, pa 'n em gavaz eun neventi en Gwengamp.

Ar Barner Charlez-Victor Hervé, bet gwechall barner a beuc'h en Pontrenv hag a oa e pad ar brezel karget da spia an dreitourien, — eun den eta hag a oa hir e fri, hag a ouie kalz a draou kuzet, — an Aotrou Hervé a oa torret eus e garg gant ar C'houarnamant abalamour en doa dizoloet vilonioù ar gandidaded Valauris ha Loth, e kerz votadeg 1928 en arondisamant Gwengamp.

Enebourien ar Barner a oa kemend a zroug ennè dre ma rea hema e zevel, ken a lakehont anean da dremenn evid foll, hag a lakehont serri anean e pad daou viz en eun hospital tud sod.

Mez an Aotrou Hervé na oa ket sod. Red mad a oa leusken anean da vale. E blas a-vat an oa kollet, hag evel n'en d'oa mann all a-bed ken da goll, hag e felle gantan beza bepred potr ar Wirione, e touaz diskuill ar pezh a ouie, evit lakaat ar pennou braz a ra evel o de c'hoant d'ar re dister, da gaout eun tamm fter en o loërou.

HERVE OC'H ENKLASK E-HUNAN WAR ZISPARIS AR C'HEMENER

Keit a oa barner a beuc'h en Pontrenv, Hervé an oa bet digare da glevet lavaret e oa bet lazeta unan bennag a demou pistolen en meredi Traon-Nez, Plourivo, war dro fin miz Mae 1923.

Eun nebeud testou, mortoloded a gonsers, o doa anzavet outan o doa klevet tennou, da noz ar Lano brasa, (ar 27 da noz), hag e oa bet sklapet eun dra bennag en Trenev, eun dra bennag a bounner.

Hervé a zalc'haz da furikal, hag a zestumaz preuvennou ne oa ket bet lazeta ar C'hemener war hent Pariz ar 24 a viz Mae.

Kemener oa dent da Wengamp ar 27; eno en doa kemeret eur wetur-mobil da gas anean da Draou-Nez, e vaner. Eno en doa kollet e vuhez.

Ar re o doa gwelet anean *war lerc'h e varo* n'o doa ket gwelet eur seblant.

Ar barner torret, pa noa gret ar gavadennoù-ze, a zeuz da Raizon da gaout eur c'hazetenner hardi, a ve graet Eugène Delahaye anean, hag a zo rener *La Province*.

DAOU ABOSTOL AR MERZER SEZNEK

An Aotrou Delahaye a zilaouaz piz kont an Aotrou Hervé, arok ober e zoni. Pa oa displeget e rezonioù gant hema, Delahaye a respontaz :

— Gwir a leveret. An hini a zo aet d'ar Galeou a zo dida-mall. Me a zo a du ganeoc'h evit tenna anean ac'hané mar zo moien.

Hag o daga da ober tro ar vro evit diskleria ar pezh a grede gant e oa ar Wirione. Ar Wirione eneb ar Bed, sethu aze o diviz.

Ken diez eo tenna eun den kondaonet maez ar Galeou evel ma'z eo tenna eun den daonet maez an Ifern. Hervé ha Delahaye o deus komzet a du gant o c'hreden en Pariz, en Montroulez, en Raizon; skrivet o deus da Vinistr ar Justis, evit ma vo pardonet da Seznek, ha graet eun adgwel war e brosez, mez dacust na pe 'ma an holl dud honest a du gant da lavaret : — Ar varnidigez a zo bet gwiet : an Jureed n'o doa klevet grik en ampoent eus ar pezh a oa tremenet en Plourivo... »

Ar Justis n'all ket anzae e c'hallfe fazia, hag ar Journalioù braz a serr o bek, rak n'cont ket eneb d'o bara.

EN DEU CHIGNAN

Sorbien get EFFLAM KOET SKAU

Bout e oé ur hueh den chignan (1) hag e oé koñhet en ur goupenn, lan a leah dous.

Unañ anebé e euehas buañ e tefoétal el leah dous aveit ansé fringal ér mez hag hum lauskein e bras de vont d'er sol aveit... merhel.

Meit en aral... ne gollas ket kaloñ anehoñ; get e dreid a ziar dran ha get é badelleu a ziarauk — fourbouchal ha tefoétal e bras kement el leah dous... ken ma droas anehou de vont un tam amonen kaled, e neije ar lein deuren er goupenn.

Fardein e bras nesé, a bouiz é nerh, ar el *lestr-amonen* keniget dehou hag e tiskuehas un tamik... Bet er fin, hum soublein e bras ar c'vejellen eit kémeret herh... hag e saillas er mez ag er goupenn leah dous.

E Breil, bout e zo eue den rumad chignañned: ul lod hum lausk de solein er vouillen... El labour e hra kas dehe... Ne vern peh droug e vezé groeit d'er vro, d'hi gizien, ha der brehonek... heijein e hrant ou diskoé get chif ha kol-kalon... hag hum lezel e hrant de vont de sol en deur!... Balbohed ind!

Ul lod aral... e zifoet, a glei hag a zihou, ér vouillen. Un de de zonet... (Ne gollamb ket ér goanag ag en dra sé !) e sauo ar en deuren un tam amonen kaled (amonen er spered-bro) hag és vo nesé de chignañnig Breil-Izel kemeret lans aziarnhon aveit frinjal ér mez a vouillen gourdoillet er spered a Vro-Gal.

(1) *Ran*, petite grenouille.

Hunvréeu ér hoaskeden

Get EFFLAM KOET SKAU

(Barh Dariorig).

Kaer é ér hoaskeden
Pén des hial tro ha tro,
Pén dé défesk er huén
Ha didrouz rah er vro,
Ha pe dañ er vouhñ
Get ou huitelladen,
Groeit e vé a zevri
Hunvréeu kaer ér hoaskeden.

Pel a dabut en dud,
Soublet ar me halon,
Nesé e kleüan brud...
Ur brud hag e zason
Ha m'iné, ha me fen
Hag e verù get peb tra,
Ha me spered e hra
Hunvréeu hir ér hoaskeden.

Ne gouskañ ket neoah
Epad ma splann en dé,
Met me inéañ e glah
Predor ar mem buhé.
Ha guélet hemb arsañ
En treu kouh é trémen :
Ha nitra ne hel tañ
Hunvréeu groeit ér hoaskeden

Kañveu, begin, ha glöz,
Néhañs ha melkoní,
Hir bras e hent-er-groez
Mar a huch genein-mí.
Ha mar a huch eh es
Ankin é me soñnen,
Rak e hrañ se lies
Hunvréeu fal ér hoaskeden...

Neoah ne zoujet ket
Kleüet me soliteu :
Me halon glaharet
En des hoah minhoarheu
Ha bout e zo enhé
Dalhmat ur guir gemen :
Gober get karanté
Hunvréeu flour ér hoaskeden.

Karanté eit hur Breih
Karanté eit hun Doué,
Karanté fur ha reih
Ha kin meit karanté !
Mem a pe skriñ mé dent
Ar fallanté mañ-dén,
Gober e hran elkent
Hunvréeu huck ér hoaskeden.

Hui e gavo enhé
Ur Breihad hag e gar,
Ur chuj hemb digaré,
Hag ul lusk hemb-arvar.
Get goed ru mé halon
E skriüañ d'oh amen,
Hemb chif hag hemb randon,
Hunvréeu guir ér hoaskeden.

Eun tamm bec'h etre daou bried

Gant KAOU AN TOSSER

HEN. — « Deus ta, dao eo d'it tanva, Mari Gez, ar c'hafe,
Ne n'oun ket vit hen eva, re greñv eo adarre.
Me lavar d'id aliez, ha na res van a-bed,
Kafe kreñv ra d'in diez hag am mir da gousket.

HI. — Kousket, adarre kousket, hirio, avc'hoaz ha dec'h...
Noz ha deiz emout kousket, koueza ra va divrec'h.
Kaer am eus lakat va foan bep mintin ha bep noz
D'ober lein, meren ha koan, mad da iaouank ha koz,
N'eus nitra vad evidout, na kafe na traon all.
D'it te n'oun ket vit plijout. Kement tra ran zo fall.

HEN. — Alo 'ta Mari, Mari, n'eus nemed ar c'hafe
Ac'h eus evel 'n eur c'hoari gret re greñv adarre.
Arok beza dimezet, oan eur potr dizoursi,
Kafe mad rije d'in gret barz an hostaleri.

HI. — O penoz oñ dimezet d'eun den evel-d out-te ?
Va flijadur zo torret, re drist eo ma buhe.
Ober res goab ahanon, fall eo ar pez a ran,
Ranna a res va c'halon, va spered a ia ban ;
Chadennet eo va buhe d'eun den ken droug, ken kri,
Morse ouzin n'eus true. Dao eo kaout disparti.
Di-zimezi mar gallan, na badan ken aman,
Arc'hoaz vin ken en ti-man, divorsi a renkan. »

Mez Mari zeñv neuze he spered da gomprenn
An danjer zo evels da goll kalon eun den.
Vit adgonid e galon, war ar bank koutez Mari.
Hag e giz Napoleon, dao d'an artilliri !
Hec'h artilliri oa mad... Evel eur Vadalen
An dour eus he daoulagad a gouez war he barlen.
Mari oa eur vaouez vras, koantig gant he dañlou,
He bleo ken hir, deus he zao, gouez bet' he boutou.
Hen oa tener e galon. Kluchet war al leur-zi
'N eur gonzoli an itron, lavaraz da Vari :

HEN. — Va gregik kez, emezan, dirak Doue an Nent,
Da bardon a c'houlennan ?... Res ket ken kafe kreñv ! »

En bro 'bed war an douar, na dale di-zimezi :
Lee'h ma tez staget ar c'haor, eno renko peuri.



ABARDAEZ HANV

Gant Iwan TILLENON (Louzaouer)

*Stered nije dreuz an nenrou,
Eened gouske war ar skourrou,
— Demp hon daou dre ar sioulder noz,
Dreuz ar prajou a zant ar roz.*

*Va dorn skoulmet ouz du zornik
Vo horolach diou galonik. —
He lagad du oa vel hec'hiet,
Va hini glaz oa trefollet.*

*Grac'hed, c'honited, all askellet,
Nije eñt ouzimp sellet :
Eun eun o c'helren e barez
Reuz d'omp tarout hon dienez.*

*He fenn plegaz ken kizidik...
Eur pok kutuilliz bircidik...
Va brec'h nerzus hi briataz...
He c'halon stag ouzin chomaz...*

*Merc'hed, tolit evez en Hanv :
Muzel ar botred zo ken skane!*

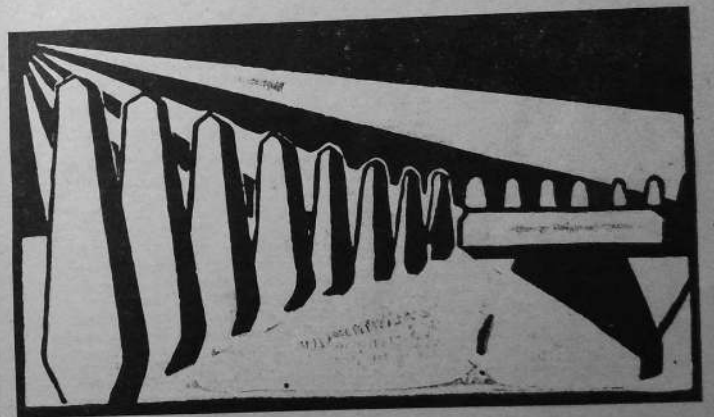
MENHIRS EN BÉTON

Par MONDİK KOARER

*Hein quoi ? Vous vous moquez parce qu'à Riec-sur-Bélon
Le Consortium bâtit des menhirs en béton ?
Moi je trouve sublime cette idée qui vous choque.
Il y a quatre mille ans, l'on ne connaissait que le Roc,*

— 443 —

*Aussi l'on élevait des menhirs en granit !
De nos jours la Science a permis
D'en construire en béton. Il faut qu'on en construise,
Que diriez-vous en voyant une église
Faite en style roman de nos jours ?
— C'est idiot. — Un homme en pourpoint de velours ?
— C'est idiot. — Des gens qui au lieu d'aller en auto
Iraient en coche ou en berline ? — Idiot.
Ce seraient de sombres anachronismes.
Pourquoi à cette Loi vouloir faire un schisme ?
Vous savez que ces monuments mégalithiques
Sont les preuves de l'existence du Peuple Celtique.
Celles au Vingtième siècle nous existons,
Et Celtes Modernes nous ferons
Ne vous en déplaise des Menhirs en béton (1).*



D'après un bois gravé de G. DROUET.

(1) Voir nos numéros 7 (août) et 8 (septembre), année 1927, pour les détails concernant les cinq colonnes mémorielles de Kerco, élevées à Gilles de Kerampuil, Auguste Brizeux, Hersart de la Villemarqué, Jean-Pierre Le Scour, Théodore Botrel.



1532 - 1932

Les opinions qui se sont exprimées

Dans l'OUEST-ECLAIR, M. Emmanuel Desgrées du Loü (descendant d'un ancien Président de la Noblesse aux Etats de Bretagne au XVIII^{me} siècle) :

« L'Ouest-Elair s'associera dans toute la mesure de ses moyens à la célébration de ce Centenaire, qui doit être très au-dessus des Partis politiques et des diverses tendances d'opinions, une manifestation de l'Âme bretonne dans ce qu'elle a de plus indestructible.

« L'état d'esprit que je recommande et cette volonté d'apaisement qui nous rapprocheraient dans l'hommage unanime à notre petite et à notre grande Patrie, ne sauraient en aucune manière nous interdire d'attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur certains intérêts et certains droits, qui dans notre Province ne sont peut-être pas protégés ou respectés comme ils devraient l'être.

« La Bretagne ne dispose pas dans nos Assemblées Françaises de la part de représentation et d'influence qui lui appartiendrait si nos lois étaient plus justes.

« Nous ne rédigerons pas de Cahiers, mais nos Associations de toute espèce prendront sans doute l'initiative de certains vœux et de certaines réclamations, et nous nous en ferons ici bien volontiers l'écho ».

13 / 12 / 193

Dans AN OALED, éditorial, n° de Janvier 1932.

En résumé, il y est dit que le Traité de 1532 n'a pas été en réalité passé entre deux puissances, mais entre les représentants de castes, royauté, noblesse, clergé, bourgeoisie, qui ne sauraient, au point de vue démocratique moderne, engager d'autre régime que celui qu'ils représentaient. La chute des Régimes détermine en fait la caducité des traités. Il n'y a donc pas lieu de le réclamer de celui de 1532.

D'autre part, il y a dans les Annales de tous les Pays des pages peu reluisantes qu'il n'est pas opportun de rappeler. A cet égard, le Traité de Vannes en 1532 a été certainement une grande humiliation pour les Etats de Bretagne, ce fut la carte forcée.

Dans ces conditions, les bons Bretons doivent plutôt tirer un voile sur cet événement, qu'il soit regrettable ou non, et s'abstenir de collaborer à sa célébration.

Compte rendu des Journaux, de la réunion des SENATEURS ET DEPUTES DE LA BRETAGNE, résumant l'opinion de ces messieurs :

« Il importe que les Fêtes commémorant le quatrième centenaire de l'Union de la Bretagne à la France ne soient pas le monopole d'un parti ni d'une organisation privée. Il faut

qu'elles soient dans la plus large expression du terme, nationales. « Telle est la conclusion de la première réunion officielle tenue au Sénat, par les parlementaires des 5 départements bretons. Ce qui importe, c'est de grouper les coopérations des hommes et des cités, d'élaborer un programme digne d'une part du Président de la République qui a bien voulu accepter de les rehausser de sa présence, et de l'autre des fières et fidèles populations bretonnes.

« La réunion était présidée par M. Alfred Brard et l'accord des parlementaires fut complet, sur le but patriotique des Fêtes projetées ».

Point de vue du Syndicat d'Initiative de Vannes, par la plume de M. F. DECKER, son Secrétaire Général :

« Il est à souhaiter que la France tout entière prenne part aux Fêtes du quatrième Centenaire. En effet, si la Bretagne est heureuse de célébrer son union avec la Mère-Patrie, celle-ci doit en être fière. Combien d'hommes illustres lui a-t-elle fournis, combien de ses enfants lui a-t-elle donnés ? « La Ville de Vannes organisera des attractions considérables de nature à attirer de nombreux étrangers ».

Opinion des EVEQUES et de l'EGLISE, par l'organe de Mgr. DUPARC, de Quimper :

« Depuis 400 ans nous sommes Français. « On discutera longtemps sur les conséquences pour la Bretagne de son Union avec la France.

« Ce qui est certain, c'est qu'il était impossible de l'éviter. Un jour ou l'autre la France nous aurait conquis si nous ne nous étions pas donnés à elle, ou si elle avait échoué, nos voisins d'Outre-Mer nous auraient annexés et protestantisés.

« Nous préférons la France. Nous avons mieux aimé entrer dans la famille par la porte noble du mariage d'Anne de Bretagne que par la porte basse de la défaite.

« C'était un beau mariage. « La Bretagne apportait, etc.

« La France, de son côté, apportait, etc.

« Des clauses formelles sauvegardaient l'autonomie de la Bretagne. Les Gouvernements n'en tinrent guère compte. De plus l'influence française s'est exercée dans un sens contraire à la Religion.

« C'est le mal dont nous souffrons. « Nous n'en célébrerons pas moins par nos prières le quatrième Centenaire de l'Union. Nos soldats bretons l'ont scellée de leur sang.

« Et maintenant, quel peut être l'avenir de notre Bretagne ?

« Nous devons sauvegarder à tout prix notre Foi, notre Langue, nos usages et nos coutumes. Ceci dépend de nous.

« En attendant, à titre de Citoyens Français, nous réclamons des droits égaux à ceux de nos concitoyens non-catholiques sur le terrain scolaire, la liberté pour les Religieux de vivre en congrégation, etc ».

(Lettre Pastorale).

Le Parti Nationaliste Breton s'exprime ainsi par l'organe de la revue BREIZ ATAO, N° 3/148 :

« Que fera le Parti en 1932 ?
« Deux occasions d'agir: les Elections législatives et la célébration du Quatrième Centenaire de la Servitude Nationale.

« Il est évident qu'une contre-propagande doit être menée. Il est à souhaiter que les Bretons manifestent vigoureusement leur opposition au régime institué par l'« Union » de 1532 et par l'annexion de 1763.

« Aux campagnes de Presse et aux Fêtes dont le but est d'exalter l'Unité Française et l'idée d'une Bretagne émasculée, il faut opposer le bilan véritable de 4 siècles d'Union, c'est-à-dire le spectacle d'une Bretagne réduite au rang de colonie d'exploitation par la France, mais non contente de son sort.

« Une campagne devra donc être menée à laquelle tous les membres du Parti devront prendre part, par papillons, affiches, tracts, conférences, édition d'un ouvrage *Le bilan d'une conquête*, et par l'appui aux manifestations protestataires ».

De M. Henti QUILGARS, dans son bulletin LA BRETAGNE INTEGRALE, à Rennes, N° 49 :

« Le bilan de 4 siècles passés démontre que les espérances de nos ancêtres ont été vaines. Le droit de vivre honorablement qui résultait pour la Bretagne du traité d'Union a été arraché. Ses rouages économiques ont été détruits. Ses industries locales ruinées. Son agriculture arrêtée. Des voies de communication établies pour l'étouffer. Ses ports laissés à l'abandon. Son Histoire défigurée. Sa langue traquée. Ses traditions méprisées. Ses costumes offerts à la risée.

« La Bretagne peine et amuse. Quand elle se plaint on la traite de rebelle.

« Et l'Etat va célébrer le Quatrième Centenaire d'une union qui fut, malgré les engagements pris, la source de notre déchéance.

« Le pays attend de nous le geste d'une protestation dans la dignité ».

Brogarour, dans le Journal bretonnant BREIZ, de Guingamp, émet cette opinion, que nous résumons en français :

« Il conviendrait que les Associations Bretonnes ne laissent pas passer les Fêtes du Quatrième Centenaire sans s'y faire représenter.

« Il ne sert à rien de bouder, encore moins de contre-manifester. Ces Fêtes seront imposantes, et se feront avec ou sans nous, qu'on le veuille ou non.

« Il serait de bonne politique de n'en être pas absent, si nous étions invités.

« Nous pourrions y aller non pas en thuriféraires, mais en mandataires de la véritable Bretagne et pour montrer son vrai visage.

« Si les Organiseurs faisaient aux Sociétés patriotiques bretonnes la place qui leur revient, il faudrait obtenir qu'un de leurs délégués prenne la parole et expose dans le calme et la dignité, les principales revendications des Bretons, celles que les Français s'honoreraient en leur donnant satisfaction, entre autres l'enseignement de la Langue dans les écoles ».



Où habitez-vous ? Oc'h a belec'h oc'h ?

par TALDIR JAFFRENNOU

§ V

GUERLESQUIN. — Petite ville du Finistère, dont le nom a été porté autrefois par une maison noble disparue, sous la graphie *Quevlesquen*, composé de *Ker*, *Les* et *Guen*, Ville [de la] Cour Blanche.

GUERN. — Arrondissement de Pontivy; français Aunais. Launay, lieu planté d'aunes.

GUICHEN. — Ille-et-Vilaine, sur la route de Rennes à Redon, altération, soutient M. de Blois en 1843, de *Guic-Hen*, Bourg-Vieux, (Ogée, I, p. 328).

GUICLAN. — En pays de Léon. De *Guic*, bourg, (latin *Vicus*) et *Lann*, monastère. En effet, Guiclan était jadis prieuré, et le recteur de cette paroisse a porté jusqu'à 1789 le titre de Prieur. On trouve dans les anciens titres cette commune nommée Ploelan.

GUICOURVEST. — En Léon, Aussi *Plougourvest*. Le Bourg de Gourvest, fondateur du lieu.

GUIDEL. — Arrondissement de Lorient. L'a remplace un ancien *ou*; prononcez *Guidel*. On y voit généralement un synonyme de *Guezet*, qui veut dire *Irlandais* en vieux-celtique et qui est le nom sous lequel était autrefois désignée Belle-Isle-en-Mer. *Guadel Insula* (1026); *Ins Guezet*, (1116). La commune de Guidel bordée au sud par la mer, comprend aussi quelques îles.

GUIGNEN. — Ille-et-Vilaine; agglomération d'origine incontestablement gallo-romaine: l'abside de l'Eglise, sous laquelle est une crypte de style romain, serait le reste d'un ancien temple de Bacchus. Avec M. de Blois, nous y voyons un dérivé de *Vinea*, *Vincanum*, vignoble.

GULER, GUILLIERS. — Deux communes, l'une arrondissement de Brest, et l'autre de Ploërmel, d'origine latine, *Villar*, métairie, campagne; correspond aux toponymes français Villiers, Viller, Villars.

GULLIGOMAR'H. — Canton d'Arzano, arrondissement de Quimperlé; nom formé de *Killi*, ten composition *Ar Gulli* le Bocage; *Gomar'h*, anciennement *Konvar'h*, nom d'homme, chef cheval.

GUIMAEC. — Autrefois en Pays de Tréguier, maintenant dans le Finistère; *Guic-Maëc*, le Bourg de (Saint) Maëc, Méoc, Mayeuc, en pays bretonnant; Méheux, Mieux, en pays gallo.

GUIMILIAU. — En pays de Léon, célèbre par son magnifique calvaire; *Guic-Milio*, le Bourg de (Saint) Milio, prince breton du IX^e siècle.

GUINGAMP. — Chef-lieu d'arrondissement des Côtes-du-Nord, mentionné au Cartulaire de Redon sous la forme *Guen-camp*; Blanc-Camp. En vieux-breton, l'adjectif *Guen* a souvent aussi le sens de saint, de sacré. M. de Blois voit dans le *Guen-camp* primitif une arène, un gymnase, où se réunissaient les bardes et les athlètes pour y célébrer une sorte de panathénée, suivant l'usage de l'antiquité. (Diet. de Bret. tome I, page 339, 1843).

GUIPAVAS. — Arrondissement de Brest; se présente sous les graphies anciennes *Guicvaroz* et *Plocvatas*. Il y a eu déformation du nom d'homme primitif *Baroz* ou *Bavas*, fondateur du plou, qu'on a identifié, peut-être à tort, avec saint Pavace, évêque du Mans.

GUIPEL. — Canton de Hédec, Ille-et-Vilaine. Sans doute d'origine bretonne, formé de *Guic* et *Pell*, Lointain (?)

GUIPRONVEL. — En Léon, *Guic-Bronmaël*, le Bourg de Bronmaël, nom d'homme primitif, aujourd'hui Bronvel. (Loth. Chrestomathie, p. 112).

GUIPRY. — Ille-et-Vilaine; formé de *Guic*, comme ci-dessus et de *Bri*, célèbre. (Loth. Chresto. pp. 111 et 134).

GUISCRUFF. — Anciennement en Cornouaille, aujourd'hui dans le Morbihan; graphié Guiscry en 1368, au Cartulaire de Quimper. De *Guic* suivi d'un qualificatif ou d'un nom d'homme. Gallois *Ysgri*, entaille.

GUISSENY. — En Léon. *Guic-Sezny*, le bourg de (Saint) Sedni, Sezni, Senni. On a fait à juste raison remarquer que le nom Sezni, a été donné par les Anglais à Sydney, capitale des Nouvelles-Galles-du-Sud. (Australie).

GUITTE. — Côtes-du-Nord Gallo; origine gallo-romaine indiquée par la désinence *é* qui correspondant à *ac*; à reconstituer en *Vitacum*, *Fundus Vitis*.

GURUNHUEL. — Arrondissement de Guingamp. Doit-on y voir *Kurun-huel*, Tonnerre-élevé, *Kuran (en) huel*, couronne élevée, ou *Guern-huel*, Annaie élevée? Explications qui ne satisfont pas, si l'on se reporte à la graphie primitive découverte par J. Loth: *Gronuhel* en l'année 1063. Le gallois *Cron*, cercle, nous aiguillerait vers Cercle-élevé, se rapprochant donc de Couronne-élevée. En effet, le bourg se trouve perché sur une petite élévation.

HANVEC. — Canton du Faou, Finistère. Mentionné au Cartul. de Landévennec: de *Plebe Hamuc* (ouc.) *Hamuc* a donné régulièrement *Hanvec* en breton moderne, en passant par *Havoc* et *Haffucc*. On y retrouve le radical *Ham*, *Hav*, *été*, et le sens en est *Estival*.

HENANBIHEN. — Côtes-du-Nord Gallo: *Hen*, vieux, *hena*, superlatif, et *Bihan*, petit.

HENANSAL. — Limitrophe de la précédente commune: Vieille-Salle: *salle* a eu le sens de manoir.

HENGOAT. — Pays de Tréguier; le vieux bois.

HENNEBONT. — Pays de Vannes; le vieux pont.

HENON. — Arrondissement de Saint-Brieuc; le vieux frêne, *onn* (frénaie).

HENVIC. — Arrondissement de Morlaix; le vieux bourg.

HERBIGNAC. — Morbihan Gallo. Origine gallo-romaine: *Fundus Urbiniacus*, la propriété du colon Urbain.

(A suivre).

Festival Celtique National et Gorsedd des Bardes à Pontivy (28-31 Juillet 1932)

La réunion préparatoire au Festival Celtique National et au Gorsedd de 1932 a eu lieu le 21 février à la Salle de la Mairie de Pontivy, sous la présidence de M. le Dr Jégourel, maire, assisté de M. Vernery, adjoint, des présidents de toutes les sociétés locales sans distinction, et d'une quarantaine d'assistants.

M. Jégourel salue M. Jaffrennou (Taldir), messager de la Société *Armorica*, et lui donne la parole, pour un exposé des buts et des moyens des organismes qu'il représente. A la suite de quoi, l'assemblée approuve unanimement le projet de Congrès breton, et procède aussitôt à la constitution d'un Comité spécial.

Sont élus: Président d'honneur, M. le Maire; Président, M. Le Moigne; Vice-présidents, MM. Ropers et Frotté; Secrétaire Général, M. Maurice Gravat; Secrétaire adjoint, M. Emile Gilles; Trésorier, M. Le Penven; Trésorier adjoint, M. Duclou.

La date du Festival est fixée du jeudi soir 28 juillet au dimanche soir 31.

La journée du Gorsedd sera le samedi 30, dans le parc et le bois du château de Talhouët, à Mlle de Kervennoël.

La journée populaire, le dimanche 31.

Le programme détaillé sera publié dans toute la Presse, et dans notre prochain numéro. Disons seulement que tout va bien, et que le succès sera grand.



Amitiés littéraires d'autrefois

d'après les papiers de JEAN-PIERRE LE SCOUR
(Barz Itron Varia Rumengol)

Triés et commentés par TALDIR

FIN DES LETTRES DE JEAN-MARIE LE JEAN

Nous avons laissé Le Jean Instituteur à Trédarzec. Sa première femme Aglaé Le Troadec est morte en 1857. En 1858, il se remarie, avec Françoise Karis, veuve du greffier Le Guent, de Tréguier. Celle-ci meurt à son tour en 1859 en donnant le jour à une fille, Marie-Louise. Le séjour de Trédarzec lui devient funèbre et il redemande Guingamp, où il donne l'enseignement primaire de 1860 à 1872. Alors se place sa période de grande production littéraire, et sa traduction du *Paroissien Romain* en breton, que l'Imprimerie Vatar de Rennes, lui acheta 1.000 francs. Le 19 avril 1870, il convolait en troisième noccs avec Augustine Robillard, de Guingamp, fille d'un comptable de la Banque Desjars, et institutrice privée des enfants Vallée, de Locmaria, Belle-Isle-en-Terre. La troisième femme de Le Jean a donc enseigné l'alphabet à notre vieux grammairien François Vallée, qui est né à Locmaria en 1860. S'il y a des descendants et des manuscrits de Le Jean, c'est dans la famille Robillard, (qui existe encore à Guingamp), qu'il faudrait les chercher. La troisième Madame Le Jean, mourut en 1872; alors, désespéré, Le Jean démissionna de l'Enseignement, émigra à Paris, s'adonna à la boisson, et échoua en 1876 dans un hôpital où il mourut.

**

Sa correspondance avec Le Scour fut ininterrompue jusqu'au décès de ce dernier en août 1870. Voici un extrait de l'une des ultimes lettres :

Guingamp, 24 juin 1870.

Gouel mad d'it. Iec'hed digant Done ha kalon da c'houlzav ar boan. Anken vraz a zo koezet war da vignoned abalamour d'az klenved. Done hag ar Werc'hez da rei d'it nerz da vond kalonek beteg ar penn pella mar be red. Goulenñ a ran a chomi c'hoaz en Breiz da zerc'hel en ho za hon iez hag hon feiz, rag pa vez maro-te, piou a gano hep dourenna ?

I. M. I.

QUELQUES AUTRES LETTRES A LE SCOUR

DE L'ABBE JEAN HINGANT

Grand Séminaire de Saint-Brieuc,
le 12 novembre 1867.

MON CHER MONSIEUR,

Mon temps est si court, que je n'ai pu vous remercier de votre beau recueil de poésies, *Telen Rumengol*. Il est déjà lu par plusieurs abbés, quelquefois, deux ou trois viennent me le demander à la fois.

J'ai envoyé à Monseigneur (David), la dédicace de ma *Grammaire* et il m'a écrit pour me promettre son approbation. Il est aussi d'avis que je mette mon recueil de *Proverbes* à la suite de ma *Grammaire*.

Jean Hingant, vicieler.

L'abbé fut d'abord nommé vicaire à Plectin en 1953. Le Scour célébra en vers sa première messe.

Oferon nevez
An Otrou Jan Hingant, en iliz Plectin,
ar 6 a viz Genver 1858.

Sethu te Beleg, ma mignon,
Beleg mad e vi, ha gwirion.
En bro Sant Efflam out savet,
Gant eur vamm vad out bet maget.
Vel sant Efflam ha Sant Iestin,
Sant Erwan, Tuat, Kaourintin,
Ar beorien noaz te a wisko,
Ro d'ezon tamm euz da c'heno;
Bez vit an holl karanteus
Vel ma oa hor Salver Jezus,
Ha bepred dalc'h d'ar iez Santel
Iez hon tadou, iez Breiz-Izel.

L'abbé Hingant passa quelque mois à Plouguiel, puis à Hengoat.

Hengoat, le 13 mai 1868.

MON CHER MONSIEUR LE SCOUR,

La confirmation a eu lieu hier à Tréguier et les enfants de Hengoat y ont été confirmés.

Cela m'a donné l'occasion de pouvoir dire en passant un mot à Monseigneur à propos de ma *Grammaire*, Monsieur Le Flem, de Tréguier, est empressé de l'avoir à imprimer. Monseigneur a approuvé. Mais quand je lui ai parlé d'une souscription, il a eu l'air de dire qu'il n'y fallait pas penser; qu'il valait mieux l'imprimer le plus tôt possible.

Je veux bien imprimer cette *Grammaire*, mais je ne puis me rendre responsable des 1.500 francs que coûterait l'impression. Je voudrais votre avis là-dessus. Dites-moi s'il vous plaît quel est le meilleur parti à prendre; la faire imprimer, ou chercher d'abord des souscriptions avant de mettre hache en bois.

Je compte sur votre approbation ; je désire que vous ra muliez bientôt, car je la placerai en tête du livre avec toutes les autres qu'on ne donnera.

J. H. Vicaire.

Hengoat, le 17 février 1869.

MON CHER MONSIEUR LE SCAUR,

J'arriverai vous voir jeudi en quinze. J'ai corrigé la dernière feuille de ma Grammaire. Pour lundi, on en brochera quelques exemplaires. (1) J'eus désiré aller à Morlaix la semaine prochaine, mais je suis obligé de traduire *Lizero Breuriez ar Fe* (Annales de la Propagation de la Foi) avant de prendre aucun congé.

D'un autre côté, je veux attendre qu'on ait relié les exemplaires que j'ai à distribuer à Plestin, à Morlaix et à Guingamp.

Bet eo ar wastell, ha ken skuiz on bet o kaout ar wastell-ze evel ma vijen bet o kaout eur wastal east. N'am euz ket dornet gant ar c'houist war al leur, mez dornet am euz aliez gant ma zreid an hend a zo etré Hengoat ha Landreger. A bep tu e c'houlenner ma Grammer, da Jetzé ec'h aio unan euz ar re genta a vo goloet. Kresk a zo laket ive war *Geloio ar Fe*. Breman e vo moulet 50 muioch eget diagent. Kenavo, ma mignon ker, gras d'hec'h da vea iac'h, a benn m'hon devo ar blijadur d'en em welet.

J. H.

DE L'ABBE PIERRE HERPIN

Institution Saint-Vincent de Paul, Rennes,
le 31 décembre 1867.

MON BIEN CHER ET ANCIEN AMI,

Ce n'est pas une lettre que je vous dois mais bien trois ou quatre pour répondre à toutes les amabilités dont vous m'avez comblé. Vous m'avez visité d'abord ; ensuite vous m'avez envoyé vos bonnes poésies que j'ai eu tant de plaisir à lire en breton, je vous l'avoue très franchement. Quoique je sois blasé sur tout, que mon dégoût ou mon indifférence pour toutes les littératures de l'Europe soit incontestable, j'ai trouvé un bonheur secret, un charme inexprimable à lire dans une langue qui m'était si chère et que j'aimais tant à parler autrefois, ces chefs-d'œuvre de simplicité, de pureté, de style, de bon goût et d'éloquence même. Dites-moi, mon bien tendre ami, quel secret vous avez employé, de quels moyens vous vous êtes servi, pour conserver une imagination aussi fraîche ? Sans doute suis-je trop usé, trop vieux, trop malheureux, pour m'en servir moi-même, mais pourtant, je tâcherai d'en profiter en communiquant le recueil à d'autres qui sauront l'utiliser.

Il ne me reste plus maintenant qu'à vous parler de ma situation, qui est déplorable. Je suis depuis le 1 Janvier 1867 rentré au Collège de Saint-Vincent comme professeur de langues. J'avais une belle fortune, que j'ai toute perdue. Tout mon argent était

(1) Un vol. de 236 p. Imp. A. Le Flem. Tréguter, 1869.

placé en des valeurs étrangères ou françaises, qui sont réduites à néant et ne donnent plus ni intérêt, ni dividende. Voilà pour quoi je n'ai plus le courage d'entretenir de correspondance. Bien des fois, je vous ai commencé des lettres en breton, et je me mettais à pleurer ; je les laissais là.

Adieu, croyez à ma reconnaissance et à ma vive affection.
H.

Rennes, Janvier 1870.

MON BARDE BIEN AIMÉ,

Que n'ai-je su, deux mois plus tôt, l'apparition de votre *Telen Gwengamp* ? Je vous aurais proposé de traduire en vers français vos vers si simples et si beaux. Je m'acquitterai de la commission dont vous me chargez auprès de la *Semaine Religieuse* de Rennes. Je traduis en ce moment en vers français les plus beaux drames de Shakespeare. Je vous enverrai dans quelques jours plusieurs exemplaires du premier essai, *Le Roi Lear*, vous aurez l'obligeance de les remettre ou de les faire parvenir aux personnes désignées. Je l'ai tiré à 1.200 ex. et en ai vendu 700 à Rennes et environs. Sitôt l'ouvrage épuisé, je me propose d'en faire une autre édition où viendront s'ajouter *Hamlet*, *Macbeth*, *César*, *Les Gentilshommes*.

Rennes, Janvier 1870.

MON BIEN CHER AMI,

J'ai lu avec intérêt le petit livre que vous m'avez envoyé. J'avais la conviction que MM. de la Villemarqué et Luzel étaient dans votre *Breuriez*. Je n'y vois pas figurer leurs noms. Si je n'étais surchargé d'ouvrage, je me ferais un plaisir d'essayer de vous faire une pièce en vers français et en vers bretons, mais j'ai trois heures de classe par jour...

Massabiau, de la *Semaine Religieuse* de Rennes, m'avait promis dire un mot de votre *Telen*. Il n'en fait rien. Ce que vous me dites par rapport à mes confrères du Finistère ne me surprend nullement. Il n'y a guère de confiance à avoir dans personne, même dans le clergé. Je le connais depuis longtemps. Qu'on est heureux de trouver dans cette vallée de misère quelques caractères nobles et antiques qui relèvent les sentiments généreux, ou du moins nous conservent au niveau de nous-même. Adieu.
P. H.

Institution Saint-Vincent, le 20 février 1870.

(L'Abbé Herpin transmet à Le Scaur la traduction faite en vers italiens de sa *Gwers hon Tad Santel ar Pab Pie IX* écrite le 11 avril 1869, à l'occasion du 50^e anniversaire de son ordination. Le traducteur est le chanoine Giovanni de Benedictis, demeurant à Castelluccio-Acquaborana, province de Molise, Italie méridionale.)

En voici les deux premiers couplets :

*Tu seil l'amico dei Bretoni, o Pio,
In Bretagna di ognun tu sei l'amore.
Di ognuno sei l'amore, Uomo di Pio.
Secondo il core !
Il di che Sacerdote ti sacuro,
Dio ti scelse a seder sulla sua sede.
Ti scelse Dio del suo gran Pietro a paro
Per la tua fede !*

Il fait suivre la traduction de ces lignes désabusées :
« Adieu, mon tendre ami, mes moments sont comptés. Je prie ardemment pour votre prompte et entière guérison ; Herpin. »

Rennes, le 30 mars 1873.

MON BIEN TENDRE AMI,

J'avais conservé heureusement un numéro du *Journal de Rennes* où se trouvait mon article sur votre *Tiben*. Je l'ai expédié hier à Grimaud, à Nantes, pour sa Revue. J'ai reçu la *Grammaire Bretonne* (de Hingant). Je la trouve savamment faite, et très méthodique. Je suis comme vous tous: bien d'avis que vous preniez tous les moyens de conserver votre langue. Je crois qu'il faudrait pour cela supprimer les dialectes et ne former qu'une seule langue écrite. Que prédicateurs et bardes s'entendent! Une langue circonscrite dans un espace si étroit, et composé de quatre dialectes, c'est trop. Les bardes me diront qu'ils y trouvent grand avantage à cause des inflexions et des rimes. Pouvant choisir à leur volonté tel ou tel dialecte en écrivant, ils prennent à leur gré dans deux vers une rime appartenant au Léon ou au Tréguier. Selon moi, l'idéal serait un mélange du dialecte raccourci du Léon avec celui du Tréguier. Quoiqu'ayant appris le breton exclusivement dans le Léon, je n'en aime pas toutes les formes. Il est prétentieux, et ne se prête pas autant à l'interprétation des différents mouvements de l'âme que le trégorrois. Celui-ci a plus de vivacité; il est surtout plus riche.

Mon bien cher ami, vous avez embrassé une grande tâche, la régénération d'une Langue, et la régénération d'un Peuple. Je suis fâché de ne pas vivre dans votre milieu. Si j'y étais, je vous aiderais autant que mes forces me le permettent.

Adieu, je désire bien vivement que vous vous rétablissiez complètement... Pierre Herpin.

DE FRANÇOIS LUZEL

Keramborgne, Plouaret, le 23 juillet 1864.

MON CHER CONFRÈRE EN APOLLON,

J'ai reçu votre aimable lettre du 21, la chanson française y incluse, et douze *Bris-Diot ar Ponthou*, qui escortaient la missive comme douze gendarmes. Que je vous fasse mes compliments pour la facilité avec laquelle vous frappez les vers français. Ce n'est certainement pas là votre coup d'essai, et je suis persuadé qu'en vous, comme en moi du reste, sinon le poète, du moins le versificateur français a du précéder le versificateur breton.

Mais, croyez-moi, jetons de préférence notre graine dans le Sillon National. Le sol n'en est pas ingrat, et à chaque printemps, les *querzes* et les *sônes* y fleuriront à l'envi.

Mon intention est de faire imprimer un recueil de mes Poésies bretonnes dans le courant de l'année. J'irai à Morlaix en août, je vous lirai quelques-unes de mes récentes productions, à condition de réciprocité de votre part, et surtout de trouver en vous cet « ami prompt et sûr à vous conseiller » dont parle Boileau.

Votre tout dévoué: LUZEL.

21, rue d'Orléans, Lorient, le 5 février 1865.

MON CHER LE SCOUR,

Ce n'est pas sans une agréable surprise que j'ai lu tout ce qui était contenu sous votre pli du 3 courant. D'abord, un Diplôme de Barde en règle, une lettre d'envoi de l'abbé Quémard, enfin une autre lettre de vous, tout aimable comme à l'ordinaire. Parlons un peu de tout cela.

Il y a déjà quatre ans que je tiens un Diplôme de Barde de M. de la Villemarqué, où je suis qualifié *Barz Treger*. Celui que vous venez de me transmettre ne fait-il pas double emploi? Que signifie le titre de *Aré'hkelennar reizer war ar breizounek*? J'aurais préféré, je vous l'avoue, la simple dénomination de *Barz Treger*, car je ne voudrais avoir aucun titre de préséance parmi mes confrères de *Breiz*. Enfin, qu'est-ce que cette formalité de *An Embannout*? Vous l'avouerez-je? Je crains un peu qu'on se moque de nous, à nous voir prendre au sérieux des titres d'usaires que nous nous confions à sa création, etc.

Tout cela dit avec la franchise que vous me connaissez, je suis très sensible à la distinction dont je suis l'objet. Je vais en remercier chaudement l'excellent abbé Quémard.

J'ai reçu plusieurs lettres, un peu de tous les côtés, sur mon livre (*Bepred Breizad*); toutes sont louangeuses. Une seule détonne par sa froideur et sa réserve; devineriez-vous, si je ne vous le disais, que c'est celle du Grand Barde, du *Penn-Sturier*! (de la Villemarqué). Il me remercie « de la politesse que j'ai eue de lui adresser mon livre » mais pas un mot d'éloges.

Vous savez que j'ai ramené l'ami Proux au combat, il s'est remis à faire de très belles poésies bretonnes. Quant à ce qui est du journal breton *Feiz ha Breiz*, j'en ai à peine entendu parler. L'abbé Henry n'en a guère bonne opinion. Il prévoit que le journal, maladroitement lancé, mal organisé dans sa rédaction, pourrait bien ne pas voir la chute des feuilles.

F.-M. LUZEL, professeur au Collège.

Lorient, le 19 février 1866.

MON CHER LE SCOUR,

Je vous remercie de tout ce que vous dites de bienveillant pour moi, ainsi que de l'hospitalité que vous m'offrez si gracieusement quand j'irai à Morlaix. Je ne sais encore comment je disposerai de mes vacances. Peut-être profiterai-je pour visiter Locmariaker, Quiberon, Gavrinis. Il se peut encore que je prenne un congé plus long pour m'occuper activement du travail que je prépare depuis de longues années déjà; un recueil de poésies populaires dans le genre du *Barzaz Breiz* de M. de la Villemarqué. J'ai déjà de nombreux matériaux, mais comme je veux faire un travail très consciencieux, j'ai besoin encore de fréquenter nos paysans et paysannes de Basse-Bretagne. Enfin, quoiqu'il advienne de mes projets, j'aurai soin de vous tenir au courant...

Voici la question qui doit primer toutes les autres: il faut s'attacher à faire ressortir l'intérêt général des études bretonnes, reconstituer *Breiz* sur de nouvelles bases, de manière à ce que ce ne soit plus un vain mot, mais une réalité qui s'affirme par des actes et des œuvres; demander au Président actuel la manière dont il a géré et défendu les intérêts de l'Association qui lui furent confiés à sa création, etc...

Tout à vous : F.-M. LUZEL.

Lorient, le 30 mai 1866.

MON CHER LE SCOUR,

Je vous dirai que la démolition de notre *Pen-n-Sturier* est commencée. Il a paru contre lui dernièrement dans *La Revue Critique* qui se publie à Paris chez Franck, rue de Richelieu, 67, un article très raide, très bien fait, où il est malmené comme savant, et sous le rapport de la bonne foi. Le Docteur Halléguen, de Châteaulin, y a aussi joint un bon coup de boutoir. Je vous ai toujours dit (et c'est aussi votre avis) que la statue du Grand Lama de la littérature bretonne avait des pieds d'argile. Encore quelques pierres comme celles qu'on lui lance et vous la verrez s'écrouler. J'ai eu plus d'une fois la tentation de prendre aussi ma fronde et de le viser à la tête, mais je suis malheureusement personnellement engagé dans le débat, et ce que je pourrai dire passerait pour être inspiré par le désir de la vengeance et de la haine. Vous autres bardes, vous n'avez pas les mêmes raisons de garder le silence, etc...

Lorient, 5 février 1867.

MON CHER LE SCOUR,

Dimanche dernier 3 février, nous nous sommes réunis à Quimperlé quelques chauds partisans des études bretonnes. Nous avons décerné séance tenante la publication immédiate du vieux Dictionnaire breton français-latin, ou *Catholicon* de Lagadenc et d'Auffret de Coatquéveran, dont la première édition fut imprimée à Tréguier au XV^e siècle. J'ai souscrit 100 exemplaires. Nous avons mûri le projet d'une société pour la publication de pièces bretonnes rares et curieuses, mystères et autres. Les volumes seraient vendus au profit des actionnaires. Vous engageriez-vous pour quelque chose? Il faudrait 2 500 francs environ. Le D^r Halléguen a promis 600. Vous voyez, nous ne nous bornons pas à des vœux stériles. Ecrivez-moi longuement sur tout cela...

Lorient, le 28 avril 1867.

J'ai trouvé votre lettre à Quimper chez M. Salaün, à la petite réunion bardique qui se tenait chez ce dernier pour s'entendre sur les moyens à prendre pour imprimer quelque activité au Mouvement Néo-Celtique. Cette petite réunion patriotique s'est fort réjouie de la bonne nouvelle que nous apportait votre missive. MM. Le Men, Audran, Sauvé, Salaün, Halléguen (1) nous envoient leurs remerciements. Voici ce qui a été arrêté :

1^o Impression immédiate du *Catholicon*, car il faut que l'ouvrage soit terminé pour août, époque de la réunion des bardes gallois à Vannes (2).

2^o Fondation d'une revue bretonne sous le nom *Breiz Izel*, mensuelle ou trimestrielle, rédigée en français et en breton. Le secrétaire de rédaction serait M. Le Men, qui recevrait 600 fr. par an. Il nous faut environ 2 500 francs la première année. M. Halléguen fait 1 000. On compte pour la même somme sur votre dévouement...

(1) Le Men, archiviste du Finistère; Audran, notaire à Quimperlé; Sauvé, receveur des douanes à Quimper; Salaün, imprimeur à Quimper; Halléguen, médecin à Châteaulin.

(2) Le Congrès eut lieu à Saint-Brieuc.

Lorient, le 17 juin 1867.

Comme je vous l'ai dit, la revue *Breiz Izel* est fondée, le premier numéro paraîtra le 15 août. A Pâques tout me semblait arrêté, mais deux jours après mon retour à Lorient, on m'écrivait que le clergé de Quimper s'était ému de notre réunion et que les RR. PP. Jésuites de l'endroit avaient fait des démarches pour entrer dans la rédaction. Je crus voir un piège dans ces avances gracieuses, et je déclarais nettement que si ces Messieurs y entraient, moi j'en sortais. Je savais déjà que le clergé ne s'associera jamais loyalement à une œuvre scientifique, littéraire et patriotique, et que partout où sa collaboration est admise, il travaille à détourner l'œuvre de son esprit primitif pour la mettre au service d'intérêts religieux et souvent personnels. Les choses en restèrent là jusqu'à lundi où l'on a résolument décidé que nous serions indépendants. Nous prendrons pour devise: *Ar wirionez eneb d'ar bed*; adienne que pourra (1).

Oh! la bonne nouvelle que vous m'annoncez en me disant que ce qui reste des papiers de M. de Penguern va entrer sous-votre toit.

Lorient, le 27 décembre 1867.

MON CHER LE SCOUR,

Ces Messieurs (du Congrès Celtique) semblent croire que j'ai quitté Saint-Brieuc avec quelque humeur contre eux. Rien n'est plus faux. De quoi pourrais-je me plaindre? J'ai réussi en tout ce que j'avais entrepris; mes poésies ont été bien accueillies; ma chanteuse bretonne aussi; la représentation de *Sainte-Tryphine* n'a pas essuyé l'échec que vous craigniez, ni attiré le ridicule sur mes acteurs rustiques qui pendant leur séjour à Saint-Brieuc ont été d'une tenue parfaite. Si la recette n'a pas répondu à mon attente, je ne le regrette que pour eux, qui méritaient mieux. Ils n'ont eu que 17 fr. chacun, plus les 50 fr. que de La Borderie me donna pour eux, enfin 19 fr. net; à peine de quoi payer leur voyage et leur séjour.

Je vais commencer la publication de mon recueil de Poésies bretonnes; le premier volume contiendra les *Guerziou*, le second, les *Soniou*.

Lorient, le 22 Janvier 1868.

Bien des remerciements pour votre souscription de 100 fr. à mes *Guerziou Breiz Izel*. Je n'attendais pas moins de vous, car je sais qu'on vous trouve toujours prêt à encourager les Lettres bretonnes. J'ai entrepris là une affaire sérieuse, et ne sais comment je m'en tirerai. Les souscriptions ne pleuvent pas, il s'en faut. Celle de M. de la Villemarqué est arrivée la première. Je viens de lui écrire pour l'en remercier, et aussi de ce qu'il a écrit de mon *Bepred Breizad* dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*. J'ai vu avec plaisir que vous y êtes aussi bien traité. *Arcades umbo*.

M. Du Cleuziou m'a écrit ces jours derniers qu'il venait d'acquiescer les manuscrits de la collection de M. de Penguern.

(1) *Breiz Izel* ne parut jamais, ni le *Catholicon* non plus.

Plouaret, 25 septembre 1853.

Je trouve votre lettre en revenant d'une excursion dans le Tréguier. Dans cette excursion, j'ai découvert deux *tumuli* foviols sur les bords du Jaudy.

M. Gaultier du Mottay m'écrivit l'avortement du Congrès de Brest. Une des principales causes a été la déclaration faite par MM. de la Borderie, S. Ropartz et de la Villemarqué de ne pas s'y rendre. Je m'en doutais bien.

Halléguen est allé chez Le Men prendre connaissance de votre circulaire de convocation de la *Breuz*. Tenons bon! Je suis persuadé que nous réussirons, et nous aurons eu le mérite d'avoir commencé, d'avoir eu foi en notre œuvre, malgré l'indifférence des uns, l'hostilité des autres.

Brest, 12 décembre 1853.

MON CHER LE SCOUR,

Me voilà installé à Brest, et ce n'est pas sans peine. Je suis logé 57, rue de la Mairie. Je suis allé voir M. Pirion, imprimeur, et ai pris 6 exemplaires de *Telen Gwengamp*. Je n'ai pu encore voir M. Maurès à la Bibliothèque. J'ai vu Milin, et l'ai invité à dîner avec moi, mais il ne m'a pas octroyé ce plaisir. MM. Milin et Troude semblent désirer n'avoir aucune relation avec moi. A leur aise. Je creuserai mon sillon isolément, s'il le faut, mais sans haine, toujours disposé à encourager et à applaudir aux efforts de tous ceux qui rendront quelque service à la Cause Nationale, quels qu'ils soient, et d'où qu'ils viennent.

Au revoir, et tout à vous,

F.-M. LUZEL.

DE LA VILLEMARQUE

Au Manoir de Keransker, près Quimperlé
ce 13 décembre 1851.

MONSIEUR ET HONORABLE COMPATRIOTE,

Je viens de recevoir votre lettre du 3 décembre confiée par vous à Madame de Cornouaille (1). Je vous remercie cordialement de ce qu'elle contient d'aimable et de flatteur pour moi.

L'estime des hommes de cœur comme vous est une récompense bien au-dessus de ce que j'ai pu faire dans l'intérêt de notre Nationalité Bretonne. Si Dieu me prête vie et secours, je tâcherai de me rendre moins indigne de cette bienveillance qu'on me témoigne.

Je suis heureux que Le Braz (2) m'ait mis en rapport avec vous, Monsieur. Quant aux chanteurs que vous me demandez, nous avons eu le chagrin de perdre nos deux meilleurs ici depuis peu de temps. Le seul que je connaisse maintenant capable de remplir vos vœux est un nommé Flézant, de Motreff, il a une voix superbe et chante avec feu. Sa sœur l'accompagne et n'a guère comme lui que vingt et quelques années. Le recteur de Motreff pourrait vous le dire. S'il était mort aussi, M. Jean de Penguern, de Lannion, pourrait vous trouver chez lui votre affaire...

(1) Sa mère, qui avait un hôtel particulier sur le quai de Tréguier, à Morlaix.

(2) Juge de paix à Pont-Croix, mort très âgé, dans les premières années de ce siècle.

Puisque vous êtes assez bon pour vous intéresser à Le Braz, veuillez lui dire qu'il est indispensable de suivre une orthographe régulière pour le recueil qu'il doit publier. Il faut que ses Poésies soient achetées par tous les amis de l'école critique dont Le Gonidek était l'illustre chef. S'il ne suit pas la méthode de ce dernier, il perdra beaucoup dans l'estime de ses meilleurs juges. Du reste je crois prêcher à un converti car son *Morgan* ne laisse guère à désirer.

Veuillez croire à mes sentiments les plus sympathiques,

Th. HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

Keransker, ce 29 novembre 1853.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai remis pour vous être adressé, un ballot de mes Chansons illustrées, à Madame de Cornouaille. J'y ai joint quelques exemplaires d'une *gwerz* et d'une *son* qu'on m'a envoyés de Lannion. J'aurais voulu vous faire passer aussi un fort beau chant, *D'ar Freviz divar benn ar iez brezonek*, mais je n'en ai plus trouvé d'exemplaires. J'attends avec impatience votre *Gralan a Gear-Is*. En attendant, je vous fais mes compliments sur votre Ecole de chanteurs. Vous me rappelez ces *archaedoi* de la Grèce qui formaient des rhapsodes et composaient eux-mêmes des poésies distinguées. Veuillez m'envoyer vos élèves au mois de juillet, ils trouveront dans mon canton une abondante moisson de gros sous.

Ce que vous me dites de votre autre élève, le jeune Kloarek, Olier Souvestre, m'enchantait également. *Pergite Pierides!* comme s'écriait notre regretté ami J.-M. Guizouarn, ce poète véritable, si vite enlevé à son pays.

Croyez à toute ma sympathie et à mon estime particulière. Votre dévoué compatriote,

Th. DE LA V.

Keransker, ce 18 décembre 1853.

MON CHER MONSIEUR LE SCOUR,

Ce que vous me mandez de vos pauvres chanteurs me touche beaucoup. Je ne suis pas moins touché de votre sollicitude pour eux, et approuve grandement ce que leur position vous inspire de généreux. Oui, il ne faut pas tarder à s'intéresser à leur sort, M. de Kergrist (1); s'il est besoin du secours de la Préfecture, je vous l'aurai aussi, mais votre moyen me semble suffisant pour leur obtenir l'estampille de la police.

J'admire aussi beaucoup votre générosité vraiment princière à l'égard de Notre-Dame de Rumengol. Certes, Notre-Dame vous devra de la reconnaissance. En attendant qu'elle vous le témoigne au Ciel, vos compatriotes vous l'exprimeront ici-bas, et je m'inscris en tête.

Keransker, ce 15 août 1853.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai lu avec plaisir tous les morceaux que vous m'avez adressés au sujet de N.-D. de Rumengol, dont vous êtes le si digne barde et servent. Déjà M. Kémar me les avait fait passer à Paris. Le breton en est en progrès et l'orthographe aussi. *Tu pe du! Gonidek*, et rien que *Gonidek*. *Bea droug gant neb a garo, gret al Ieven, heuillet a vo.*

(1) Maire de Carantec.

Que deviennent les chanteurs, vos élèves? Envoyez-m'en quelques-uns. Tous les hivers il m'arrive des chercheuses de chansons que je renvoie les bras chargés de *Barzaz pe Ganaouennou Breiz* qu'elles sèment dans les Montagnes d'Arréz. Au moins ces bonnes femmes, on ne les arrête pas, comme les chanteurs formés par vous, et stupidement mis au violon par je ne sais quel Préfet comme ils le sont tous.

Quand vous irez à votre chère église de Rumengol, vérifiez sur les plus anciens titres l'orthographe réelle du nom. Je me doute que c'est *Run-Mengol*, de *Run*, prononcé *Ru*, Tertre. Quant à *Mengol* je ne m'en rends pas un compte satisfaisant, et je le soupçonne altéré. Les vieilles orthographes sont les seules et vraies bases des bonnes étymologies.

D'hoc'h a wir galon. Kermarker.

Keransker, etal Kemperlé, 7 east 1863.

AOTROU HA KENVROAD KER,

Ho trugarekaat a ran evid ar vadelez hoc'h eus bet da gas d'in ho kanaouennou nevez. C'houi zo eur gwerzaouer didorr, ha neb a glev ho kwerziou no dorr kenneubeut he c'hoant d'ho c'hlevont. Evidoun, eun dudi eo d'in ho c'hana. *Fistoulik*, dreist ar re all, a lak achanoun da c'horzin a bouez penn. Me garche gwelet ahanoc'h o sevel eur ganaouen ker flemmuz hag hounnez diarbenn ar *c'hragacherien*. Mont a rai ar brezonek da goll gantho. Red eo ober goap outho, a heut-all, hi a c'hounezo warnomp.

Na gredit ket ez eo gwelloc'h
Brezonek tud vit gallek moc'h!

Eun dra vad a vije dastum ho Kanaouennou en eul levr. Me garfe zoken e tastumec'h ar gwella gwerziou savet a nevez peb bloaz gant Kenvreudeur *Breuzie Breiz* hag ho lakafec'h da voula. Setu aze va mennoz hag hini an Abad Herry. O c'hortoz hoc'h hini, e kasan d'eoc'h, etc.

KERMARKER.

Paris, 13, rue Bonaparte, 13 ebrel 1866.

AOTROU HA KENVREUR KER,

Ho trugarekaat a ran evid al lizer hoc'h eus bet ar vadelez d'he gas d'in. Skrivet am dije d'an Aotrou Daniel, nemet a'ozoun et e pelec'h e ma Bulat. Daoust hag ez eo tost da Vontroulez? Abarz komz prena, e vo red gouzout petra dal ar marc'hadourez, ha m'am euz ket gwelet c'hoaz hini an Aotrou Daniel, pe evit lavaret gwel, hini an Itron Pengwern Mont a rin da Vulat, mar ez it, ha ganec'h, gant plijadur. Pe da vare e tiguzezo ganin gwerz *Iliz ho parrez?* Hiraec zo warnoun d'he gwelet.

Me garche kerkoulz eveld hoc'h en em gaout gant Barzed Breiz. Nemet ar Veleien ne fell ket d'ezho mont pell euz ho henchou boaz, ha n'her gellont ket, dre m'ho deuz karg a encou. Kenavezo, Aotrou ker; klenved va itron a ra d'in kalz poan spered.

K.

Paris, 13 septembre, 1867.

MON CHER MONSIEUR LE SCOUR,

Au moment où j'ai reçu votre lettre, je pensais précisément à vous envoyer deux très importantes concernant M. Milin, où il est question de son avancement. Il faut absolument que notre excellent compatriote sorte de la position où il se trouve...

Quant aux injures qu'on m'adresse, vous avez bien de la bonté de vous en affliger. Dans la vie littéraire la vraie dignité consiste à mépriser ses ennemis. Quelle tâche ingrate, si l'on voulait relever à tout propos ce que l'ignorance, le dépit ou l'intérêt inspire à la médiocrité!

D'hoc'h a wir galon, Aotrou mad.

Keransker, 30 mars 1870.

Merci de votre sympathie, Monsieur et bien cher compatriote et ami. Je vous plains d'être atteint de la maladie qui a emporté ma joie et mon bonheur. Que le Bon Dieu vous conserve à vos enfants. Lui seul donne la force et le courage. A vous de cœur.

Confidenciel. — N'est-ce pas vous qui m'avez fait demander de venir en aide à notre compatriote Luzel? En ce cas, veuillez me dire ce qu'il désire et à qui je dois m'adresser pour lui être utile. Mais qu'il ne sache jamais, je vous en prie, ce que j'aurai pu faire pour lui. Si je réussis, je serais assez heureux et payé.

H. V.

CONCLUSION

Jean-Pierre Le Scour était encore en relations avec Prosper Proux (1), Charles de Gaulle, de Paris, Y. Hernot, de Lannion, Geslin de Bourgogne, de Saint-Brieuc, et avec les nombreux prêtres-bardes qui cultivaient la langue bretonne dans la période qui se termine avec la guerre de 1870. Les nommer tous est impossible. Quelques-uns ont laissé des poèmes, des cantiques, des écrits d'une certaine valeur, dispersés, et difficiles à retrouver.

Ainsi donc, toute la Bretagne bretonnante, excepté le Vannefais, qui semble être resté replié sur lui-même, malgré le lustre que les abbés Guilloüme et Le Joubioux firent jaillir sur son dialecte, toute la Basse-Bretagne convergait à Morlaix autour du *Barde de Rumengol*. Comme il était foncièrement bon, hospitalier, généreux, les Auteurs les plus célèbres comme les plus obscurs le prenaient pour conseiller et pour confident. Autour de sa houlette de fondateur de *Breuzie Breiz*, il sut grouper les caractères les plus divers, et parfois les plus inconciliables. Tous lui racontent leurs joies, et leurs déceptions. Celles-ci dominent, et la lecture des correspondances de nos écrivains du XIX^e siècle nous laisse une impression de profonde tristesse... Ils ne sont pas heureux.

Comme aujourd'hui, nous voyons là des gens que leurs penchants ont porté à se faire les champions d'un idéal. Ils ont chacun une profession qu'ils accomplissent scrupuleusement. Le Scour est marchand de vins; Milin, comptable; Le Jean instituteur; Luzel, professeur; Proux, percepteur; Rannou, hôtelier; Hernot, sculpteur; Souvestre, employé de chemins de fer; etc. Mais leur esprit n'est pas là. Chaque soir il s'évade de sa

(1) Voir Prosper Proux e vuez, e lizezou, e oberou, par F. T. Jaffrennou, 1 vol. de 230 pages: 1912.

prison! les voilà partis pour le Pays du Rêve. Pour eux, la Poésie domine tout. La Bretagne Nationale sera dirigée par des poètes. Ils ne sauraient l'envisager autrement. Ils jugent le vrai Breton, au nombre et à la valeur des couplets qu'il a alignés, à ses trouvailles de jolies expressions.

Cette Ecole Romantique a-t-elle obtenu des résultats pratiques ? C'est une autre histoire.

Et d'abord, qu'entend-on par résultat pratique ? Gagner de l'argent ? Exploiter des domaines ? Enrégimenter les foules ? Ils n'ont rien fait de semblable. Avec leur mentalité ils étaient condamnés à rester un Cénacle. Le résultat d'une Littérature. De plus, leur influence s'est fait sentir, de Luzel sur l'école d'Anatole Le Braz, de Le Scour sur l'Ecole Bardique, de Le Gonidec sur l'Ecole Vallée. En 1898, lorsque nous avons fondé *Kerredigez Vreiz*, nous étions sous l'influence des livres de nos devanciers immédiats. Voilà pourquoi notre mouvement Breton est demeuré, lui aussi, d'essence romantique jusqu'en 1914. A sa base, la Poésie, le Théâtre, la Musique, le Costume ; Amour et Nostalgie.

Avons-nous obtenu des succès plus marqués que nos prédécesseurs ? Il serait prétentieux d'affirmer que le peuple breton marche avec nous. Contre la débrettonisation par l'Enseignement, notre influence égale zéro.

Nos fêtes attirent des milliers de spectateurs ; oui ; mais cette foule qui nous applaudit ne s'abonne pas à nos publications, n'achète pas nos livres. Sans cela, quelle prospérité aurions-nous !!!

* *

Alors, en 1919, une autre Jeunesse s'est fait jour. Elle s'est dit :

« Rejetons les méthodes Poétiques pour emprunter les leurs à l'Irlande, à l'Alsace, à la Catalogne ». Elle s'est dit : « Nos devanciers ont chanté le pays ! Ils ont propagé en strophes enflammées la haine de l'Etranger. A nous de réaliser ce qui est demeuré dans le domaine du Rêve. Soyons des hommes. Agissons ».

Cette génération s'est lancée à corps perdu dans la bataille du forum. Elle a délaissé les harpes. Elle a suivi l'adversaire sur son propre terrain. Elle a visé à réaliser ce que les Bardes se contentaient de prophétiser dans un avenir imprécis.

Après une action qui a duré un cycle décennal, il a fallu abandonner cette conception. L'Ecole Politique a allumé des *tantad* sur les Ménez, mais elle n'a pas obtenu la Victoire.

Le peuple breton est trop courbé sur son labeur quotidien pour s'engager dans des aventures.

* *

Il y a un siècle que les Intellectuels bretons, à la suite de La Tour d'Avvergne-Corret, de Le Gonidec, de La Villemarqué, de Brizeux ont entrepris de sauver la langue celtique, et de l'enrichir. C'est l'Ecole Poétique qui a donné le branle ;

c'est encore elle, j'en ai la conviction, qui obtiendra le plus de faveur, car les Bretons, qu'on le veuille ou non, sont d'incorrigibles Idéalistes et ce n'est qu'autour d'un Rêve qu'on peut vraiment obtenir leur collaboration désintéressée. Celui qui fera du mouvement breton un mouvement alimentaire ne sera pas compris.

Honneur donc aux bons écrivains du Groupe Le Scour, laïques et prêtres, qui dorment dans nos petits cimetières des villes et des bourgs. Une seule chose les occupait et les consolait sur terre, comme nous du reste leurs disciples : au milieu de leurs affaires, de leurs occupations, c'est à la Bretagne qu'ils pensèrent d'abord.

Que celle-ci pense aussi un peu à leur mémoire. Ce sera leur apporter un peu de cette immortalité qu'an fond ils convoitaient, dans cette petite presqu'île qui était, pour eux, Tout l'Univers.



UN MÉMOIRE D'APOTHECAIRE EN 1667

par Louis LE GUENNEC.

Qui n'a souri à la première scène du *Malade Imaginaire*, en écoutant ce nigaud d'Argan éplucher le compte burlesque de Monsieur Fleurant, son apothicaire, et détailler tous « les clystères insinuatifs, préparatifs et remollients » que Monsieur Purgon ordonnait « pour amollir, humecter et rafraîchir les entrailles de Monsieur », balayer, laver et nettoyer le bas-ventre de Monsieur », sans préjudice des potions, des juleps et autres médecines ?

On pourrait croire que Molière a forcé la note bouffonne, afin de mettre le public en joie. Mais si j'en juge par le mémoire d'apothicaire que j'ai sous les yeux, et qui fut authentiquement dressé, en l'an de grâce 1667, par Maître Isaac Deschamps, sieur de Saint-Trojan, pharmacien et herboriste ordinaire du Roy à Morlaix, il apparaît bien que le grand comique s'est borné purement et simplement à transcrire, sans en modifier presque un seul mot, certains articles choisis dans les comptes du Diafoirus, à qui sa santé chancelante l'obligeait de recourir, et à l'égard duquel cet emprunt fut sa vengeance.

Isaac Deschamps était venu exercer son art à Morlaix vers 1660, d'une province qui pourrait être l'Annis ou la Saintonge. Il y épousa une jeune bretonne de bonne famille noble, Yvonne de Keranguen, dont le père possédait en Plougouven le modeste manoir de Kervoazou. Elle en demeura l'héritière, ce qui permit à l'honnête pharmacien-herboriste d'y finir ses jours en homme de qualité, vers 1680. Il laissa quelques enfants, dont un prêtre, qui eut des difficultés avec l'évêque de Tréguier, Mgr Jégou de Quer-

villio, et un fils marié à une demoiselle Allain, desquels la postérité était éteinte avant le milieu du XVIII^e siècle.

C'est le 20 octobre 1666 que Maître Isaac Deschamps eut l'avantage de donner ses premiers soins à la châtelaine du manoir de Penanru en la paroisse de Ploujean, demoiselle Anne Salaun, épouse d'éuyer Bernard Quintin, seigneur de Kerhuon et de Rochglaz.

Ce Bernard Quintin appartenait à une vieille et notable famille morlaisienne anoblie par le duc François II. Il avait été jurat, juge-consul, maire de Morlaix en 1643, et, après avoir amassé par le négoce de mer une fortune assez rondelette, il s'était retiré dans sa terre de Penanru, acquise par son père Pierre Quintin de Rochglaz du marquis de Kerjean, afin d'y vivre noblement.

Notre apothicaire trouva Madame de Kerhuon « indisposée d'obstructions de foye et de ratte, avec douleur de teste et du costé senestre. » Il lui compose un remède consistant en « une bouteille d'apozèmes (tisane à base de végétaux laxatifs, hépatiques, spléniques et spécifiques pour en user trois grandes prinzes (doses) par jour, une au réveil du matin, la deuxième deux heures après dîner et la troisième le soir à l'heure du sommeil. » Chaque jour la bouteille, contenant une pinte, devait être vidée et remplie à nouveau. Chaque bouteille coûtait 3 livres. Enfin, le 27, jugeant que sa potion avait produit tout l'effet qu'il en attendait, l'apothicaire-herboriste couronna le traitement en faisant absorber à sa patiente « une prinze de pilules d'extrait de *Panchimagoque arctique et céphalic*, spécifique pour purger le cerveau ».

Le 19 février 1667, on réclamait encore ses soins au manoir de Penanru, « Monsieur estant tombé de cheval, venant du Trounévez (Traonévez en Ploujean), et s'estant très contus l'épaule senestre et noirey tout le flanc dudit costé ». Maître Deschamps appliqua sur les parties endommagées « deux grands emplastres *ad fustes* », qu'il compta à son client 3 livres l'un. Le lendemain, M. de Kerhuon tremblait de la fièvre, saignait du nez, ressentait une soif ardente. Son docteur lui apporta « une bouteille de pot apozèmes laxatifs hépatiques et réfrigérants usuels spécifiques, pour en boire à sa grand soif ». Le 22, le blessé souffrait de la gorge et avait la bouche ulcérée, ce qui lui valut « une bouteille de gargarisme détercif et spécifique », valant 2 livres. Une autre bouteille d'apozèmes par là-dessus et la guérison s'ensuivit.

Le 20 mai, « Madame estant malade d'une fièvre lente et traînante de long temps », eut de nouveau recours à l'homme de l'art. Celui-ci la traita au moyen de « pintes d'apozèmes », décidément véritable panacée, et de pilules « d'extrait de *panchimagoque* contre sa grande mélancolie ». Puis il lui prépara « 8 prinzes de poudre Algerot splénique usuelle spécifique pour en user dans ses bouillons par 8 matins consécutifs ». Le personnel du manoir bénéficia aussi de ses visites. Il fit avaler à la servante Marie de Landerneau des pilules céphaliques, et confectionna pour la gouvernante « contre sa migraine deux emplastres pour appliquer sur les deux artères temporales ». Etant venu, le 28, pour saigner Madame au bras droit, il saigna gratis la bonne. Le 30, « ayant saigné Madame au pied senestre », Marie de Landerneau profita également d'un second coup de lancette. Une prise de pilules « cordiales et istériques » compléta la cure de sa maîtresse, pendant laquelle Maître Deschamps avait fait au manoir 12 visites à 1 livre chacune.

Trois mois plus tard, le Fleurant morlaisien reprenait encore le chemin de Penanru, mais cette fois les circonstances s'annonçaient plus graves. Atteint d'hydropisie, le pauvre M. de Kerhuon avait cru devoir préférer à ses soins ceux d'un médecin rival, le sieur Poullier de la Valletière, qui l'abandonna au bout de quarante jours dans le plus pitoyable état. « Réduit aux extrémités » l'infortuné dépêcha un sien oncle, le sieur de Kerestec, pour supplier Isaac Deschamps d'accourir à son chevet et de lui sauver la vie. Ce dernier arriva donc, et trouva le patient fort mal en point, « exténué d'une longue et grêve maladie avec manisme et presque extinction de la naturelle chaleur causée par une esmorrhagie et perte de sang tant par le nez, vomissements que par les selles, et sy excessive, au dire du sieur de Valletière, jusques à la quantité de 15 litres de sang, ce que je ne puis croire ». De plus, il constata « une complication de maladie tant d'un flux *hepatic* et *heuteric* qui luy causoient fréquentes *lipotimies* et *cardialgies* ».

Tout cela était d'un funeste présage; mais aussi quel triomphe et quelle réclame pour l'apothicaire-herboriste s'il parvenait à mener à bonne fin cette cure désespérée, s'il arrachait ce quasi-moribond aux doigts glacés de la Camarde! Aussi, que ne lui fit-il point absorber, sans parler des inévitables pintes d'apozèmes! Tour à tour ou tout ensemble, il usa « du vin de Coulombe artificiel, spécifique, cordial et roboratif, avec esprits et elixirs de vie, pour lui fortifier le cœur et l'estomach, tempérer le foye, dépuré et régénérer le sang »; de la « poudre Algerot aperitive pour dépuré son sang, tascher à remettre son foye brûlé et débille, oster sa fièvre, provoquer l'urine et desopiller la rate et mezantère; de « sachets *interbastés* de *phomantations* aperitives, calmatoires et roboratives pour appliquer sur tout l'abdomen, foye, ratte et hypocondre ». Naturellement intervenaient de-ci de-là des « clystères calmatoires, détercifs, réfrigérants, lémitifs, aperitifs et anodins avec sirops », tels que Monsieur Pargon lui-même n'en eût pas dosé de meilleurs. Il est vrai que Maître Deschamps comptait les siens 2 livres, et que Monsieur Fleurant se contentait de 30 sols. Encore ce lard d'Argan se plaignait-il d'être écorché!

Hélas! en dépit de toutes les « confections cordiales », vins artificiels, poudres et autres drogues, la convalescence n'apparaissait point, le pauvre hydropique allait de mal en pis, et peut-être succombait-il à ce gavage de remèdes hétéroclites. Il se prépara chrétiennement à la mort, fit son testament, communia le lundi 12 septembre, à deux heures après minuit, et reçut le 18 ses derniers sacrements. Cette nuit-là, Maître Deschamps la passa tout entière au chevet du malade « la nouvelle lune estant à 2 heures 3 *cartes* après minuit, et *hapriendant* ce changement ». L'instant critique se passa sans encombre; un peu d'espoir revint. La lutte contre le trépas se poursuivit quelques jours encore à coups de « clystères calmatoires et nutritifs », « de vins à l'asside végétal ou de cèdre », « de sirop béchique magistral », de vins de Coulombe, etc...

Enfin, le bon apothicaire dut s'avouer vaincu. Il resta pourtant jusqu'au bout sur la brèche, veillant le moribond pendant la nuit, « ledit sieur malade l'ayant prié de ne le point abandonner, tant pour l'observer que pour lui faire à heure et temps administrer les aliments convenables ». Mais il le visita le 26 « sans luy avoir rien administré » (c'était bien la première fois!), car il l'avait « trouvé dans sa passion » (c'est-à-dire à l'agonie) « dont il rendit son âme à Dieu le mardy 27, environ les 4 heures du soir ». Bernard Quintin avait vu le jour à Saint-Melaine de Morlaix le 6 avril 1603. Il

était fils de Pierre Quintin, écuyer, sieur de Rochglaz, maire de Morlaix en 1616, et de Christine Nouel. Son corps fut enterré le lendemain 28 septembre 1667 en l'église des Récollets de Cuburien, sous une tombe plate à ses armes qui existe encore, je crois, dans le dallage de la nef.

Quelque temps après, l'apothicaire présenta sa note à la veuve de son malheureux client. Elle se montait à la grosse somme de 239 livres, valant au moins 4.000 francs de nos jours. Dans le dernier article, Isaac Deschamps rappelle que les parents du défunt lui avaient fait promettre de ne pas quitter Morlaix et de se tenir toujours à sa disposition. « Avoir resté en ville, écrit-il, exprès pour son sujet et l'avoir préféré à tous autres malades de la ville et de la campagne, quoiqu'en grand nombre en ce temps là et grande mortalité, et avoir perdu mes journées ainsy que j'aurois pu les gagner à la campagne à raison de 6 livres par jour pendant tout le temps de sa maladie depuis le 4 septembre 1667 jusqu'au jeudy 22 du dit mois, qui font en tout 19 journées de sa maladie mortelle ». En conséquence, il réclame de ce chef 114 livres. Les a-t-il obtenues ? Cela n'est pas certain ; mais comme « compte d'apothicaire », ce raisonnement et ce calcul sont à retenir...

Avec son jargon farci de noms techniques empruntés au latin et au grec, ses drogues bizarres aussi coûteuses qu'inefficaces, le digne sieur de Saint-Trojan eut joliment complété, joint à Purgon et à Fleurant, un trio de médecins grotesques. C'est en songeant à des farceurs de ce genre que Molière, qui savait à quoi s'en tenir sur la science des soi-disant guérisseurs de son siècle, fait prononcer à Beralde la phrase fameuse : « Je trouve la médecine, entre nous, l'une des plus grandes folies qui soient parmi les hommes, et à regarder les choses en philosophe, je ne vois point de plus plaisante mômérie, je ne vois rien de plus ridicule qu'un homme qui veut se mêler d'en guérir un autre ».



Dans notre prochain numéro, une étude avec dessins de M. Jean Guillotin, sur le merveilleux Monument d'Architecture Bretonne du XVI^e siècle qu'est L'EGLISE DE BULAT PESTI-VIEN, sa statue en argent, son lutrin, etc.



Saorstat na h-Eireann (Etat libre d'Irlande)

d'après un reportage de Camille DAVID

Le débarquement à Dun-Laoghaire (Kingstown) au lever du jour, dans une atmosphère saturée de brume, n'a rien qui fasse présager une convulsion prochaine. Les douaniers, en uniforme gris-vert, ne font guère de difficultés. Pas de visite de passeports.



EMON DE VALERA
né en 1881 à New-York d'un père espagnol et d'une mère irlandaise

Je gagne la gare sans être autrement importuné. La petite ville de Kingstown, qui abrite ses villas élégantes en face de la mer d'Irlande, est encore endormie. Un train banlieusard me transporte à Dublin. Dans le compartiment bas, étroit, non éclairé, j'ai

pour compagnon un paysan, un prêtre, deux jeunes filles aux joues rondes qu'encadrent de longues tresses, et une religieuse qui les accompagne. Cela sent le petit pays. Tout le monde est muet. Mon arrivée à Dublin ne me semble pas avoir été remarquée. Mon taxi n'est pas suivi. La signature du livre des voyageurs, à l'Hôtel, n'est accompagnée d'aucune demande de papiers.

Cependant, les sombres souvenirs des dernières années de la domination anglaise me travaillent intérieurement, en descendant Sack Ville Street, débaptisée en O'Connell Street. Le Général Post Office, témoin de luttes héroïques, n'est pas encore entièrement remis de ses blessures. Le *Four Courts* embué des brouillards qui montent de la rivière Liffey n'a pas encore vu disparaître les traces de l'incendie de 1922, quand les derniers soldats républicains s'y firent sauter, plutôt que de se rendre à leurs anciens compagnons d'armes, accusés d'avoir trahi la cause de l'indépendance.

Ces souvenirs m'ont poussé à faire un pèlerinage au cimetière de Glasnevin, le plus grand du monde. Toute l'histoire de la libération d'Erinn s'y lit en noms sacrés. Dominant la plaine funéraire sur un tertre dont la paroi extérieure est creusée de caveaux, s'élève une tour ronde de 50 mètres. C'est le monument d'O'Connell, libérateur de l'Irlande Catholique. En longeant les allées bordées de cyprès, on lit avec respect les noms de Parnell, de Curran, d'Arthur Griffith, premier Président de l'Etat libre.

Trois emplacement éloignés les uns des autres. Ici, le monument aux Martyrs de 1916, aux Républicains unis contre l'opresseur anglais. Là-bas, un étrange parterre de cloches en verre: 206 républicains tués dans la guerre civile qui succéda au Traité anglo-irlandais de 1921, auxquels ils s'étaient ralliés.

En avant du parterre, sous trois cloches de verre et une croix de violettes, repose Michael Collins, ministre, signataire du Traité, qui périt assassiné.

Un autre parterre, à 100 m. de l'autre, recouvre 33 soldats de l'Armée Républicaine, qui avaient continué la lutte pour l'indépendance absolue. A côté, leur chef, la comtesse Markiewicz.

Il y a 10 ans de cela.

Cette époque allait-elle naître ?

Je n'observais rien, dans la vie ordinaire de la rue qui permit de le supposer. En traversant O'Connell Bridge un placard attira mon attention: « Tribunal militaire: trois condamnations. »

Il donnait la réponse à ma question.

Je suis allé voir siéger au Collins Barracks le tribunal d'exception créé par le Gouvernement Cosgrave. C'est une Cour Martiale. Elle tient audience tous les jours. Les casernes Collins servent aussi de prison politique. Les arrestations de républicains sont nombreuses. Le tribunal est composé de 5 officiers supérieurs, qui peuvent prononcer la peine de mort, ou celle du fouet. Leur jugement est sans appel.

Dans le box des prisonniers se trouve un paysan de Kerry, accusé de faire partie de *Saor Eire* (Libre Irlande), organisation illégale. L'accusé conteste. Cet acte d'insolence lui vaut 3 mois de prison. Son crime sera jugé à l'expiration de cette peine. Cet exemple en dit long sur la sévérité de ce tribunal d'exception. Successivement comparaissent des prisonniers de Waterford, de Tralee, de Galway. Ainsi se révèle à ma curiosité d'enquêteur, l'étendue du mouvement révolutionnaire républicain. Une armée secrète fait

trembler le Gouvernement établi. La preuve, c'est la loi pour la Sûreté Publique que la *Dail* (Chambre) a votée; La lutte pour l'Indépendance reprend après dix années de calme superficiel, pendant lesquelles l'ancien parti *Sinn Fein* (Valéra), a abandonné son opposition active. L'ancienne armée républicaine s'est reconstituée secrètement sous le nom de *Saor Eire*, qui est la plus importante des 12 organisations proclamées illégales: *Saor Eire*, *Oglach na-h Eireann*, *Fianna Fail*, *Cumann na-m Ban*, *Ligue Ouvrière*, *Corps de Défense Ouvrier*, *Ligue des Femmes pour la défense des prisonniers*, *Parti Révolutionnaire*, *Ligue Irlandaise*, *Comité des Fermiers*, *Bureau de documentation ouvrière*.

Mais il n'existe réellement aucune union entre ces organisations. Toutes avec des buts différents, exploitent le sentiment nationaliste.

Le *Sinn Fein* s'est tronçonné en trois partis qui s'attaquent violemment: *Sinn Fein* (nous-mêmes); *Cumann na-n Gaedh'al* (société du Gael), et *Fianna Fail* (les Purs de Fail, *Imis Fail*, ancien nom de l'Irlande).

La proclamation du 20 octobre 1931 ordonnait la remise des armes. Les républicains en possèdent des dépôts importants, et leur secret est bien gardé.

L'Eglise Catholique appuie l'Etat Libre. Elle a lancé l'excommunication contre les membres des « associations illégales », mais sans résultat, ce qui, dans une population très religieuse, est un signe grave.

Nous commettons l'erreur de croire que l'Irlande, quoique possédant un self-gouvernement, est véritablement un Etat libre. En réalité elle est une Dominion de la Communauté Britannique. La République d'Irlande, dont Patrick Pearse fut proclamé Président en 1916, et Edmond de Valéra en 1919, n'a jamais eu d'existence reconnue.

Cependant, l'Irlande jouit d'une indépendance relative, mais qui ne suffit pas aux Républicains.

Nous avons écouté ce que disent les Leaders.

Le Président Cosgrave nous a dit que son Gouvernement était décidé à étouffer l'opposition. Il répond à la violence par la violence. Il sera impitoyable pour les « sociétés secrètes ». Les jurés craignant des représailles, une cour martiale a été constituée à cause de cela.

D'après M. Cosgrave, la Jeunesse est minée par des influences étrangères (bolcheviques) qui la jette sur des chemins déviés. On exploite le traditionnel sentiment anti-anglais pour donner une apparence de raison à une Révolution. Les Irlandais qui respectent l'ordre établi sont entièrement libres. On ne peut rien reprocher au Gouvernement: il a fait construire 25.000 maisons. Il a développé l'agriculture. Il a réalisé le barrage du Shannon qui fournit la puissance électrique à toute l'Irlande. Il a introduit l'irlandais obligatoire dans les écoles.

— On nous reproche, dit M. Cosgrave, d'être des agents de l'Angleterre. Cependant le récent Statut de Westminster reconnaît au Parlement du Saorstat le droit absolu de légiférer. L'Etat libre est sur un pied d'égalité avec la Grande-Bretagne. L'ancien parti *Sinn Fein* s'est effacé depuis que M. de Valéra et les élus républicains

ont accepté de prêter serment pour siéger au Dail. Il n'est plus qu'une opposition parlementaire qui rêve de saisir le pouvoir.

Mais il s'est formé un *néc Sinn Féin* représenté par le *Cumann na Poblachta* (Parti Démocratique). Son président est M. Thomas O'Maolain. Voici ce qu'il nous dit :

— En 1922, la République était établie. Elle a été renversée par la trahison de ceux qui devaient la protéger. Le soi-disant Traité a été un acte de soumission. Il en est résulté un état de sujétion déguisée. Nous voulons briser toute connexion avec l'Angleterre et rétablir la République, sous laquelle tous les pouvoirs seront investis au peuple. Nous voulons libérer l'Irlande de l'impérialisme capitaliste.

Le Labour Party est pratiquement inexistant. Son chef Jim Larkin a perdu sa popularité. Je l'ai rencontré à l'Union Hall.

— Jamais, fait-il, la situation de l'Irlande n'a été aussi mauvaise. Politiquement, l'Eglise Catholique est toute puissante. Nous vivons sous le régime de l'Inquisition. La Police a des pouvoirs dictatoriaux. On est arrêté sur le simple soupçon, non seulement d'attenter à la Constitution, mais d'être contre l'Eglise. Nous sommes de dix siècles en arrière des autres peuples. Et la misère croît sans cesse. Sur 600.000 salariés, la moitié est en chômage. L'allocation d'une famille n'atteint pas une livre par semaine : la moitié moins qu'en Angleterre.

J'ai vu la foule à la messe, à la Cathédrale. Spectacle unique. L'immense nef est bondée. Dans la rue, la multitude des ouailles regorge. Tête nue, dans le froid, les hommes suivent en pensée l'office. Je n'ai jamais vu, pas même en Italie ou en Espagne, une telle dévotion. L'influence de l'Eglise, se manifeste dans tous les domaines. Elle détient seule l'Enseignement. Elle exerce la censure. Elle contrôle l'Armée : dans les cours des casernes, les soldats agenouillés, assistent à la messe. Dans le code répressif, le crime contre la destruction de l'Eglise passe avant le crime contre la Sécurité de l'Etat.

La domination est exercée par l'ordre le plus intelligent et le plus cultivé, l'Ordre des Jésuites qui possède plusieurs Instituts à Dublin, dont celui de Melton Park, où se forment les Missionnaires. L'Irlande en lance chaque année 6.000 par le monde (1).

A Lower Abbey Street, dans une maison toute ripolinée en blanc, je trouve M. F. O'Reilly affairé. C'est lui qui est chargé de l'organisation du Congrès Eucharistique qui se tiendra à Dublin, en juin prochain. Toute la population est préoccupée de cet événement, dont elle espère fortune. Plus d'un million de pèlerins sont attendus. Toutes les chambres particulières sont réquisitionnées. Des camps seront dressés dans la campagne. Dans Phoenix Park, on élève un autel gigantesque et une galerie circulaire pour les Princes de l'Eglise. Une superficie de 7 hectares est réservée à la foule qui assistera aux services du culte.

Je ne puis clore cette enquête sans parler de la Loterie Irlandaise. Dans le monde entier les yeux se tournent vers Stephens

(1) Le reporter ne parle pas de l'Université. Actuellement, c'est un Bas-Breton, M. A. Rivoallan, qui y est professeur de français.

Green. L'idée de cette vaste entreprise est venue à un bookmaker, ancien ministre. Les bénéfices en sont réservés aux Hôpitaux qui ont reçu en un an 170 millions de francs. Un projet est à l'étude pour procurer, par ce moyen, le milliard qui manque pour épurer les quartiers insalubres de Dublin.

Une échappée dans l'Ulster m'a permis de constater que l'antagonisme entre les protestants du Nord et les catholiques est toujours aussi profond.

La séparation des 6 Comtés d'Ulster d'avec l'Etat Libre, imposée par le Traité, est un sérieux handicap pour celui-ci, car le Nord retient presque toute l'industrie de l'île. La réputation des chantiers de constructions navales de Belfast est mondiale. Antrim possède la plus grande usine connue de tissage de lin. (1)

(1) — Les élections législatives du 10 février ont apporté un profond changement, du fait de la victoire des Républicains sur les Unionnistes. Le 6 mars, M. Emon de Valéra, chef du parti *Sinn Féin*, a été élu Président de l'Etat Libre par 81 v. contre 68, dont 8 voix socialistes.

SOUS LE PAVILLON DES ŒUVRES DE MER ou Cinq mois parmi les pêcheurs de Morue, par Raoul BONNEAU.

Lire dans notre prochain numéro, ce reportage extrêmement vivant, spécialement écrit pour *As Oaled* par un membre du personnel officier de *La Jeanne-d'Arc*, navire-hôpital.





La Vesture du Christ

par Léon Le Berre (Ab Alor)

(Suite)

Il s'agit ici d'un pauvre baladin (Joculator) qui, tout le jour, a parcouru les rues de Lucques, chantant, jouant de la *chrota*. Or,

« Ne cortois, ne vilain, ne li vaut rien donner »
Désespéré, le malheureux entre à Saint-Malme (Saint-Martin), et là, agenouillé, devant le Saint-Voult, il ne joue que pour lui seul, comme le *Pombor N.-D.* jonglait pour Mme Marie. Ils sont là, face à face, le Christ triomphant de la Mort et de la Douleur et le perpétuel errant qui a faim... Et Jésus a pitié du Ménestrel,

« Et li Saint-Voult de Lucques li donne son souler ».
son soulier d'argent, il le jette au pauvre diable, ayant détaché, de la Croix, pour un instant, ses mains divines... Et notre homme d'aller par voies et par rues, proclamant le miracle, proposant aux passants, l'achat du soulier, afin d'apaiser la torture de ses entrailles. Naturellement cela finit par le cal-de-basse-fosse. C'est un volé sacrilège! Il faut le pendre haut et court, cet être méprisable, ce fainéant,

Car il ne soit autrement laborer.

Ce n'est pas que la canaille de Lucques n'éprouve quelque sympathie pour ces enfants de la balle, ces oiseaux migrateurs que sont les trouvères et jongleurs,

*Les jongleurs devrait-on moult amer
Joie désirent et aiment la chanter.*

Chacun est combattu de sentiments divers. Pendra-t-on? Pendra-t-on pas? Le gibet est là, le nœud coulant aussi! On en réfère à l'Evêque. Le prélat estime qu'il faut tout d'abord restituer au Saint Voult son soulier d'argent. Mais à peine le pied divin rechaussé, qu'une seconde fois et devant tout le peuple, le miraculeux crucifix renouvelle son geste. C'est bien au jongleur qu'il a fait un cadeau,

*Puis le covint clèrement recatar
Que il pesoit 11 cens d'argent cler*

Si les textes les plus anciens se rapportant à l'histoire sont provençaux ou français, ainsi que le dit Bedier, il convient de remarquer que la plus ancienne version italienne fait du vieillard de Lucques, un français, *« Juxensis quidam de partibus Galliae »*. Puis, soudain, nous voici, en face d'une assimilation chère au

Moyen Age. Le jongleur est ce Genest dont nous avons parlé, lequel, à Narbonne, a un Christ qu'on habille. Nous voyons un effet de cette confusion dans la *Vengeance N.-S.*, composée en Hainaut au XIII^e siècle. Il y est conté comment Gennois

*..... un gentil menestrel
Qui ne vivoit non plus que de chanter*

après avoir reçu le coût du soulier d'argent, a un geste magnanime, un geste à la française. Il fait deux parts de ses écus: de la première, un repas est servi aux Pauvres de Lucques, et lui-même y apaise sa faim; quant à la seconde, il la leur distribue car

Pour nul avoir ne volt estre encombré

Puis il s'en va, dénué de tout, comme devant, tandis que les habitants de Lucques

Baissent la terre par où il a passé

Le soir même à l'us des jongleurs, guignant le prochain manoir pour la nuitée, Genest ou Gennois, entre dans un palais rempli de « gent payenne ». Ces mécénats s'en étant gavés, en le faisant vieillir longtemps, exigent son apostasie. Par ainsi, fut martyr et confès, le bencit saint Genest!

*De ceste chouse si vous ne m'en créez,
Li Corps en git à Rom la Cité
En cler argent et en or esmaillé*

Saint Genest, outre Narbonne, fut le Patron d'un grand nombre d'églises, surtout dans le diocèse de Lucques. Les jongleurs français en firent l'un de leurs patrons, et contribuèrent, sans doute, à répandre l'histoire du Voult. On vit bientôt dans l'une des chapelles de la royale basilique de Saint-Denis-en-France, ce Crucifié à longue robe, appelé aussi le Saint-Voult. Le chroniqueur Doubletus en accuse l'origine lucquoise *« quod ejusdem prototypum magne cultu Lucce asservatur »*. Un Christ semblable apparaît au XIII^e siècle, à Amiens. Du Cange en signale en Picardie. Les Parisiens du XVIII^e siècle vénérent encore le saint *Wandelu* ou *Godelu*, en l'église du Saint-Sépulchre. Le Roussillon, l'Anjou, en possèdent, tel celui de la collection de Saint-Pern à Angers, robé de rouge et diadéme.

Sans doute, les jongleurs colportèrent, aussi, en Bretagne, la renommée du Voult de Lucques, et quand celui-ci sera oublié, l'usage de vêtir le Christ aura persisté en maint endroit. Le XI^e siècle, époque romane par excellence, de la Bretagne, vit s'élever les premières églises de pierre, dont nous retrouvons le type à Sainte-Croix de Quimperlé, à Locmaria-Quimper, à Loctudy, à Fonesnant, etc. Elles cederont bientôt, au Gothique d'abord, à la Renaissance ensuite. Mais ce qui en demeure, ce four où s'élève l'autel, nous dit assez combien ceux qui les élevèrent, furent hantés par l'imitation du Saint-Tombeau. Les Jongleurs de Conan II, d'Alain Fergent, de Hoël de Cornouaille, ont-ils entre deux tours de tapis, dansé et chanté devant le Voult de Lucques?

Nous savons qu'ils étaient nombreux les fervents de la « gaye Science » bretonne qui allaient de l'une à l'autre Bretagne, dans les plus lointains cours de l'Europe, en Italie et jusqu'à la Cour de Byzance chanter les lais que les trouvères et plus tard Marie de France tourneront du Bret en Roman. Mais peut-on voir une

relation de causalité entre les lointains voyages de nos aïeux celtiques et la présence du Christ habillé dans nos églises romanes? Peut-on dire, d'autre part, avec certains auteurs que cette « vêtue » aurait été de règle presque générale au XI^e siècle? L'Église, dit-on, l'aurait discrètement abandonnée, dans la suite, en raison de son étrange. Sa présence au XVIII^e siècle au Saint-Sépulchre de Paris, à la même époque, dans l'église abbatiale de Sainte-Croix à Quimperlé, autorise-t-elle à penser, comme se le demande un correspondant, s'il « était de tradition que les églises du Saint-Sépulchre eussent une image de ce type, regardé comme hiérosolymitain, puisque Nicodème en était l'auteur? Peut-on d'avantage y voir une réplique du Saint-Voult de Lucques? Celui-ci s'habille et se déshabille. Or la robe de nos Christs est de bois. Nos artistes, des XVI^e et XVII^e siècles, ont-ils conçu l'idée de remplacer, une bonne fois, l'étoffe jusque là employée? Ont-ils définitivement revêtu le Crucifié parce que les hommes, peu soucieux, négligeaient le « ménage » et la toilette de Dieu? Ou bien, ont-ils seulement obéi à une inspiration personnelle, sans relation aucune, avec le Passé?

Quelle fut, hors de Bretagne, l'évolution de la vesture, depuis que, sous l'empire des idées mélancoliques du Nord, le Crucifié était allé s'attristant, lui, jusque la doux et bienveillant? De plus en plus, il a étalé ses souffrances. Au X^e siècle la robe s'écourte et du bas et du haut. Au XIV^e siècle, elle ne sera plus qu'un linge autour des reins, comme la *Zona* à laquelle s'était arrêté Nicodème. Les *Heures* du duc de Berry, à la Bibliothèque Nationale, nous montrent l'austère Nudité du Sauveur. Cependant, les Croix de l'*Inventaire du Mobilier* de Charles V Croix d'or, dont plusieurs sont faites « à la façon d'Oultramar » expression qui pourrait évoquer quelque souvenir syrien, n'ont pas toutes suivi cette évolution. Il en est une, portant le n^o 148 et dite *Croix cotidienn*, dont le Crucifié porte en tête une couronne « en laquelle a huit perles ». N'avait-il pas la robe à l'Impériale?

L'inventaire cite, par opposition, un Christ « enlevé » ou « eslevé » c'est-à-dire en ronde bosse, en relief. Nous trouvons en 1373, dans l'inventaire du Saint-Sépulchre à Paris « une petite porte d'argent doré et emmaillé, et au milieu une ymaige du saint Voult de Lucques.

Dans notre Bretagne, si riche en croix processionnelles, nous n'en connaissons pas au Christ revêtu. Nos ancêtres lointains ne sculptèrent pas ainsi « *An Aotrou Krist* » sur le menhir christianisé de Saint-Duzec (*Tréguier*) où sont gravés les instruments de la Passion ou sur les lechs de la Pointe Saint-Mathieu. Le Christ habillé n'est pas non plus le fait de l'Église Celtique, dont les usages ne disparurent, en Bretagne continentale, qu'en 818, par le reserit de Louis Le Debonnaire à Matmonok, abbé de Landevennek. Le cartulaire de cette abbaye contient entr'autres enluminures, un grand Christ revêtu seulement, d'une draperie à pans rouges, blancs et ardoises (XI^e s.). Quant aux Croix celtiques ou irlandaises, type d'Iona, de Clonmacnoise, etc, susceptibles d'une multitude de personnages, dans les médaillons du fût, elles ont été érigées, tout récemment, par les soins pieux de leurs frères, sur les tombes des bardes et poètes: Calloc'h-Bleimor, à Groix; abbé Hénô, à Lanvaudan, Jos Parker, à Focesnant, Th. Botrel, à Pont-Aven; Jh. Nicolas, à Pont-l'Abbé. Elles ne sont ornées que de la spirale celtique. Nos Croix bretonnes, celles sommant le menhir de Pontsval,

le lech de Lavret, celles qui, moins anciennes, commémorent les défaites normandes des IX^e et X^e siècles sont inspirées de la Croix Grecque, comme leurs nombreuses sœurs du Cornwall britannique et de la Galice. Un personnage crucifié s'y dessine rarement et l'œil le plus exercé ne saurait découvrir, sur cette anatomie rudimentaire, la moindre trace de « *Colobium* ».



Croix celtique à Clonmacnoise, comté de West-Meath (Irlande)

En dehors, même de l'idée de Crucifixion, de Rédemption par le supplice de la Croix, l'image du Christ est une source d'inspiration pour l'âme médiévale. Laissons de côté ses *Pieta*, ses mises au tombeau, les plus émouvantes et arrêtons-nous seulement devant le triomphe du Christ.

Coadry, en Scaër, est l'un des plus anciens lieux de culte du

Christ-Roi. A la droite du maître-autel de cette vieille chapelle bretonne, voici, dans sa niche latérale: « *An Aotrou Krist* ». Drapé d'un manteau écarlate, le Sauveur porte la couronne. Ce manteau et cette couronne ne sont pas les ornements dérisoires des soldats de l'Antonia, mais les insignes de la Royauté. Dans la main gauche du Sauveur est le globe; la droite bénit. Le triomphe s'enregistre une seconde fois, dans le panneau du retable d'un autre autel latéral. Revêtu d'une robe rouge l'Homme-Dieu est assis, les mains étendues. C'est le Christ vivant comme l'ont sculpté les âges de foi dans les altitudes de nos cathédrales et gravé dans l'or et le vermeil des calices et des patènes, et même, au XVI^e siècle au sommet du menhir de Logonna-Daoulas.

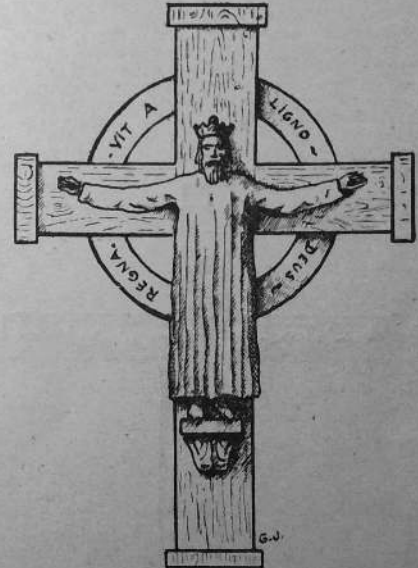
Qui n'a frémi pour le beau Dieu de Reims, debout et plein de sérénité, au milieu des tempêtes de fer et de feu, pour le Sauveur assis parmi les Anges, au-dessus du portail de Saint-Sixt? Jésus est revêtu d'une robe plissée; sa main gauche repose sur la tranche supérieure du livre, dont l'autre bord s'appuie sur le genou. La main droite se lève pour instruire. Plus loin, au fronton du portail central de la façade occidentale, c'est le couronnement de Marie. Son Fils est assis sous un riche baldaquin. Tel un Capétien des premiers temps de la race il porte la barbe, la chevelure et la couronne de lys.

A Chartres, le portail occidental est le porche de Jésus-Christ venu et glorifié. A Amiens au portail central, le Christ foule au pied le dragon, le lion, le basilic, toutes les bêtes d'épouvante. Ici encore, il est vainqueur, il enseigne, il bénit. « C'est, remarque Emile Mâle, dans l'*Art religieux du XIII^e siècle*, le type même des ivoires alexandrins. » C'est, ajouterons-nous, le type consacré, dont la vision est venue à nous. Le fidèle, méditant devant la clôture du chœur de Notre-Dame de Paris, reconnaît aisément le Maître, dans le personnage drapé à l'antique et apparaissant à saint Pierre. Son manteau laisse voir la poitrine. Ainsi la patène de Saint-Rémy-du-Plein, au diocèse de Rennes (XVIII^e s.) le montrera écartant sa chape, pour laisser voir la plaie du côté. A Lanmeur, au portail-sud triomphe le même personnage. Ainsi les âges et les lieux, France et Bretagne se relient dans une même expression adoratrice.

Nous nous bornerons donc à nos églises des diocèses de Quimper et de Léon, où cet accord des temps semble se réaliser d'une façon évidente. La même ingéniosité confiante de l'artiste, souvent inconnu, n'apparaît-elle pas dans les figurants de nos calvaires des XV^e, XVII^e et XVIII^e siècles que dans les grotesques des altitudes de nos cathédrales? Les aspects de Notre-Seigneur bénissant et enseignant les Douze, au fond de nos porches de la Renaissance tardive, mêlée de flamboyant ogival, ne diffèrent pas de ceux que lui prêtent les artistes médiévaux. Voyons le Sauveur à Guimiliau (1608) barbu, bénissant, tenant le globe, il préside le Sénat des Apôtres, du haut du tympan qu'accostent des cariatides. Il est revêtu d'une longue robe aux plis raides et pressés, sans ceinture. On dirait, observe le regretté chanoine Abgrall, une statue des Chartres ou d'Angers.

Mutatis mutandis, il en est de même à peu près partout: à Brasparts, à Pleyben, où le globe du monde, vert à la partie supérieure, est bleu à l'intérieur. Le socle de Pleyben rappelle le nom du recteur de l'époque (1634) messire Noël Coffec. A la chapelle du Christ, à Botsorhel, à 5 km. du bourg, l'autel est surmonté d'une toile, sans autre valeur que celle d'être l'attestation d'un culte

suivi. Elle figure Notre-Seigneur debout sur le globe du monde et entouré d'Anges. A gauche de l'autel, le Christ-Roi aussi debout. Cette fois, Jésus est imberbe, de bonne mine, la chevelure bouclée. Il tient d'une main le globe et de l'autre, il bénit. On ne date cette statue que du XVIII^e siècle. A Botsorhel encore, la chapelle du Christ, très renommée, est fréquentée des petits enfants dont les mamans désirent qu'ils marchent et parlent de bonne heure. Cette même chapelle possédait, jadis, une nombreuse collection de statues, entre autres le Crucifix habillé dont nous parlons plus loin.



Christ habillé de l'église de Botsorhel (Finistère).

Citons encore les statues du Sauveur des porches de Lampaul (1653), de Landivisiau (1553), de Loc-Mélar (?), de Bodilis (1601). A Bodilis le portail du fond est antérieur (1570) ainsi que l'indiquent MM. les chanoines Abgrall et Toscer dans leur notice. La statue de Notre-Seigneur ne pourrait-elle pas être aussi de 1570? Elle a les mêmes attitudes que ses pareilles, sauf peut-être, la main droite qui, levée dans un geste d'enseignement ou de bénédiction, avec trois doigts étendus, a le petit doigt et l'annulaire repliés. La robe est fermée au col, par un bouton très apparent et ses plis n'apparaissent serrés qu'au genou gauche, un peu porté en avant. A Guimæc, est également une chapelle du Christ, dévotion si

chère, à nos aïeux, qu'elle a laissé son empreinte dans la toponymie: Lochrist, Pleyber-Christ. Non seulement on y voit des peintures relatives aux scènes de la Passion, mais aussi deux spécimens, un grand et un petit de ces crucifix revêtus d'une robe qui posent leur énigme à l'artiste et au chrétien. Sur la Croix extérieure de cette même chapelle se répète cette figuration. Dans l'église paroissiale de Botsorhel, dédiée à saint Georges, et toute moderne, en dépit de sa tour de 1675, voici encore un crucifix habillé, de bois. Placé dans la chapelle droite du transept, il apparaît d'une hauteur de 0 m. 60 à 0 m. 70, en robe rouge. Il est fixé à une Croix, de facture récente, dans le goût gréco-celtique. La tête du Christ est couronnée d'un diadème royal. Il est chevelu et barbu. Ses pieds reposent, cloués séparément, à l'escabeau. Sur le cercle où s'inscrit la Croix et qui, dans la mystique des Celtes, est l'orbe du monde, on lit la légende: *Regnavit a ligno Deus...*

A la chapelle Saints-Anne, en Lampaul-Guimiliau, le Crucifié, long vêtu, est ceint également, du diadème. Ses pieds reposent sur le globe. C'est bien là, observe le chanoine Abgrall, la figuration de Notre-Seigneur commentant magnifiquement, le verset du *Vexilla Regis* rappelé en bonne place à Botsorhel.



Christ habillé du XII^e siècle venant de Pont-Christ (Finistère) actuellement Run-Fao, chapelle ruinée à Kergrist, en Ploubezre, (Côtes-du-Nord).

L'église de Plouégat-Moysan possède aussi un Christ habillé, provenant de la chapelle en ruines des Quatre-Chemins. On en trouvait une autre au Pont-Christ, édifice ruiné de Brézal. Ce Crucifix est aujourd'hui en la possession de M. Huon de Penanster, au château de Kergrist, en Ploubezre (Côtes-du-Nord).

La Cornouaille en possède deux fort connus, dépourvus, on peut le dire, d'état civil. Nul ne les signa, nul compte de fabrique, nul fond d'archives ne font mention de leur origine, toute récente, pour l'un d'entre eux, tout au moins. On peut en dire autant de tout le mobilier de nos églises bretonnes. Si le Calvaire de Pleyben est de J. Ozanne, les maîtres-sculpteurs des merveilles léonardes, tant de bois que de granit des XVI^e et XVII^e siècles nous sont inconnus. A peine dans le domaine des chaires et des fonts baptismaux, surnage le nom du Maître normand. Ils sans doute de la lointaine Ibérie, Jacques Lespaignol. Pour la seule gloire de Dieu, la satisfaction de leur clientèle de notables et celle de leur âme artiste, ouvraient les Maîtres Bretons, tout comme leurs devanciers du Moyen Âge. Ou rencontrerait-on aujourd'hui cette modestie, cet oubli de soi-même? Nous songeons à admirer, plutôt, le geste d'un Hippolyte Flandrin, gravant, à l'intérieur du manteau de son Christ de Nîmes, et à la hauteur du cœur, son nom et ceux des siens. Mais quelle est la plus touchante, de l'humilité du vieil artiste d'autrefois, ou de la confiance pieuse de l'artiste contemporain? Toutes deux sont belles assurément... Mais nous ne saurions dire laquelle!

(La fin prochainement).

BIBLIOGRAPHIE. — *Histoire de la Littérature Française Illustrée* en collaboration avec Paul Huizard et *Légendes épiques*, de Joseph Bédier; *L'Art religieux du XII^e siècle en France*, E. Mâle; *Planches du Cartulaire de l'abbaye de Landévennec*, S. Arch. du Fin. *Art de la France: Inventaire Général des Richesses*, commencé en 1874, par une commission des B. A.; *La Chapelle de Coadry, en Scatër*, chanoine Pérennés; *Pouillé historique*, chanoine Guillotin de Corson; *Croix et Calvaires du Finistère*, J.-M. Abgrall; *Le Finistère Pittoresque*, G. Tosser; *En Bretagne*, Francis Gourvil; *Correspondances*, de M. le chanoine Pérennés, du Chapitre de la Cathédrale de Quimper, et M. Corre, curé de Landivisiau; de MM. les recteurs L. Clech, de Botsorhel; Bourvon, de Braspart; A.-M. Fur, de Plouégat-Moysan; de M. l'abbé Poupon, vicaire à Bodilis; de M. Huon de Penanster, propriétaire au château de Kergrist, en Ploubezre.

(Nous prenons cette occasion pour remercier vivement nos correspondants, de l'aide qu'ils nous ont apporté dans ce travail. L. B.)

FAITES CONNAITRE AN OALÉD.

CONNUE, LA REVUE EST APPRÉCIÉE. ON NE PEUT PLUS S'EN SÉPARER. DE PLUS EN PLUS, AN OALÉD EST DESTINÉE À DEVENIR, GRÂCE À SES SAVANTS COLLABORATEURS ET À LEUR BILINGUISME, L'ÉPITOME, LE COMPENDIUM, DU GAY-SCA VOIR BRETON.



Revue de la Presse Bretonne

en 1932



La Bretagne a 8 journaux quotidiens: 3 à Rennes; 3 à Nantes; 1 à Lorient, et 1 à Brest. Aucun d'eux ne publie de breton. La Question Bretonne n'est traitée dans leurs colonnes qu'à l'occasion des compte-rendus de Congrès ou de faits divers.

Les journaux hebdomadaires sont au nombre de 64. Sur ce nombre, 1 seul est en breton, et 1 autre est bi-lingue.

Voici, sauf erreur ou omission, les Périodiques dont la matière de Bretagne constitue soit le fonds, soit une partie.

RENNES

Les Annales de Bretagne, en français; revue semestrielle. Organe de la Faculté des Lettres. Histoire, Sciences, Littérature Celtique. Directeur: M. Galletier.

Breiz Atao, en français et en breton; revue mensuelle. Organe du Parti National Breton. Directeurs: MM. Debauvais et Mordrel.

La Bretagne Fédérale, en français; revue mensuelle. Organe du Parti Fédéraliste Breton. Directeurs: MM. M. Marchal et G. Mazéas.

Breiz da Zont, en français, feuille intermittente. Organe des Autonomistes Catholiques. Directeur: M. Jousset.

La Bretagne Intégrale, en français, feuille autonomiste intermittente. Directeur: Quilgars.

Breiz digabestr, en français, revue mensuelle, suite de Foi et Bretagne, autonomiste et catholique. Directeur: MM. Chevillotte et Tulloup.

SAINT-BRIEUC

Bretagne, en français; revue bimestrielle. Organe du Tourisme et des Artistes. Directeur: O.-L. Aubert.

GUINGAMP

Breiz, en breton; journal hebdomadaire. Organe des Bretonnants Catholiques. Directeur: Yves Le Moal.

War Zao, en français et en breton; journal intermittent. Organe du Parti National-Socialiste Breton. Directeurs: MM. Yves Kerroux et Louis Dérien.

MORLAIX

La Bretagne Nouvelle, en français; revue bimestrielle. Organe des Bleus de Bretagne. Directeur: Antoine Bott.

Ober, en breton et en français; feuille intermittente, organe des Jeunes Gens Naturistes. Directeur: Keravel.

— 481 —

BREST

Le Courrier du Finistère, en français et en breton; journal hebdomadaire. Organe de la Démocratie Catholique. Rédacteur en chef: Lomig Guéguen.

Feiz ha Breiz, en breton; revue mensuelle. Organe des Bleun-Brug, Catholique et Breton. Directeur: M. l'abbé Perrot.

La Revue de l'Ouest, en français; revue mensuelle. Organe de la Société Académique. Directeurs: MM. Herrzkowiza et Vier.

Gwalarn, en breton; revue mensuelle. Littérature Celtique et Linguistique. Directeur: Roparz Hémon.

Adsaou, en français; revue mensuelle d'action bretonne et sociale. Directeur, l'Abbé F.-M. Madec.

CARHAIX

An Oaled, en breton et en français; revue trimestrielle. Organe de Régionalisme et de Bardisme. Directeur: Jaffrennou (Taldir).

LORIENT

Dihunamb, en breton; revue mensuelle. Organe de Littérature populaire vannetaise. Directeurs: MM. L. Herrieu et A. Mellac.

Ar Vuhez kristen en breton et en français; revue mensuelle. Organe de prosélytisme missionnaire et catholique. Directeur: le R. P. Etienne.

LANDERNEAU

Ar Vro Goz, en français et en breton; revue mensuelle. Organe des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord. Directeur: H. de Guéribriand.

NANTES

Keltia, en français, anglais, et breton; revue trimestrielle d'Art Celtique moderne. Directeur: J. Creston.

PARIS

La Bretagne à Paris, en français; journal hebdomadaire. Organe d'Informations des Bretons Emigrés. Directeur: Louis Beaufrère.

Les Amis de la Bretagne, en français; revue bimestrielle de Littérature et de Régionalisme. Directeurs: MM. Le Garvergoz et Jean Cadic.

La Revue Celtique, en français, anglais et gaélique. Revue semestrielle de Littérature Celtique ancienne. Directeur: le Professeur Vendryès.

Les Cahiers bretons, en français, revue trimestrielle, politique et littéraire. Directeur: Yves Lefebvre.

BULLETINS ET ALMANACHS

Bulletin de l'Union Régionaliste Bretonne, 33^e année, annuel; en français et en breton; compte-rendus et rapports des Congrès. Directeur: de l'Estourbeillon, 56, Rue de Rennes, Paris.

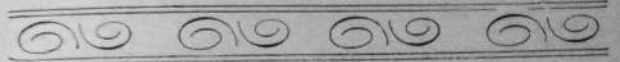
Almanak ar Breizad, 50^e année, annuel, tout en breton. Publié par l'Imprimerie de la Presse Libérale, rue du Château, Brest.

En sus de ces Périodiques, les Sociétés Archéologiques des 5 départements bretons donnent des Bulletins contenant les Mémoires et les travaux de leurs adhérents relatifs à l'Histoire, à la Géographie et aux Arts de la Province. Ces Bulletins sont rédigés en français seulement. Quelques « Bulletins paroissiaux » publient un peu de breton.

En résumé, la situation de la Langue bretonne est pitoyable au point de vue publications, en regard au chiffre relativement élevé des personnes qui la parlent, (un peu plus d'un million, d'après les plus récentes recherches).

Pour la même population celtisante, le Pays de Galles possède 2 journaux quotidiens en gallois, *Banner ac Amserau Cymru*, et la *Genedl*; 10 journaux hebdomadaires de huit pages en gallois, dont les principaux sont le *Brython*, le *Darian*, le *Tyst*; et une douzaine de Revues mensuelles ou trimestrielles en gallois, dont les plus considérables sont: *Y Ford Gron*, *Y Llenor*, *Cyfarwr Plant*, *Yr Athraw*, *Y Geninen*, *Yr Ewrydydd*, *Y Gymraes* etc.

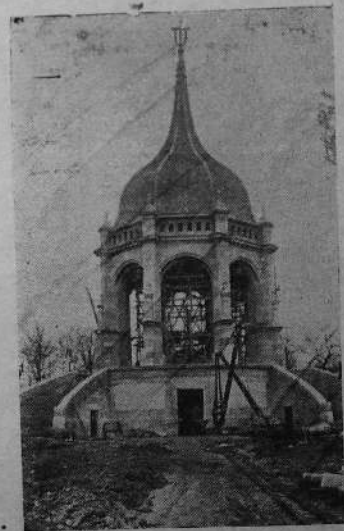
Il est vrai que LE GALLOIS EST ENSEIGNÉ DANS LES ÉCOLES. Mais la Bretagne, en France, est LA PARENTE PAUVRE.



Echos et Nouvelles d'Actualité Celtique

VERS L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE SAINTE-ANNE D'AURAY.

Ainsi que la presse l'a annoncé déjà, c'est le 24 juillet 1932 qu'aura lieu à Sainte-Anne d'Auray, l'inauguration du Monument élevé à la mémoire des 240.000 Bretons morts pour la France.



Le Monument aux Morts

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la photographie la plus récente du Monument vers lequel accourront le 24 juillet les 100.000 Anciens Combattants de la Bretagne tout entière. C'est pour eux que sera réservée cette journée; c'est pour ceux qui ont souffert dans la boue des tranchées, pour les

soldats, artilleurs, ceux du train et de l'aviation, les coloniaux aussi, ceux de l'armée d'Orient et les fusilliers-marins, ceux de la marine militaire et ceux de la marine de commerce, ceux des escadres comme ceux des pourchasseurs de sous-marins...

On procède actuellement à la pose de la voûte en granit qui reposera sur chacun des piliers intérieurs.

Puis viendra le gros œuvre des stations du Chemin de la Croix qui formeront comme une haie conduisant au Monument. C'est bien ici le moment de donner le nom des unités combattantes qui ont offert les 14 stations, la quinzième consistant en un autel et la statue de N.-D. de la Paix offerts par tout le service de santé.

- 1^{re} station : 41°, 241°, 410° R. I.
- 2° — 70°, 270°, 76°, 276° R. I.
- 3° — 48°, 248°, 73° R. I.
- 4° — 71°, 271°, 74° R. I.
- 5° — 47°, 247°, 78° R. I.
- 6° — 65°, 265°, 411°, 81°.
- 7° — 64°, 264°, 82°, 282°.
- 8° — 62°, 262°, 88°, 288° R. I.
- 9° — 116°, 316°, 85°, 385° R. I.
- 10° — 118°, 318°, 86°, 286° R. I.
- 11° — 19°, 219°, 87°, 287° R. I.
- 12° — 70°, 10°, 50°, 28°, 35°, 11°, 51° R. Artillerie; 10°, 11° Escadrons du Train, et le Génie.
- 13° — Tous les régiments d'Infanterie, de Cavalerie et d'Aviation.
- 14° — Tous les régiment d'Infanterie et d'Artillerie Coloniale, la Marine et les Fusiliers-Marins.

PRESSA

(Exposition de la Presse de tous les Peuples)

TIFLIS, République GEORGIENNE, URSS, Boîte postale 25.

Nous avons reçu à An Oaled la lettre suivante :

L'Exposition de la Presse de tous les peuples, Tiflis 1932, est une démonstration monstre de la presse de tous les pays, de tous les peuples, de toutes les langues du monde, de la presse de tous les temps. Elle expose des périodiques en 181 langues différentes de 249 pays, tandis que l'Exposition Universelle de la Presse de Cologne, 1928, ne comptait que 100 langues et 90 pays.

L'Exposition de la Presse de tous les Peuples, Tiflis 1932, a l'honneur de vous inviter à prendre part à nos travaux et de nous envoyer quelques exemplaires de tous vos journaux, revues, bulletins, calendriers, annuaires, almanachs, ainsi que toutes espèces de presse périodiques, réclames, prospectus, placards.

L'Exposition tente de faire une démonstration de développement de la presse, et vous nous obligeriez beaucoup en nous envoyant quelques spécimens des vieux exemplaires de ces mêmes journaux, revues, etc...

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez Monsieur, nos remerciements.

L'Exposition de la Presse de tous les Peuples.

LE DESAVANTAGE DE LA BRETAGNE.
d'après M. Bouilloux-Lafont.

Parlant récemment au Comice Agricole de Quimper, M. Bouilloux-Lafont, député de la circonscription, s'est exprimé ainsi avec une louable franchise :

« Huit « départements » Français, (dont il cite les noms), reçoivent des primes se montant à 675.000 francs pour un élevage de 1.400.000 bêtes à cornes.

Quatre « départements bretons » reçoivent de l'Etat 90.000 francs de primes pour 1.600.000 bêtes à corne. Comparez aux autres « départements » cités. Les chiffres sont éloquents, et M. Bouilloux-Lafont aussi. Soyons donc fiers d'être Français.

LEGALITÉ D'UNE FÉDÉRATION.

Les Fédéralistes ont satisfaction jusqu'à un certain point, et peut-être même l'ignorent-ils.

En effet, le Parlement a voté il y a 5 ans, une Loi dite Sarraut, du nom de son rapporteur, qui autorise les Conseils Généraux de « départements » limitrophes à former des Associations dans des buts limités à l'administration et à la Finance. Ainsi, les 5 départements de Bretagne pourraient se fédérer autour du Morbihan, qui est limitrophe à tous.

L'Union Régionaliste Bretonne a émis un vœu dans ce sens au Congrès du Faouët.

1476 IDIOMES.

Herr Kolomanus Kertesz, curé de Oskú, s'est avisé de recueillir le PATER en tous les idiomes et dialectes du monde.

Il en a jusqu'à présent 1476, au nombre desquels le breton domnonéen, le breton vannetais, le gallois, et le cornique représentent le langage celto-britannique.

LA CHAIRE CELTIQUE DE PARIS.

M. Joseph Loth ayant, à cause de son grand âge, résigné sa charge de professeur de celtique à la Sorbonne, le Ministre de l'Instruction Publique a décidé de ne plus lui donner de successeur. Il en a été de même à l'Université de Poitiers, quand M. Emile Ernault eut pris sa retraite.

Il ne reste que Rennes, où professe M. Pierre Le Roux, qui y a succédé à M. Georges Dottin. Cette chaire est subventionnée par les Conseils Généraux des cinq départements. Il n'est jamais publié, dans les *Annales de Bretagne*, de comptes rendus des Cours ni des examens. Nous serions curieux d'être informés du travail accompli par la Chaire de Celtique de Rennes, et des résultats obtenus.

UNE NOUVELLE « LIGUE CELTIQUE ».

Elle s'est créée en Amérique. Son Secrétaire Général est M. Gérard Mac Caffrey, demeurant au n° 5113 de Maple Park Avenue à Baltimore, États-Unis. Son Président est l'honorable Ruraidh Stuart Erskine of Marr, chef du Parti Nationaliste Ecossais, d'Aboyne, près d'Aberdeen.

Nous avons reçu la proclamation adressée au monde celtique par M. Gérard Mac Caffrey.

Passant en revue l'histoire, qui montre les Celtes *conquis* par les autres Races, puis la renaissance de leur esprit de Nation, au XIX^e siècle, il conclut qu'à l'exception de l'Irlande, les autres, Ecosse, Galles, Cornwall, Bretagne, sont sur la défensive. Il faut qu'elles se connaissent, se groupent et s'appuient les unes sur les autres pour exiger l'égalité avec les autres races indépendantes.

Suivent les statuts de la Ligue.

A la proclamation, est jointe un hymne interceltique en irlandais et en anglais, intitulé *Eirighidh, Fheara Celtiach !* Levez-vous, Hommes de Celtia !

Nous approuvons tout le programme présenté par *La Ligue Celtique*. Nous souhaitons que l'honorable Erskine of Marr, dont la fortune est grande, réussisse à devenir le chef interceltique qui galvanise les éléments susceptibles de marcher dans nos cinq ou six petits pays divisés par la mer, les mœurs, les langages.

Nous rappellerons simplement pour mémoire les tentatives précédentes. En 1900, celle de Lord Castletown of Ossory et d'Edmond Fournier d'Albe à Dublin. En 1910, celle de John de Courcy Mac Donnell à Bruxelles. En 1918, celle de Edward Thomas John et de Miss O' Farrelly à Glasgow. Maintenant, celle qui a son centre à Baltimore.

En toute sincérité, c'est trop loin. Et la grandeur de la plupart d'entre nous nous attache à nos rivages!... Une équipe de globe-trotters serait d'abord à créer et à payer par le comité de la Ligue. Ensuite, une bulletin hebdomadaire de liaison.

En dehors de là, nous resterons dans les nuées immatérielles.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE DUBLIN.

Un Comité s'est formé aux *Bleun Brug* pour l'organisation d'un pèlerinage breton au Congrès Eucharistique Universel qui se tiendra à Dublin du 20 au 30 Juin prochain. Il est composé de MM. Chanoine Pérénnès, (Quimper); Marc Le Berre, (Pont-l'Abbé); Abbé Perrot, (Scrignac); Chanoine Coatmeur, (Vannes); Le Nestour et Herrieu, (Lorient); Abbé Lec'hvien, (Tréguier); Y. Le Moal (Guingamp); Pierre Mocaër, (Brest).

Le Comité se propose de fréter un bateau à Brest, si l'on peut trouver 200 pèlerins. Le coût du voyage sera de 2.000 frs par personne. S'adresser au comité des *Bleun-Brug*, pour tous renseignements.

LE FER DE BRETAGNE.

En 1918, M. Kerforne, professeur de minéralogie à l'Université de Rennes, écrivait : « Le massif armoricain est riche en minerai de fer, et ne cède sous ce rapport, à aucune des régions européennes, pas même à la Lorraine... »

On vient d'autoriser la « Société Normande des Mines » à prospecter sur les terroirs de Roscanvel, Lanvéoc, Crozon, Argol, Telgruc, Landévennec. Ces limites renferment 4561 hectares.

Nous apprenons que quatre puits ont été creusés, variant entre des profondeurs de 50 à 220 mètres, et que dans une zone s'étendant de la pointe au bourg de Roscanvel, se rencontrent des couches de fer carbonaté, titrant 55 et 60 % de fer, et dont la lente et laborieuse prospection se poursuit méthodiquement.

Peut-on rappeler qu'en 1927 M. de Saisy, fondateur du *Consortium Breton*, avait préconisé cette exploitation, et qu'on s'était moqué de lui ? Maintenant que ce sont des Normands, tout le monde trouve parfait.

UN ANCIEN TEXTE BRETON LATIN.

Dans *Les Annales de Bretagne*, n° 4 de 1931, une étude de M. Emile Ernault (Barz ar Goued) sur un petit texte moyen-breton découvert sur des débris de cahiers ayant servi à couvrir le registre paroissial de Plongrescant (C.-du-N.) allant de 1504 à 1529. Ce sont quatre morceaux latins en vers hexamètres, accompagnés de leur traduction bretonne.

Os, facies, mentum, deus, gutur, lingua, palatum,
Barba, supercilium, scilium, frons, tempota,
Labrum, palpebra, sunt acies oculus,
Albugo pupila.

Guenou, faz, elquez, dant, gargaden, teot, staff,
Baru, maluen, bleu an lagat, tal, yuizic,
Diugeus, crochen an lagat, lemder an lagat,
Guender an lagat.

Purila, pus nasii, sunt interfinia naris,
Succiput ac interciput, occiput, atque cerebra,
Est capitis cranium, vertex discrimen...
Et a bucca et ginguia, tum trantinella capill...

Pen an fri, humor fri, planquen an fri,
Crogen an pen, ran huelaf an pen,
Disco gueno, quic an dent, do... us frotis bleue...

LES HOSPITALIERS SAUVETEURS BRETONS.

La section d'Alfortville des Hospitaliers Sauveteurs Bretons a organisé le 6 février un Banquet dont le menu, rédigé en breton, ne comportait que des mets bretons. A titre documentaire, voici le « plan du pâturage » :

*Souben ar vro — Kig leue a Lesneven — Piz a Blougastel pouzet e kig moc'h a Lokournan — Ier rostet war an oaled (??) — Glazvez nevez amzer — Fourmaj a hep giz — Panerad frouez — Patez ha Kouign — Evach : chistr Kerne, gwin Naoned — gwin eonenek — Kafé gant gwin ardant — Danson ha koroll.

Le secrétaire de la section est, comme on sait, M. Yves Tillemon, ovate Louzaouer, Louzaouet mad eo bet ar brederien!

INAUGURATION DU MONUMENT BOTREL
A PONT-AVEN.

Le Comité d'Initiative du Monument Botrel à Pont-Aven, œuvre du sculpteur Nicot, a fixé l'inauguration au dimanche 7 Août prochain. Nous en parlerons dans notre prochain numéro et publierons un dessin de Weal croqué sur le vif, et qui constitue l'ultime portrait du Barde.

Nous l'accompagnerons de sa dernière poésie, reproduction de l'original manuscrit, *Lorsque l'heure viendra...* et d'une photo du Monument.

CHEZ LES BRETONS EMIGRES .

Pour la première fois, le 16 janvier, à Haguenau (Alsace), les originaires de Bretagne ont célébré leur union par une fête très réussie, sous la présidence d'honneur de M. le Chef de Bataillon de Kermadec, du 23^e R. I. Au cours du banquet, qui groupait de nombreux officiers et sous-officiers bretons, la Musique du 23^e d'Infanterie a exécuté aussi plusieurs morceaux bretons. L'organisation avait été assurée par M. Gen-dron.

— A Casablanca, Maroc, l'Armorique qui groupe 500 adhérents, s'est réunie le 15 février à l'Hôtel Central sous la présidence de M. Memier, sénateur des Côtes-du-Nord.

— A Dakar, en Afrique, une société d'originaires de Bretagne groupe sous le titre de *Foyer Breton* de nombreux compatriotes. Le *Foyer Breton* a même un cercle de réunion et de lecture, où l'on trouve les journaux et revues du pays. Le 2 janvier, Le *Foyer Breton* a organisé une fête magnifique dans les salons de l'Hôtel Métropole, sous la présidence de Monsieur Durand.

Le 5 mars, les Bretons se sont retrouvés pour fêter le passage du croiseur-école *Jeanne d'Arc*.

Ajoutons que notre éminent compatriote le Colonel de Boisboissel, de Saint-Nicolas-du-Pélem, est actuellement Chef d'Etat-Major de la place de Dakar.

ICONOCLASTES.

Anatole Le Braz n'avait jamais encore été attaqué. Or, voici que la *Revue de l'Ouest* (Brest) s'en prend à une réputation qu'on croyait solidement assise. Son collaborateur le Docteur-Médecin Le Flamanc, Breton de Plougasnou, mais francisé de culture, s'attache, avec son esprit scientifique, à faire le procès des Auteurs bretons, suspects d'« Enflure du cerveau » diagnostique-t-il.

Le Celtisme ? La Race Celtique ? Mirages sortis de l'Encyclopédie du XVIII^e siècle et mis à la mode par le Roman-tisme.

* Le Folklore Celtique ? Adaptations de Lettrés, victimes de leur imagination débordante, et nourris de Classicisme gréco-romain.

Les Romans de la Table Ronde ? Empruntés à Ovide. L'ouvrage le plus célèbre d'Anatole Le Braz, écrit le Dr. Le Flamanc, *La Légende de la Mort*, ne mérite pas le crédit qu'on lui a accordé. C'est trop littéraire, trop bien écrit pour venir du peuple. Il manque à ces Légendes l'unique preuve de leur authenticité: les textes bretons. Mais la langue bretonne n'était pas capable (?) de rendre la pensée complexe de Le Braz. Le Braz a brodé sur des Thèmes vieux comme le monde, qu'on rencontre chez tous les Primitifs.

Le Dr. Le Flamanc est un critique original, qui semble aimer par pur dilettantisme à prendre le contre-pied des idées reçues. Mais si le rôle d'Iconoclaste demande du toupet, et beaucoup de casuistique, il est assuré de l'échec.

Quand les Bretons, — et les hommes en général, — se sont fait des divinités, on perd son temps à les en détourner.

POUR LE PRIX DE ROME.

Parmi les six candidats admis à concourir pour le Prix de Rome (Gravure en médaille), se trouve notre ami Jules Le Bozee, le sculpteur haut-cornouaillais.



Congrès de Nantes

DU 13 MARS 1932

(Collège des Bardes et Cercles Celtiques réunis)

Un cartel réunissait à Nantes le dimanche 13 mars le Collège des Bardes et la Fédération des Cercles Celtiques. Bien que d'origine et d'âge différents, ces deux groupes sont basés sur une conception identique de la future Cité de notre race.

Nos lecteurs connaissent moins les Cercles que le Gorsedd ; l'initiative de la création de ceux-ci est partie de Paris, où M. Eugène Régnier créa le premier, 16, Rue des Ecoles, en 1922. Depuis, des Cercles semblables se sont fondés à Nantes, à Rennes, à Angers, à Guingamp et à Pont-l'Abbé. Ils groupent l'élite patriotique et font surtout appel à la Jeunesse et aux étudiants.

Le Cercle Celtique de Nantes est très prospère, grâce à son animateur le Professeur Edouard Guéguen. Il est d'ailleurs très secondé par un état-major compétent, et les plus hautes personnalités de la colonie bretonnante de la grande Ville.

Aussi, le Cercle de Nantes a-t-il organisé cette journée du 13 mars comme une véritable entreprise où rien n'était laissé au hasard, où tout était méthodiquement conçu et réalisé.

Nous sommes pris à court par le temps et la copie pour consacrer à cette importante Manifestation la place qu'elle mérite.

Il a été décidé d'ailleurs que AN OALED, dans son n° de juillet, donnerait tous les rapports, les travaux, les discours et les délibérations dans leur teneur, et qu'un tirage à part en serait fait pour conserver les documents de cette journée.

Nous demandons à nos Abonnés de nous retenir les tirés à part qu'ils désirent de notre brochure de propagande de juillet sur le CONGRES DE NANTES (2 francs).

Résumons en quelques lignes ce qui s'est passé.

L'Assemblée unifiée du matin à la Salle du Bocage (Bardouil), comptait environ cinquante délégués des Cercles et vingt membres du Gorsedd.

L'ordre du jour comportait :

- 1) Hommage à Aristide Briand, breton, et à son œuvre de Paix, qui est aussi notre but.
- 2) Fixation au 19 Mai, jour de la Fête de St-Yves Héloüri, de la FETE NATIONALE BRETONNE.
- 3) Vœu en faveur du vote et de l'éligibilité des Femmes, d'accord avec la tradition celtique sur cette question.
- 4) Rapport de Le Moal (Dirnadur) sur l'œuvre de Breiz et la Méthode Bilingue, approuvée par l'Assemblée.
- 5) Rapport de Jacob (Koet Skañ) sur le rapprochement graphique du dialecte K. L. T. avec le vénète. Vœu dans ce sens.
- 6) Rapport de Le Berre (Abalor) sur le Programme régionaliste minimum à soumettre à MM. les candidats à la députation de mai

1932. Enseignement de la langue, de l'histoire, de la géographie de Bretagne ; dépôt d'un projet de révision de la Constitution ; division de la France en grandes Régions naturelles.

7) Délibération concernant l'Union de la Bretagne à la France et de son 1^{er} Centenaire. L'assemblée réprochant tout Séparatisme, à la suite du rapport de Le Berre sur le « Traité » de 1532 émet un vœu protestant contre les fêtes inopportunes organisées à Vannes autour de cet événement peu reluisant, et conseillant aux sociétés bretonnes l'abstention pure et simple.

(Les vœux et adresses ci-dessus ont été votés à l'unanimité).

8) Exposé des démarches faites en vue de préparer les Assises Nationales annuelles, en la ville de Pontivy. Projet de Programme, et invitation au Cercle Celtique de Nantes.

Le fauteuil Présidentiel était occupé par M. Régnier président de la Fédération des Cercles. Le Speaker était M. Jaffrennou (Taldir) président du Collège des Bardes.

Un banquet de 120 couverts a été servi ensuite par le traiteur douarnéiste Bardouil. Menu magnifique, illustré par Creston. Discours de MM. E. Guéguen, président de table, Jaffrennou et Régnier.

A 15 heures, Grand Concert organisé par la Chorale du Cercle, avec MM. Paul Ladmirauc, Kergrist, Dupau ; Mlles Le Bihan-Pennanros, Yvonne Brelet, Anne-Marie Scheul, Ploquin. Concours de M. et Mme Cuff et du cornemusier Gweltas. Programme illustré par Mlle Caraës.

A 21 heures : Bal.

Noté la présence de : Jaffrennou, père et fils ; Régnier et Mme ; E. Guéguen (Leot Mor) ; Dr. Menguy et Mme ; Léon Le Berre ; Alfred Lajat, Mme et leurs enfants ; Jacob Koet Skañ ; Maurice Gravot ; E. Cuff et Mme ; Paul Ladmirauc ; Jean Ballu et Mme ; Delavigne et Mme ; Théodore Le Broc et Mme ; Commandant Le Bihan-Pennanros et Mlle ; Jacques Pohier ; Louis Béranger (Talhounn) ; Kergrist ; Larvor ; Le Gonidec ; Dr. Vincent et Mme ; Dr. Mornu et Mlle ; Melles Le Guillou et Brelet ; Le Seac'h, président des Etudiants ; Mlle J. Prin, peintre ; M. et Mme Creston ; Delafoy, président de la Chambre de Commerce ; Benz, administrateur du « Phare » ; Trobas, professeur de navigation ; Rigault ; Joulin ; Moreau ; MM. Louis Le Barc, Le Doze, Le Borgue, Coarer, étudiants ; Mlles Le Maréchal, professeur à l'E. P. S. de Vannes ; Marie Le Fort, de Clohars-Carnoët ; Le Roy, licenciée ès-sciences ; E. Drouard, présidente des Syndicats Professionnels féminins, etc...

Le plus grand nombre portait le costume national.



LES RELIEFS (2^e série)
par Armand SOMÈS

Un volume in-8^o cour., 12 fr., chez Eugène Figuière, éditeur, 166, boulevard Montparnasse, Paris XIV^e.

Travailleur acharné, remarquable érudit, A. Somès dont je signalais dans le dernier numéro l'étude sur Apollonius de Tyane (sous le titre: *Un Dieu sur la terre*) nous donne sous ce titre significatif, des reliefs, c'est-à-dire des restes, mais succulents, du repas intellectuel et officiel qu'est l'Histoire, restes fort bien accommodés à la meilleure des sauces littéraires. Ces fragments romancés datent de tous les âges puisque le premier a trait à Adam et nous donne une exégèse ésotérique et savoureuse des premières pages de la Bible, et le dernier au XVIII^e siècle, en passant par l'Antiquité (la Fille de Séjan) et le temps de la Belle Ninon de Lenclos. En tout, cinq récits passionnants.

LES CHEVALIERS DE LA ROULOTTE,
par Jean RUMILLY.

Un volume 12 fr., chez Eugène Figuière, éditeur, 165, boulevard Montparnasse, Paris, 14^e.

Ce reportage audacieux est un tableau pittoresque, original et vivant des Bohémiens.

L'ATTAQUE DE LORIENT PAR LES ANGLAIS EN 1746
Par Pol DIVERRÈS, Professeur au Collège de Swansea
(Pays de Galles).

Un volume 25 x 16 de 188 pages. Des Imprimeries Oberthur Rennes. Prix : 20 fr. Librairie Péhard, Lorient.

C'est une page peu connue de l'Histoire de France, dont la région de Lorient a été le théâtre, que M. Pol Diverrés évoque dans ce livre digne de le classer parmi les meilleurs commentateurs. M. Diverrés avait déjà donné toute la mesure de ses qualités de compulseur d'archives, dans sa thèse de Doctorat ès-Lettres Celtiques: *Meddygon Meddveu (Les Médiocastres de Mevren)* somme volumineuse de recherches sur l'ancienne médecine des Gallois.

En 1745, les Anglais avaient frété une flotte pour tenter un débarquement au Canada.

En 1746, l'Amirauté ayant changé d'avis, il fut décidé d'attaquer Bordeaux, La Rochelle ou Lorient. On s'arrêta à cette dernière expédition, et les Anglais débarquèrent dans la baie du Loc et mirent le siège devant Lorient, après avoir pris Guidel.

La garnison de Lorient composée de 500 cavaliers, des marins du port, de 110 hommes de la Compagnie des Indes, de la garnison de Port-Louis et de la Milice constituait une force plus importante que la troupe ennemie, et pouvait résister à tous les assauts du général anglais Saint-Clair. Aussi malgré

la facilité du débarquement effectué, ont-ils levé le siège, après avoir constaté l'impossibilité de s'emparer de la Ville.

Mais le plus curieux de l'affaire, c'est qu'au moment même où le corps Anglais, découragé, se rembarquait sur les navires de l'amiral Lestock, le Conseil de Défense de Lorient, présidé par trois colonels MM. de Volvire, de l'Hôpital et d'Hendicourt, avait pris la décision de capituler, nonobstant l'avis contraire du maire Perrault. Le colonel de dragons de l'Hôpital, accompagné d'un trompette, fit arborer un drapeau blanc le soir du 7 octobre 1746, et s'avança lui-même vers les positions ennemies. Mais il n'y avait plus personne !!!

M. Diverrés, dans ses conclusions, se montre, à juste raison, sévère pour les officiers supérieurs de la place qui manquèrent de courage jusqu'à oublier leur devoir de soldats.

D'autre part, il expose aussi avec preuves à l'appui, toute l'impéritie et l'hésitation du commandement Anglais. Ce fut donc une campagne aussi peu glorieuse pour les uns que pour les autres. Joliment contée comme elle l'est par Diverrés on aime, en la lisant, évoquer le temps des « guerres en dentelles » de Louis XV. Toutes nos félicitations à l'auteur.

Mais pourquoi l'imprimeur a-t-il négligé de mettre au dos les titres, nom d'auteur et prix, ce qui empêche de retrouver un ouvrage classé dans une bibliothèque? Et cette faute professionnelle se renouvelle trop souvent.

LES EDITIONS BRETONNES DE DIHUNAMB

Dihunamb va commencer l'édition des Œuvres complètes de l'abbé Hézo (1868-1929). Les manuscrits laissés par cet écrivain vannetais sont nombreux. Signalons:

GUELADEN TONDAL, une des œuvres les plus célèbres et les plus influentes du moyen âge, due à un moine Irlandais; mise en breton par M. HÉNO, en rétablissant le récit d'après des fragments anciens.

ER GRAAL SANTEL.

MERLIN ET VIVIANE.

UN ROMAN DU RENARD, recueilli par fragments à la campagne, et mis en ordre.

HOC'H MAC DATHO, et autres récits épiques tirés de la littérature irlandaise ancienne. Notices sur nos Saints Bretons et sur nos personnages historiques.

Une traduction du *Combat Spirituel*.

Plusieurs recueils de *Contes*, de *Chansons* et de *Méodies*.

On envisage dès à présent dans la même collection l'œuvre de l'abbé OLIÉRO, un des meilleurs poètes vannetais.



Questions, Recherches et Réponses

L'ORIGINE DE BRIZEUX.

On a parlé de Brizeux au Congrès Régionaliste du Faouët. Le grand-père du poète était notaire royal de cette juridiction. Il demeurait à Kerihuel, avant de venir habiter la ville, où sa femme tenait un commerce de draps.

Il est, d'autre part, de tradition de répéter, après le poète lui-même, que « sa famille paternelle était originaire d'Irlande, d'où elle vint en Bretagne à la fin du XVII^e siècle ».

La revue *Bretagne*, de Saint-Brieuc, l'écrivit dans son dernier numéro, sans y insister autrement.

Famille paternelle, donc Brizeux. Or, le poète, ajoute M. O. L. Aubert, « croyait son nom d'origine celtique, qu'il venait de la racine *Breiz* et du suffixe, *ok* en usage dans le Pays de Tréguier ».

Ce suffixe est plutôt en usage, croyons-nous, dans le Pays de Léon que dans le Pays de Tréguier, où il est en *ek*.

Brizeux serait une démarcation de Breizok, Breizeuk, Breizek. Explication ingénieuse, mais qui ne nous éclaire pas sur l'origine irlandaise de la famille paternelle. Le mot *Breiz* n'existe en aucun vocabulaire irlandais. Bretagne s'y dit *Bre-tain-veagh*.

Dans le même article M. O. L. Aubert ajoute, il est vrai, que « M. Arthur Loth contredit cette affirmation et assure que le nom de Brizeux est nettement français ». Il y a en Basse-Bretagne des Le Bris; il pourrait y avoir des Brizec.

On connaît aussi des noms français comme Brissieux, Brizard, Brizon. Mais s'il existait encore quelque part des gens portant le nom propre Brizeux, on pourrait mieux fixer la réelle origine de la famille, que le poète de Marie a placée dans la Verte Erinn.

Qui pourrait apporter une lueur dans cette obscurité ?

Mab Marion.

LA COLLECTION PENGUERN

Il est parlé dans la correspondance de Milin avec Le Scour d'une collection de Chants Populaires recueillis par M. Je Penguern, au milieu du XIX^e siècle. Il est question ailleurs d'un certain Kerambrun (?) qui aurait fabriqué des poèmes de cette collection, et mystifié de Penguern.

Quelqu'un peut-il nous parler avec quelques détails de cette collection? A-t-elle été publiée? Qu'est-elle devenue?

Mil Trugarekaat, Klasker.



BIBLIOGRAPHIE

par le Directeur

MELODIES POPULAIRES DE BASSE-BRETAGNE KANAOUENNOU POBL. BREIZ-IZEL

Un album 27 x 19 de 50 pages contenant 30 mélodies recueillies en 1890 par *Bourgault-Ducoudray*: Texte breton et traduction française en vers de François *Coppés*; publiées avec la collaboration du Barde *Emile Cueff*, leur interprète, par *Henri Lemoine et Cie*, Editeurs, 17, rue Pigalle, PARIS, (IX^e).

Prix du Recueil: Sans accompagnement de piano... 10 fr.
Avec accompagnement 40 fr.

L'édition à 10 francs facilitera la diffusion de ces belles mélodies dans tous les milieux. Les Paroles bretonnes ont été mises au point et imprimées en bonne place et en gros caractères, comme il sied. Espérons donc que cette nouvelle édition de propagande connaîtra le succès, et félicitons-en l'éditeur et son auxiliaire l'excellent Kaner Léon.

COINS DU FRONT (1914-1915) par Alexandre BIGAY

Un volume in-8^e cour. 12 francs chez Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris.

Un livre de guerre. Camille Audigier l'orne au fronton, d'une dédicace où il présente ce « récit de la vie morne, décevante, effroyable, mais si complètement résignée d'une compagnie » au cours des deux premières années de l'atroce lutte mondiale, et il rappelle que les deux premières lettres de poilus publiées dans la presse parisienne furent signées de Bigay, ténor applaudi avant la mobilisation. Nous savons par lui la conduite héroïque de l'auteur et nous sommes sûrs ainsi de la véracité de ces épisodes remarquablement brossés par celui qui les vécut.

Le livre répond bien à son titre. Ce sont des coins de l'énorme bataille qui dura cinq ans, des visions quotidiennes et non des tableaux de haute stratégie. Mais ces menus faits d'un mémorialiste font mieux comprendre l'horreur de ces temps rouges, que des pages d'historien. Ils font peut-être aussi davantage pour ancrer en nous le dégoût de la tuerie et l'amour effectif de la Paix.

Hors série, seront publiées les rééditions de FOER VERIA DEG illustrée, de l'Abbé Mary; AR EN DEUBLIN, de Bleimor; LIVR EL LABOURER, de Guillome.

Les souscripteurs bénéficieront d'un tarif de faveur, soit 10 francs pour les douze premiers fascicules à paraître de chaque ouvrage. Le premier ouvrage sera

GUELADEN TONDAL

« PE ER PEH E HUELAS TONDAL ER BÉD ARAL »

qui comprendra trois fascicules.

Adresser les souscriptions, avec le montant au c/c 241-28 Nantes, M. L. HERRIEU, St-Caradec, Hennebont (Morbihan). Armorica souscrit à deux exemplaires de chaque série.

AR C'HAZETEN MANN MET BREZONEK EO

BREIZ

Moulet bep sùñ en Gwengamp, eur vent vraz d'ei, hag a renk bea harpet gant ar Vretoned troet war o iez.

Ar gomanant bloaz : 15 lur

Iwan Ar Moal, Coadout (Bro Dreger).

AR CHOSA HINI EO

ALMANAK AR BREIZAD

(1932)

Eur mellad leor a 175 pajen gant skeudennou e leiz, hag hen penn-da-benn en brezoneg.

En gwerz en ti ar C'HOURRIER, 4, Stread ar C'HASTELL, BREST.

Prix dre bost : 10 real.

LE GRAND DICTIONNAIRE FRANÇAIS-BRETON continue à paraître.

Les 5^e et 6^e fascicules du GRAND DICTIONNAIRE FRANÇAIS-BRETON de VALLEE viennent de sortir des presses de l'Imprimerie Commerciale de Bretagne, de Rennes.

Ils vont de la page 85 à la page 148 et du mot BRUIT au mot CONTENTIEUX.

A son achèvement l'ouvrage comportera 600 pages.

Nous nous réservons de donner une étude critique du Dictionnaire après sa parution.

Les souscriptions à l'ouvrage sont reçues dans toutes les librairies et à l'Imprimerie Commerciale de Bretagne, 7, rue des Francs-Bourgeois, Rennes (C. C. 166-13) aux conditions suivantes :

Edition ordinaire (les 10 premiers fascicules) : 25 francs.

Edition de luxe (les 10 premiers fascicules) : 60 francs.

Les fascicules parus sont livrés immédiatement aux souscripteurs. On espère achever la publication complète du dictionnaire au cours de l'année 1932.

GIRIARURIG BREZONEK-GALLEK,
Par ERNAULT (BARZ AR GOUED).

Vadé-mecum indispensable pour comprendre n'importe quel texte breton. Ce vocabulaire breton-français est le plus complet qui existe. Prix : 20 fr. Prud'homme, libraire, Saint-Brieuc.

METHODE BILINGUE.

(Pour l'enseignement du Breton et du Français simultanément)

An Aotrou Ar BOZEC, Person-kanton KORLAY, a zo oberour eul Levr nevez da ziski Brezoneg ha Galleg er Skoliou.

Tri Eskob Breiz-Izel, (Kemper, Sant-Brieg ha Gwened), o deus roet o gir da rei harp d'ar Skoliou Kristen da renka er gwella doare Diskadurez ar Brezoneg kenver ouz kenver gant ar Galleg. Renerien Veur ar Skoliou Kristen, Ensellerien ar Skoliou-ze, an holl Veleien ive, a zo a du gant an Ober Broadel. Nemed eul Levr deread na vanke ken. Hini an Aot. AR BOZEC (iontr ar c'hizeller), a zeblant beza bet kavet dreist, pegwir ar BLEUN BRUG a ro d'ezan e baëroniez, hag ec'h eo bet divizet e voulla gant Moullêrez BREIZ en Gwengamp.

Digor eo a vrema ar Ragskrivadeg: an holl OALEDIZ, an holl VARZED, a zo o dever ragverka o hanoioù war roll Brenerien al Levr METHODE BILINGUE (DOARE KELENN DIOUIZEK).

Kevredigez Arvorika	5
Skol-Veur ar Varzed	5
An Aotrou Jaffrenou (Taldir)	1
An Doktor Menguy a Geraez	1

CADEAU A NOS LECTEURS ET LECTRICES
aimant la Musique

Le Compositeur LE FLEM-LARVOR adressera gratuitement, à nos Lecteurs et Lectrices qui voudront bien lui en faire la demande, accompagnée d'un timbre de 0 fr. 50.

LA COMPLAINTÉ DE L'ÂME BRETONNE

Paroles de Ch. Le Goffic, mélodie et accompagnement de piano de Le Flem-Larvor, 15, rue Guillemare, LE MANS, (Sarthe).

C'EST CELLE-CI QU'EST UNE
Par le Dr. Henri Dubois

Le Dr. Dubois, bien connu comme animateur de la Fête des Filets Bleus de Concarneau, vient de faire représenter dans sa Ville une Revue consacrée à la peinture des mœurs et aux commentaires de l'actualité de Concarneau.

La Revue locale C'EST CELLE-CI QU'EST UNE comprend de nombreuses scènes mettant en lumière les particularités et les personnalités avec ingéniosité et sans méchanceté. Citons entre autres les scènes des Peintres, des Acheteuses de marée, de Mécanothérapie, du Retour du bal, de Tous sous l'eau... des Tranchés de Concarneau, et celle de l'apothéose, l'Inauguration du Port.

La mise en scène fut bien réussie, et les artistes surent parler, chanter et tirer de leur rôle maximum d'effet. Notons MM. Avron, Le Tendre, Bonduelle, MMmes Avron, Lachuer, Mlles Bonduelle, Delome, Lozivit, Hascoët.

LES CELTES
Epopée Bretonne, par Louis LE DALL.

M. Le Dall, receveur des Douanes à Tréguier, auteur des CONTES NOCTURNES, vient de faire à nouveau parler de lui avec LES CELTES, épopée en vers consacrée à la gloire des soldats bretons à travers les Ages. Les manuscrits de cette Œuvre importante ont été exposés au début de l'année au Salon du Ministère des Finances.

M. Péricard les a commentés dans l'Ouest-Eclair et il conclut que « Le Dall a trouvé pour chanter ses compatriotes de magnifiques accents... Il déclare que la Terre de France où sont incorporés 250.000 corps bretons appartient désormais à la Bretagne plus qu'à toute autre Province ».

LA VOIE DES ANCETRES
par A. SAVORET.

Un vol. des Editions Psyché, 36, rue du Bac, Paris. Prix: 9 fr.
Un auteur français, venu à la tradition Celtique de la Gaule, a écrit là un livre que ne désavouerait pas un barde gallois ou breton. On retrouve ici l'esprit qui s'est révélé aux grands Français clairvoyants que furent Charles de Gaulle, Gaidoz, d'Arbois de Jubainville, Crèvecoeur de Perthes, Scalfort de Beaurepas, Félicien Crouzillac et Robert Pelletier. M. Savoret explique, à l'aide du celtique actuel, les termes gallois parvenus jusqu'à nous.

EAU CHAUDE, EAU FROIDE, DOUCHE ECOSSAISE
par Pierre BASTIEN.

Un vol. de 270 p. Prix: 15 fr. E. Figuière, éditeur, Paris, 14.
Voici des chefs-d'œuvre d'humour et de plaisanterie, écrits, qui le dirait, par un avoué, appelé plutôt à fréquenter des gens graves, et dont la lecture est à conseiller à ces messieurs du Palais.

LES DEMONES BLANCHES
par Germaine ANCEAUX.

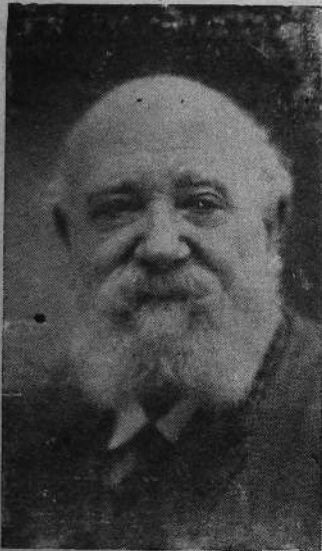
Un vol. de 220 pages, prix: 12 fr. E. Figuière, éditeur, 163, boulevard Montparnasse, Paris.

Une histoire troublante ayant pour cadre un couvent de jeunes filles. Etude psychologique des mœurs saphiques communes dans les internats, et de la passion que son confesseur éveille dans Colette Médeville, une grande de 17 ans, candide et perverse à la fois.

LE PEROT, roman, faisant partie d'un Breton de hantés, par Marcel Hamon. Un vol. de 260 p. à 12 francs. Chez Malfère, éditeur, 12, rue d'Hautefeuille, Paris. (Critique au prochain numéro).

TRENTE ANS APRES, roman, suite de UN IRREGULIER, par A. L. Lally. Un vol. 270 p. 15 fr. Chez Figuière, 163, boulevard Montparnasse, Paris. (Critique au prochain numéro).

Charles LE GOFFIC



Charles LE GOFFIC

Une grande figure bretonne a disparu. M. Charles Le Goffic, le plus brillant écrivain de langue française qu'ait produit la Bretagne, — poète, romancier, historien, — est mort chez son fils, médecin à Lannion, entouré des soins de sa femme dévouée. Il a été inhumé dans le cimetière de Trégastel, le mardi 16 février. Il avait 68 ans.

Sa récente élection à l'Académie Française avait comblé de joie son Pays natal. On attribue aux fatigues qui suivirent pour lui ce succès, la maladie qui l'a emporté en pleine force intellectuelle, dans toute la lucidité de sa belle intelligence.

Le père de Charles Le Goffic était imprimeur à Lannion. « Il ne me laissa comme héritage, a écrit son fils, qu'un cahier de chansons, et la madone en granit qui décore ma maison de Run-Roux. »

En effet, Charles Le Goffic a connu des moments difficiles. Il était un des rares écrivains de notre temps qui n'eussent d'autre ressource que leur plume. Cela faisait sa fierté, mais aussi sa tristesse.

Aussi laisse-t-il une œuvre considérable en livres, brochures, articles de documentation, conférences, etc., qui sont cités dans tous les articles biographiques que les journaux lui ont consacré. *L'Âme Bretonne*, en 4 volumes, a été le miroir le plus exact de la Bretagne du XIX^e siècle.

Charles Le Goffic nous intéresse plus particulièrement ici comme ayant été, avec Anatole Le Braz, son émule, le véritable fondateur du Régionalisme, du mot et de la chose, au cours du Premier Congrès de tous les lettrés de la Province qui se tint à Morlaix et à Ploujean, les 13, 14 et 15 août 1898.

Comme vice-président de l'U. R. B., il prit part au Congrès Interceltique de Cardiff, en 1899, et encouragea les jeunes gens d'alors dans leurs efforts de rénovation de la Langue et de la Littérature Bretonnes. Il parlait breton couramment, mais il craignait en l'écrivant de se montrer inférieur à sa réputation.

Voici l'une des rares productions du Maître dans la langue ancestrale. On la trouve à la page 60 du *Bois Dormant* (Lemerre, éditeur à Paris, 1900), et est dédiée à Jean Le Fustec.

AR ROC'H ALLAZ

*Etal ar C'hoz Stankow a zo eur garrek glaz,
Eur garrek glaz ha krenn hanvet ar Roc'h Allaz.*

*Ha war ar garrek ze neb a ra he ziskwiz
A chom vit he vuez disjoañ ha languiz.*

*Alies meus gwelet nijal tresek ar stank
Gwelet ive tec'hel meur durzunet yaouank ;*

*En he sac arc'hant flamm laouen pa errue,
Melkonius meurbed, allaz, pa zistroc.*

*War mean an Tonkadur chomet oa eur pennad,
Hag aboë ar glac'har deuale he lagad.*

*Ar mean-ze, siouaz d'in, rog gouzout he doare,
Am eus 'n am yaouankiz pozet war he c'horre.*

*Ha sethu, lanik ker, sethu cno penoz
Ar joa bella dious ma ene deiz ha noz.*



Carnet de nos Abonnés

NÉCROLOGIE

M. Alfred Perceval Graves, est mort en son manoir de Erinva, en Harlec'h (Pays de Galles), dans les derniers jours de 1931, à l'âge de 85 ans.

Alfred Perceval Graves était un musicien renommé. Il y a trois ans, nous avons signalé l'apparition de ses *Celtic Songs*, magnifique album de folklore musical des cinq nations celtiques. D'origine irlandaise (né à Dublin), il avait été des fondateurs de l'Association Panceltique en 1900. Il était barde dans le Gorsedd de Galles.

Un des fils de M. Graves est lui-même un écrivain connu à Londres.

With heartfelt condolences.

Mademoiselle Huchet de Cintré, qui fut autrefois une congressiste assidue de l'Union Régionaliste, de la Fédération et du Gorsedd, a rendu son âme à Dieu en son manoir du Clozet, en Bruz (I.-et-V.), à l'âge de 82 ans. Son chapelain, l'abbé Bossard, ex vice-président de la F. R. B. l'avait précédée de quatre ans dans la tombe.

Nous avons appris avec regret la mort, survenue subitement, dans la dernière semaine de Janvier, d'un des premiers militants sortis de la Fédération des Etudiants Bretons de Rennes, créée en 1906, notre ami Théodore Le Gall, docteur en droit, ancien juge colonial, qui avait pris sa retraite dans sa propriété de Bihit, en Trébeurden.

A sa famille et plus particulièrement à M. Henri Le Gall, son frère, à Madame Rio-Le Gall, de Hennebont, sa sœur, et à M. Rio, son beau-frère, nos plus vifs sentiments de condoléances.

Madame J.-X. Laurent, née Rose Guégan, mère de Madame Alphonse Rio, et belle-mère du Sénateur du Morbihan, est décédée à Quiberon, âgée de 84 ans.

Nos condoléances aux familles Rio, Le Binyec, Guyonvarc'h.

Madame Le Doaré, née Marchadour, vient de s'éteindre dans sa 88^e année, en son domicile de Kerlobret, en Châteaulin. Cette noble figure de Bretonne laisse 8 enfants, 27 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. A son fils, M. Pierre Le Doaré, négociant en grains, notre abonné, nos plus vives condoléances.

— 503 —

Mademoiselle Yvonne Bouché, fille de M. Hubert Bouché, notaire à Rostrenen, et de Madame, née Beléguic, est morte accidentellement à New-York, dans le courant de janvier 1933.

A ses parents si éprouvés, nos plus vifs sentiments de condoléances.

M. Pierre Huet, industriel, chevalier de la Légion d'honneur au titre de guerre, est mort le 17 mars à Pontrieux, à 54 ans.

Membre de l'U. R. B. depuis le Congrès de Pontrieux en 1906, M. Huet était un fidèle soutien des publications bretonnes. Il avait rendu les plus grands services aux sociétés d'Anciens Combattants des Côtes-du-Nord.

A sa veuve, à ses cinq enfants, à ses sœurs et à son cousin et associé, M. Victor Huet, va l'expression de nos plus vifs regrets.

M. V. Guillotin, grand-père de notre collaborateur, est décédé à Nivillac à 82 ans et demi. Nos sincères condoléances.

NAISSANCES

Enn elig a zo digouezet en tiegez Fanch Stéphan, danve barz leoniad, o chom er Ru Vraz, en Kastell-Pol. Hanvet eo bet Emil-Iann-Loeiz. Mab ha merc'h a zo brema. *Tec'hed mad!*

DISTINCTIONS. — NOMINATIONS

M. Emmanuel Le Gieuble, ancien notaire à Broons, vient de se voir conférer l'honorariat.

Ayant succédé à son père dans une charge où celui-ci pendant de longues années sut s'attirer l'estime de tous, M. Emmanuel Le Gieuble, continuant les traditions familiales de haute conscience professionnelle a mérité la distinction si enviée qui lui est aujourd'hui accordée.

Nous l'en félicitons bien vivement.

M. le Docteur Paul Le Gac, de Carnoët, professeur à la Faculté de Médecine de Rennes, a été reçu au concours d'Agrégation.

Toutes nos félicitations.

*
**

M. Roger Le Gall, fils du Dr. Joseph Le Gall, de Châteauneuf-du-Faou, vient de soutenir sa thèse de Doctorat en Médecine devant la Faculté de Paris et va devenir le coadjuteur de son père. Le père du Dr. Joseph Le Gall était lui-même médecin à Châteauneuf.

Nos meilleurs félicitations.

MARIAGES.

M. Pierre Coïc, licencié en droit, fils de M. Louis Coïc, négociant en vins, à Carhaix, et de Madame, a épousé le 8 février, en l'église des Sacrés-Cœurs de Rennes, Mademoiselle Louise Le Rondel, d'Étables, fille de l'ancien secrétaire général de la Mairie de Rennes.

Aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

*
**

Nous sommes heureux d'apprendre les fiançailles de Mademoiselle Annie Rodallec, fille de M. et Mme René Rodallec, de Kerliskidic, en Riec, avec M. Christophe Le Bec, de Guisriff. La noce aura lieu le 5 avril.

Hon gour'hemennou kalonek.

◆◆◆◆

Commandez directement vos

Conserves Alimentaires

Sardines, Thon, Maquereaux, Anchois
Coquilles Saint-Jacques
Petits Pois, Haricots verts, Flageolets
Pâté de Pore

à la maison

RIO-LE-GALL & C^{IE}

Saint-Guénolé en Penmarc'h
(Bigoudénie)

Usines à :

St-Guénolé (Finistère) Hennebont (Morbihan)

Marques déposées :

Fleurs de France. Fleurettes,
Larcher Frères, H. de St-Mauga

Expéditions par Postaux 3, 5, 10, 20 kilogs.

DEMANDER TARIF A SAINT-GUÉNOLÉ EN PENMARC'H

Edm. Le BOULC'H

Directeur de la WEST DACTYLO AGENCY
Ecole de Sténo - Dactylographie
Concessionnaire des Machines à écrire

UNDERWOOD

117-94, rue de Siam -:- BREST

— Téléph. : 1.78 —

Toutes Fournitures de Bureau



CHATELAINE

Liqueur des Pyrénées

N'otez jamais
au vieillard
le coin du feu
ni le verre de
Chatelaine

(Paroles d'Henri IV)

Distillerie à Tarbes (Hautes-Pyrénées)

Eleveurs,

pour obtenir le maximum
de rendement dans vos
élevages, employez : : :

L'Huile de Foie de Morue naturelle «GOMA»

Huile garantie pure, fraîche et non chauffée

POSTAL 20 Kil. FRANCO, BIDON PERDU
Pour poules et lapins..... 170 francs
Pour veaux et Porcs..... 145 francs

G. GOGUET, Importateur
60, Avenue Carnot, LA ROCHELLE
Postaux d'essai, 3, 5, 10, 20 kilos

AR WISKAMANT KERNE

POTR HA PLAC'H
a ve graët war vuzul en ti

GALLO. BREUDEUR
QUERRIEN (l'ennarbed)

LE PAIN MOINS CHER
VOTRE PAIN DOIT ÊTRE BON MARCHÉ ET SAIN
CELUI QUE VOUS ACHETEZ EST DE MOITIÉ TROP CHER
FAITES VOTRE PAIN VOUS-MÊMES **AVEC NOTRE FOUR-CUISINIÈRE**

Avec 10 livres de farine vous ferez 14 livres de bon pain
dans ce Fourneau qui donne COMMODITÉ, BIEN-ÊTRE et GAIN



Cuisinière
combinée avec
four à pain
et pâtisserie

SOCIÉTÉ BRETONNE
"ALSATIA"

USINES DE FOURS
INDUSTRIELS ET
DE CULTURE

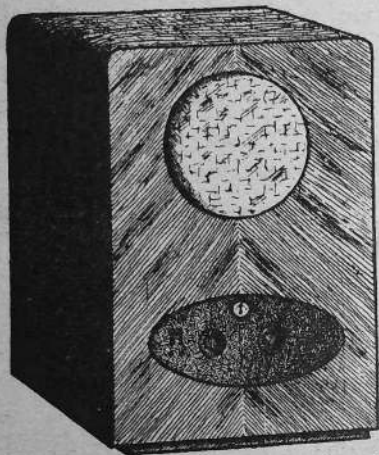
PLOËRMEL
(MORBIHAN)
TÉLÉ: 50

FOYER-FOUR ALSATIA Cuit tout

LE PAIN
LES PÂTES
LES ROTIS
LES GÂTEAUX

DEMANDEZ LE CATALOGUE N° 45

ar post RADIO-LUGOS liag e bres



Evid didual
d'abardae-noz o silaou
MOUEZIOU AR BED

Ali omp d'ec'h da
boz kichen hoc'h Oaled
AR POS TNEVE GAVET
RADIO-LUGOS

a deir c'houlon
daou greur
(trois lampes bigrilles)

Digemer a ra an
holl Boston kaserien
European.
Ar gwella mar-
c'had eo a Frans,
pa na goust nemet

800 Lur

Gret eo gant eur
mignon d'omp

Racul BONNEAU, Constructeur T.S.F., rue de l'Union Chrétienne, LUÇON (Vendée)

Horticulture-Pépinières

Création de Parcs, Jardins
- Roseaies et Vergers -

Etablissements Horticoles Le Chesnois-Le Berre
Maison fondée en 1860

MAROTTE-NÉDÉLEC

SUCESSEUR

8, Rue du Parc,
41, rue de Kerfeunteun

QUIMPER

Telephone 33

Arbres fruitiers et forestiers
Plants de légumes à piquer
- Décorations florales -
Gerbes et Corbelles
pour Mariages et Cérémonies



Établissements DANTO-ROGEAT & C^{ie}

37, Rue des Culattes -- LYON --



FOURNEAUX DE CUISINE

A FAÇADE
Fonte émaillée

ET FAÇADE
Tôle émaillée

Demandez notre Album !!!

Nombreuses références dans notre clientèle en Bretagne

Votre fête ne sera pas complète
si vous n'avez pas goûté au

CRÉMANT FRANÇAIS

Grand Vin Mousseux
d'Anjou, de Saumur et de Touraine

Cuvé et embouteillé à Brest par la Maison JESTIN et C^{ie}

En vente chez les principaux
négociants en vins du Finistère,
des Côtes-du-Nord et du Morbihan.

AR GWISKAMANCHOU A VREMA

Korfennou, Chupennou, Jeletennou-Stamm, Rokedennou, evit Krennarded, Merc'hedigou, Itronezed, bredet gant gloan a Vreiz, broudet gant sei, (deziniou keltiek,) bet krouet ha diazeet gant Ti

Choleau eus Vitré

A zo en gwerz en

“ Ti Breiz ”, 4, Rue Hoche, RAOZON ;
“ Ti ar Bozek ”, 10, Bali ar Gar, KEMPER
Dimezel Créac'h, 93, Rue de Siam, BREST

Goulenn a rer kement Ker unan bennag da werza an Dillad-ma ene stal
En em erbedi ouz IANN CHOLEAU, Fabriker, 46, Rue Poterie, Vitré.
Pe Rue de la Visitation, Raozon.

ÉMISSION DE BONS

5%

des Compagnies de Chemins de Fer
du Midi, du P. L. M., du P. O., de l'Est
et de l'Administration des Chemins de Fer de l'État

5%

Les Compagnies de Chemins de Fer du Midi, du P. L. M., du P. O., de l'Est et l'Administration des Chemins de Fer de l'État vont émettre des bons d'une valeur nominale de

1.000 Frs rapportant un intérêt annuel de **50 Frs**

payable par semestre les 1^{er} Mars et 1^{er} Septembre de chaque année, le paiement du premier coupon devant avoir lieu le 1^{er} Septembre 1932.

Le remboursement au pair devra en être effectué au plus tard le 1^{er} Mars 1942. Les Compagnies sus-mentionnées et l'Administration des Chemins de Fer de l'État s'interdisent de procéder à aucun remboursement avant le 1^{er} Mars 1937 et se réservent le droit de remboursement par anticipation de tout ou partie de ces bons à toute date comprise entre le 1^{er} Mars 1937 et le 1^{er} Mars 1942. Les remboursements anticipés auront lieu par voie de tirage au sort.

Le paiement des coupons et le remboursement des bons seront effectués

NETS DE TOUS IMPOTS

présents et futurs à l'exception de la taxe de transmission, qui, ainsi que les droits de transfert et de conversion, restera à la charge des porteurs.

Aux termes de la Convention du 28 Juin 1921 approuvée par la loi du 29 Octobre 1921, le paiement des charges des emprunts est assuré par les produits de l'exploitation de chaque Réseau et subsidiairement par le fonds commun à tous les Grands Réseaux, fonds commun alimenté par l'excédent des recettes de l'ensemble de ces Réseaux ou par des versements du Trésor Public.

Elle aura lieu par l'intermédiaire des Établissements de crédit dont les noms suivent :

Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France. — Comptoir National d'Escompte de Paris. — Crédit Lyonnais. — Société Générale de Crédit Industriel et Commercial. — Banque Nationale de Crédit. — Banque de Paris et des Pays-Bas. — Banque de l'Union Parisienne. — L'Union des Mines. — Société Générale Alsacienne de Banque

LE PRIX
d'émission
est fixé à..

995 frs